

ANSONNER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT
— DE BRETAGNE —



AR SONER

la revue du folklore vivant de Bretagne

Rédaction: Pol MONJARRET, 12, rue du Mur, MORLAIX (Finistère)

Administration-Publicité-Abonnements: Yvon LAIGLE, rue Saint-Michel, SAINT-PAIR-SUR-MER (Manche) — Tél. 24 Granville — C.C.P. Rennes 518-84

Abonnements (donnant droit à la revue et au bulletin d'informations):

Six numéros: 275 fr. — Douze numéros: 500 fr. — Etranger: 575 fr.

(Les abonnés d'outre-mer désirant recevoir la revue par la poste aérienne sont invités à nous en faire la demande en nous couvrant des frais supplémentaires de port.)



A LA VILLE D'YS

16, Boulevard de Kerguelen (Près la Poste)

C.C.P. Nantes 231-15 - QUIMPER - Téléphone 7.04

BRETON
& CELTIQUE

KABIG BRETON - KAB-GWENN - KAB-MARINE

vêtement des Marins et Goumouliers Bretons. — Idéal pour la ville, la campagne, la montagne et la mer. — Préserve du froid et de la pluie. — Remise spéciale aux membres de B.A.S. et des C.C. sur justification de leur qualité.

ANORAKS et manteaux brodés.

M. LE BERRE

Avez-vous un cadeau à offrir ?... Offrez une faïence de Quimper...

L'artiste MICHEAU-VERNEZ

Sonneur de B.A.S.

a réalisé pour vous

GRUPE D'ENFANTS DE PLOUGASTEL

sonnant du biniou et de la bombarde

COUPLE DE VIEUX SONNEURS en bragou bras de Pontivy, avec biniou koz et bombarde

DEUX SONNEURS DE BINIOU BRAS

en costume glazik de Plonévez-Forzay.

Les membres de B.A.S., sur présentation de leur carte munie du timbre de l'année, peuvent obtenir ces faïences au prix de fabrique à

MAISON HENRIOT

QUIMPER

MISSION BRETONNE

d'Île-de-France

Le trait d'union d'esprit chrétien entre tous les Bretons de la région parisienne.

Bretons catholiques d'Île-de-France

FAITES-VOUS CONNAÎTRE A

M. l'abbé Elie GAUTIER,

233, rue de Vaugirard

Paris-XV — C.C.P. 890-36 Paris

ET ABONNEZ-VOUS A

MISSION BRETONNE

100 fr. par an.

La Plus Grande Bretagne

2, Cours Fénélon, Périgueux (Dordogne)

LE JOURNAL DE L'EMIGRATION BRETONNE EN AQUITAINE

Bretons qui avez la chance d'être restés au pays, pensez à ceux de vos compatriotes que les nécessités de la vie ont exilés. Soutenez les de votre amitié en vous abonnant à

LA PLUS GRANDE BRETAGNE

Abonnements ordin.: 150 fr. — de soutien: 300 fr. C.C.P. Limoges 277-63

Costumes féminins et repassage

Lorsqu'on parle de folklore, on a souvent un peu trop tendance à n'en considérer que les branches principales: langue, musique, danses, jeux populaires, théâtre, traditions diverses, costumes, etc. Certes, ce sont là ce qu'on pourrait appeler les aspects majeurs de ce domaine immense, dont la richesse, en ce qui concerne notre chère Bretagne, est inégalable.

Mais il est d'autres aspects de notre folklore, qui, pour moins spectaculaires, plus obscurs et même secondaires aux yeux de certains n'en ont pas moins une incidence profonde sur les premiers, et n'en ont pas moins par conséquent une importance primordiale.

Je ne saurais mieux faire, pour illustrer cette assertion, que d'évoquer ici la pressante question du REPASSAGE DES COIFFES ET COLS. Problème particulièrement aigu et, en tous cas, d'une importance capitale. Se rend-on suffisamment compte, en effet, que cette question du repassage conditionne le port même du costume féminin? Ces gracieuses coiffes de dentelle, aux formes si variées, ces superbes « cols ridés » de Basse-Cornouaille, comparés par le poète à des ailes blanches, que deviendraient tous ces accessoires vestimentaires, si admirés par nos visiteurs, sans le modeste mais combien précieux travail des repasseuses de nos villes et de nos villages? Devraient-ils rester au fond des armoires, et, avec eux, bien entendu, toutes les autres parties de l'habillement de nos campagnes: corselets, gilets, jupes, tabliers, châles, richement brodés, perlés, pailletés ou même peints?

Comme le faisait si justement remarquer M. Pierre Hélias (à la réunion du 15 octobre dernier, qui vit, à Quimper, la naissance de KENDALC'H): « Si l'on a éprouvé le besoin de créer des Cercles Celtiques, des groupes folkloriques, c'est — il faut avoir la franchise de le reconnaître — parce qu'on s'est aperçu que notre folklore fichait le camp! » Ce qui est vrai pour le folklore en général l'est aussi pour le costume en particulier: il y a belle lurette, par exemple, que le costume masculin a complètement disparu dans le Trégor. Et, ailleurs, il en sera de même dans quelques dizaines d'années si l'on ne réagit pas énergiquement contre l'affreuse standardisation de la mode internationale qui gagne petit à petit les coins les plus reculés de nos campagnes.

Mais revenons à notre repassage. Il y a quelques jours, une vieille Quimpéroise, qui ne sort jamais de chez elle sans avoir le chef surmonté de la sympathique petite « cage à mouches » à l'ancienne mode, me disait: « Si vous saviez comme j'ai du mal à trouver à Quimper une repasseuse pour mes coiffes! On pourrait pourtant penser qu'il n'en est pas ainsi dans la capitale de la Cornouaille. »

Mais la région où le problème du repassage prend le caractère le plus inquiétant est sans doute le « pays des collerettes », dont les costumes féminins sont cependant si hautement appréciés pour leur élégance (à tel point même que certains Cercles Celtiques — celui de Bourbriac, par exemple — n'hésitent pas à l'adopter à la place du vêtement traditionnel de leur région d'origine!!!): en effet, si l'entretien des coiffes ne présente pas trop de difficultés pour une personne douée d'un peu de patience et de savoir-faire, par contre il en est différemment en ce qui concerne les cols, pour lesquels il est nécessaire de faire appel à de véritables spécialistes. Malheureusement, le nombre de celles-ci décroît sans cesse, et c'est là le danger. Je suis allé voir l'une d'entre elles, Mme Vve LE MOIGNE, qui est presque ma voisine. C'est une quinquagenaire alerte, qui a su rester fidèle au costume local. Toujours affable et souriante, elle m'accueille dans sa modeste demeure, au n° 64 de la route de Pont-Aven, à Rosperden, où je la trouve en plein travail. Autour d'elle, sur les meubles, des coiffes et des cols, prêts ou à préparer. Elle est heureuse que quelqu'un s'intéresse à ce métier qu'elle aime et qu'elle apprend, il y a 28 ans, lorsqu'elle resta veuve après 32 mois de mariage.

« Voyez, me dit-elle, j'ai un peu de travail aujourd'hui: un envoi d'un Cercle Celtique de Normandie. Longtemps, j'ai pu vivre de mon métier. Mais il se perd, et aujourd'hui ce n'est plus pour moi qu'une activité secondaire. D'autres repasseuses ont abandonné partiellement ou même

AR SONER

la revue du folklore vivant de Bretagne

Rédaction: Pol MONJARRET, 12, rue du Mur, MORLAIX (Finistère)

Administration-Publicité-Abonnements: Yvon LAGLE, rue Saint-Michel, SAINT-PAIR-SUR-MER (Manche) — Tél. 24 Granville — C.C.P. Rennes 519-94

Abonnements (donnant droit à la revue et au bulletin d'informations):
Six numéros: 275 fr. — Douze numéros: 500 fr. — Etranger: 675 fr.

(Les abonnés d'outre-mer désirant recevoir la revue par la poste aérienne sont invités à nous en faire la demande en nous couvrant des frais supplémentaires de surtaxe.)

Costumes féminins et repassage

Lorsqu'on parle de folklore, on a souvent un peu trop tendance à n'en considérer que les branches principales: langue, musique, danses, jeux populaires, théâtre, traditions diverses, costumes, etc. Certes, ce sont là ce qu'on pourrait appeler les aspects majeurs de ce domaine immense, dont la richesse, en ce qui concerne notre chère Bretagne, est inégalable.

Mais il est d'autres aspects de notre folklore, qui, pour moins spectaculaires, plus obscurs et même secondaires aux yeux de certains n'en ont pas moins une incidence profonde sur les premiers, et n'en ont pas moins par conséquent une importance primordiale.

Je ne saurais mieux faire, pour illustrer cette assertion, que d'évoquer ici la pressante question du REPASSAGE DES COIFFES ET COLS. Problème particulièrement aigu et, en tous cas, d'une importance capitale. Se rend-on suffisamment compte, en effet, que cette question du repassage conditionne le port même du costume féminin? Ces gracieuses coiffes de dentelle, aux formes si variées, ces superbes « cols ridés » de Basse-Cornouaille, comparés par le poète à des altes blanches, que deviendraient tous ces accessoires vestimentaires, si admirés par nos visiteurs, sans le modeste mais combien précieux travail des repasseuses de nos villes et de nos villages? Devraient-ils rester au fond des armoires, et, avec eux, bien entendu, toutes les autres parties de l'habillement de nos campagnes: corselets, gilets, jupes, tabliers, châles, richement brodés, perlés, pailletés ou même peints?

Comme le faisait si justement remarquer M. Pierre Hélias (à la réunion du 15 octobre dernier, qui vit, à Quimper, la naissance de KENDALC'H): « Si l'on a éprouvé le besoin de créer des Cercles Celtiques, des groupes folkloriques, c'est — il faut avoir la franchise de le reconnaître — parce qu'on s'est aperçu que notre folklore fichait le camp! » Ce qui est vrai pour le folklore en général l'est aussi pour le costume en particulier: il y a belle lurette, par exemple, que le costume masculin a complètement disparu dans le Trégor. Et, ailleurs, il en sera de même dans quelques dizaines d'années si l'on ne réagit pas énergiquement contre l'affreuse standardisation de la mode internationale qui gagne petit à petit les coins les plus reculés de nos campagnes.

Mais revenons à notre repassage. Il y a quelques jours, une vieille Quimpéroise, qui ne sort jamais de chez elle sans avoir le chef surmonté de la sympathique petite « cage à mouches » à l'ancienne mode, me disait: « Si vous saviez comme j'ai du mal à trouver à Quimper une repasseuse pour mes coiffes! On pourrait pourtant penser qu'il n'en est pas ainsi dans la capitale de la Cornouaille. »

Mais la région où le problème du repassage prend le caractère le plus inquiétant est sans doute le « pays des collerettes », dont les costumes féminins sont cependant si hautement appréciés pour leur élégance (à tel point même que certains Cercles Celtiques — celui de Bourbriac, par exemple — n'hésitent pas à l'adopter à la place du vêtement traditionnel de leur région d'origine!!!): en effet, si l'entretien des coiffes ne présente pas trop de difficultés pour une personne douée d'un peu de patience et de savoir-faire, par contre il en est différemment en ce qui concerne les cols, pour lesquels il est nécessaire de faire appel à de véritables spécialistes. Malheureusement, le nombre de celles-ci décroît sans cesse, et c'est là le danger. Je suis allé voir l'une d'entre elles, Mme Vve LE MOIGNE, qui est presque ma voisine. C'est une quinquagénaire alerte, qui a su rester fidèle au costume local. Toujours affable et souriante, elle m'accueille dans sa modeste demeure, au n° 64 de la route de Pont-Aven, à Rosperden, où je la trouve en plein travail. Autour d'elle, sur les meubles, des coiffes et des cols, prêts ou à préparer. Elle est heureuse que quelqu'un s'intéresse à ce métier qu'elle aime et qu'elle apprend, il y a 28 ans, lorsqu'elle resta veuve après 32 mois de mariage.

« Voyez, me dit-elle, j'ai un peu de travail aujourd'hui: un envoi d'un Cercle Celtique de Normandie. Longtemps, j'ai pu vivre de mon métier. Mais il se perd, et aujourd'hui ce n'est plus pour moi qu'une activité secondaire. D'autres repasseuses ont abandonné partiellement ou même

LA VILLE D'YS

16, Boulevard de Kerguelen (Près la Poste)
C.C.P. Nantes 231-15 - QUIMPER - Téléphone 7.04

KABIG BRETON - KAB-GWENN - KAB-MARINE

vêtement des Marins et Gémmeux Bretons. — Idéal pour la ville, la campagne, la montagne et la mer. — Préserve du froid et de la pluie. — Remise spéciale aux membres de B.A.S. et des C.C. sur justification de leur qualité.

ANORAKS et manteaux brodés.

ART BRETON & CELTIQUE - M. LE BERRE



Avez-vous un cadeau à offrir?... Offrez une faïence de Quimper...

l'artiste MICHEAU-VERNEZ

Sonneur de B.A.S.
a réalisé pour vous

- GRUPE D'ENFANTS DE PLOUGASTEL
sonnant du binlou et de la bombarde.
- COUPLE DE VIEUX SONNEURS
en bragot bras de Pontivy,
avec binlou koz et bombarde.
- DEUX SONNEURS DE BINIOU BRAS
en costume glazik de Plonévez-Forzay.

(Les membres de B.A.S., sur présentation de leur carte munie du timbre de l'année, peuvent obtenir ces faïences au prix de fabrique à

MAISON HENRIOT

QUIMPER

MISSION BRETONNE

d'Île-de-France

Le trait d'union d'esprit chrétien entre tous les Bretons de la région parisienne.

Bretons catholiques d'Île-de-France

FAITES-VOUS CONNAÎTRE A
M. l'abbé Elie GAUTIER,
233, rue de Vaugirard,
Paris-XV^e — C.C.P. 896-36 Paris

ET ABONNEZ-VOUS A
MISSION BRETONNE
100 fr par an.

La Plus Grande Bretagne

2, Cours Fénélon, Périgueux (Dordogne)

LE JOURNAL DE L'EMIGRATION BRETONNE EN AQUITAINE

Bretons qui avez la chance d'être restés au pays, pensez à ceux de vos compatriotes que les nécessités de la vie ont exilés. Soutenez les de votre amitié en vous abonnant à

LA PLUS GRANDE BRETAGNE
Abonnements ordin.: 150 fr. — de soutien: 300 fr. C.C.P. Limoges 277-63

« complètement leur ancien gagne-pain : il y en a, par exemple, qui travaillent dans les usines de conserves. Il faut vivre, n'est-ce pas ? La clientèle se fait des plus rares : les jeunes filles veulent à peu près toutes s'habiller à la mode de la ville, sans compter évidemment que bien des personnes, qui portaient la coiffe, il y a seulement quelques années, ont maintenant adopté le chapeau. Quel dommage d'abandonner un costume aussi seyant !

— A qui le dites-vous ! Elles ne se rendent pas compte de ce qu'elles perdent.

— Et puis, il faut bien le dire, certaines des femmes qui portent encore ou ont porté le costume de cette région lui ont fait grand tort...
— Comment cela ?

— Eh bien, c'est un péché d'orgueil, joint à leur coquetterie qui les a fait rechercher des parures (cols et coiffes) toujours plus grandes, plus fines, plus belles certes, mais aussi toujours plus chères et d'un entretien très difficile et naturellement plus coûteux. En général, d'ailleurs, ces personnes n'étaient pas de la campagne où l'on se montrait plus raisonnable ; mais c'étaient le plus souvent des personnes aisées des bourgs comme Rosporden, Pont-Aven, Bannalec, Scaër. Certaines ne savaient plus qu'imaginer pour modifier en particulier leurs cols qui ont pris des proportions si imposantes et ont été si ajourés, qu'ils sont devenus difficiles à porter dans certaines circonstances, mais surtout à repasser. Certains jours, on a même apporté aux repasseuses des cols « si ouvragés qu'elles ont dû refuser le travail, parce qu'elles ne pouvaient les faire « tenir ». Bref, une véritable période de folie ! De sorte que certains, craignant de ne plus pouvoir suivre cette mode ruineuse, ont préféré abandonner le costume du pays. J'avais pourtant crié casse-cou aux responsables car elles ne se rendaient pas compte qu'elles tuaient le costume. Mais je n'ai pas été écoutée. Plus tard on devait s'apercevoir que j'avais raison... Tout en faisant évoluer le costume, il était facile de garder une juste mesure qui aurait satisfait tout le monde. Car ce vêtement, ne subissant pas les bouleversements de la mode de la ville, a l'avantage d'être économique, contrairement à ce que peuvent penser certains.

— Mais n'y a-t-il pas d'autres causes à la raréfaction du costume ?
— Si. La dernière guerre a aussi fait du tort, car l'amidon, comme tant d'autres matières, était devenu rare. Mais il n'y a pas que cela, et j'en reviens encore à ce que je vous disais à l'instant : les coiffes trop hautes, les cols débordant largement les épaules étaient devenus mal commodes pour circuler en auto. De même, au bal, où les collerettes fines et trop larges étaient vite mises à mal... »

Puis, Mme Le Moigne me donne obligeamment de multiples explications d'ordre technique sur son travail : pour les cols et coiffes, elle se sert uniquement d'amidon cuit. « En effet, m'explique-t-elle, l'amidon cuit ne permettrait de supporter ni le vent ni l'humidité. » L'amidon cuit est utilisé sous la forme d'une sorte de bouillie dont on frotte soigneusement chaque partie de la pièce à repasser, préalablement lavée et séchée. Cette première opération est suivie de ce qu'on pourrait appeler un « étirage » minutieux de l'objet, qui ne doit comporter aucun faux pli. Enfin, pour les coiffes, c'est ensuite la dernière opération, c'est-à-dire le repassage proprement dit.

Pour les cols, par contre, c'est après l'étirage que commence le travail le plus délicat : le tuyautage (ou « ridage ») qui se fait à l'aide de « pailles » spéciales : celles-ci, que l'on trouve généralement dans les bois, doivent être fines, bien lissées de bout en bout, résistantes (pour ne pas s'écraser sous la pression du fer à repasser), droites, mais cependant plus minces en haut qu'à la base (afin de former le demi-cercle du col). Il faut, par le tuyautage, réduire à un arc de cercle de 75 à 85 cm de longueur en moyenne (non comprise la dentelle sur les épaules) le bord extérieur du col. Or, celui-ci, déployé, atteint de 2 m, 40 à 2 m, 50. C'est assez dire quel travail de longue haleine cela représente. C'est là aussi que réside la plus grande difficulté, car il faut procéder avec une grande régularité.

« C'est un coup à prendre, nous dit Mme Le Moigne. J'ai très bien réussi après seulement trois semaines d'apprentissage. » On place alternativement une paille sur le dessus du col, puis une autre en dessous, et

à chaque fois, il faut former le pli, de telle sorte que les pailles placées par dessus soient cachées par les plis formés autour des pailles placées par dessous, ces plis se rejoignant (et vice-versa). Un lacet, placé près du bord extérieur du col, aide à maintenir les pailles à leurs places respectives.

COUPE DU TUYAUTAGE DE COL



Cette importante opération achevée, il est procédé, sur les deux faces du col, au repassage proprement dit, qui dessèche l'amidon et permet (mais seulement lorsque toute humidité a disparu) d'enlever les pailles sans risquer de détériorer quoi que ce soit. Et enfin, pour terminer, c'est le coup de fer final qui donne au col son allure définitive, son « arrondi ».

« Combien de cols pouvez-vous ainsi repasser en une journée », demandai-je encore à mon interlocutrice.

« En moyenne deux, parfois trois s'ils ne sont pas compliqués, mais aussi quelquefois moins de deux s'ils sont très ouvragés. »

C'est ce qui explique que l'entretien des cols, compte tenu des heures de travail, de l'amidon employé et du chauffage du fer à repasser, soit nécessairement assez coûteux, quoique les prix actuellement demandés (qui s'échelonnent de 120 à 500 francs environ par col, suivant les repasseuses, les localités et les difficultés de repassage) ne semblent pas en rapport avec le coût de la vie.

Il est temps sans doute de conclure : si, à l'heure actuelle, il existe encore des repasseuses, qui manquent de clientèle, nous risquons de nous trouver bientôt devant une situation à peu près inverse : pour une clientèle (peut-être) équivalente, il n'y aura plus de repasseuses.

J'estime, pour ma part, que les mouvements s'intéressant au folklore breton, ont, dans ce domaine, quelque chose à faire, afin d'essayer de pourvoir, petit à petit dans l'avenir, au remplacement des spécialistes actuelles du repassage des cols et coiffes. Et, en attendant, aider celles-ci à continuer leur métier en orientant vers elles le grand nombre de nos jeunes gens qui ne savent pas toujours où s'adresser.

Il serait peut-être possible de décider certaines jeunes personnes à en faire un métier (où elles n'auraient, du reste, pas à se limiter à cette spécialité) ou tout au moins une activité secondaire.

Certaines jeunes filles ou jeunes femmes des Cercles Celtiques ne pourraient-elles s'y mettre également, ne fût-ce qu'en amateurs, pour elles-mêmes ? Le repassage de certaines coiffes tout au moins est relativement aisé et à la portée de celles qui voudraient s'en donner la peine.

Le camp d'été de B.A.S. étant mixte, ne pourrait-on y prévoir, parmi les différentes activités, quelques séances de repassage spécialisé pour l'élément féminin ?

La boîte aux lettres des suggestions est ouverte. Nous attendons vos solutions à ce problème de « folklore pratique ». Rien ne doit être négligé pour sauvegarder une des plus belles richesses de notre Bretagne. Car, ne l'oublions pas, la disparition du repassage spécialisé signifierait, pour certaines régions, la condamnation à mort du costume féminin.

ALBERT HEMERY.

N.D.L.R. — Notre ami Albert Hémery nous a communiqué en même temps que son article une première liste de repasseuses. Celle-ci paraîtra dans l'« Annuaire de Bretagne », en bonne place. Nous demandons à toutes les personnes qui seraient susceptibles de nous fournir (d'urgence) des renseignements positifs à ce sujet de le faire sans tarder. Bien mentionner : « Pour l'Annuaire de Bretagne », et indiquer en sus des noms et adresses des repasseuses, les travaux qu'elles sont susceptibles d'accomplir, les prix demandés, délais de livraison, etc.

La Bretagne féodale (XI^e - XIII^e siècle)

Non moins féconde que la période précédente, l'histoire du Duché de Bretagne fut cependant différente sur le plan politique. En effet, l'émigration de la presque totalité de l'élite bretonne vers le centre de la France ou vers l'Angleterre pour échapper aux Normands, a considérablement modifié les hommes et leur façon de penser. Une extension territoriale de la Bretagne n'est plus possible : aussi l'effort tout entier se porte-t-il sur le relèvement du pays. Par ailleurs, cet effort se faisant au début de la féodalité, l'empreinte de cette époque fut très marquée en Bretagne.

Après les rivalités des Comtes de Nantes et de Rennes qui se terminèrent par la victoire de ces derniers sur les Nantais soumis aux Angevins, quatre dynasties montent successivement au pouvoir, animées de la même volonté : résister à l'emprise des souverains anglais et français.

La MAISON DE RENNES (952-1066) lutta contre les Ducs d'Anjou et de Normandie et abolit le servage la première en Europe. La MAISON DE CORNOUAILLE (1066-1169) se signala lors des Croisades, ainsi que par des réformes intérieures, et sous Conan Le Gros (1127) par la première codification internationale de protection des navires marchands. Avec les PLANTAGENETS (1182-1213), la Bretagne est d'abord assimilée aux possessions anglo-normandes, bien que les Ducs eux-mêmes, de race angevine, ne tardent pas à placer très haut leur indépendance. Enfin, l'influence proprement française commence avec PIERRE DE DREUX (1213), prince capétien. Le premier il fit l'hommage-lige au Roi de France, mais son action ducal reste très bretonne. La principauté se consolide de plus en plus malgré le caractère aléatoire de sa politique de balance entre les rois d'Angleterre et de France.

Le clergé breton, issu de l'Eglise Celtique, apparaît d'un type assez particulier au début du moyen âge. Définitivement constitués par Nominos, les évêchés — à l'exception de Dol qui fut métropole de Bretagne jusqu'en 1199 — resteront tels quels jusqu'à la Révolution française. Mais les dévastations normandes mettent l'Eglise de Bretagne dans un état lamentable et les évêques, mus par des préoccupations surtout temporelles, transfèrent leurs diocèses en biens de famille.

La Papauté réforme l'Episcopat et la discipline ecclésiastique en favorisant la création de nombreuses abbayes de réguliers ; mais la foi reste plus vive qu'éclairée. La querelle de la métropole bretonne lui permettant de s'ingérer dans le contrôle de la réforme, celle-ci une fois achevée, Dol est cependant déchu au profit de Tours, par défiance d'un schisme breton.

La réorganisation politique et sociale de cette période coïncide avec la réforme religieuse dont les moines venus des grandes abbayes de Touraine, d'Anjou et de Normandie furent les agents et les bénéficiaires. En effet, si les paroisses, les diocèses et l'organisation ecclésiastique ont survécu aux Normands, au contraire, l'organisation civile a complètement disparu. Les anciens « pagi » ont été détruits et des fondations romaines et bretonnes seuls subsistent les centres les plus importants : capitales de petits pays ou sièges d'évêchés, soit une dizaine de petits centres.

Au XI^e et au XII^e siècles, une soixantaine de bourgades naissent et ne tardent pas à former les « villes » bretonnes. Les agents fondateurs furent d'une part le château protecteur des marchés : Fougères, Dinan, Josselin, Hennebont, etc., d'autre part le clergé qui attirait les foules : Dol, Redon, St-Méen, Quimperlé, etc. Il est remarquable de n'y trouver aucun *plou* ou *guel*. D'autre part, tous ces embryons de villes sont sur des rivières, assez loin de la mer, la vie maritime étant encore pratiquement inexistante.

Avec la fondation et le développement des abbayes, de nombreux prieu-

rés furent créés et certains d'entre eux rattachés aux abbayes françaises, notamment Marmoutiers, St-Florent, Pontlevoy, Mont-Saint-Michel, etc. Ce succès peut s'expliquer par le manque de prestige personnel et de moyens des abbayes bretonnes mal remises des dévastations normandes et de l'anarchie suivant le X^e siècle. Toutefois il est bon de noter que le succès des abbayes françaises se limite presque exclusivement au Haut-Pays, la Basse-Bretagne n'ayant pour tout prieuré que Châteauneuf, Corlay, Pont-Abbé et Pont-Croix.

Les divisions féodales généralement décrites par les historiens modernes et considérées comme une régression n'en ont pas moins marqué fortement toute la vie populaire bretonne presque jusqu'à nos jours : ainsi les coutumes dites « folkloriques » — aire d'extension des coiffes, danses, usages commerciaux ou de droit, parlers locaux, etc. — se répartissent sur la carte presque exactement d'après les divisions féodales du haut moyen âge et nous verrons, par la suite, les divisions électorales à la veille de la Révolution française coïncider avec les divisions du XII^e siècle, soit 700 ans plus tard.

YANN POUPINOT.

IL Y A « TUYAUX » ET TUYAUX, « BOURDONS » ET BOURDONS..

Le dernier article de E. ALLAIN, fort intéressant, et qui semble clôturer la série de ses articles sur les instruments populaires à vent, me pousse à donner certaines précisions sur des anches et leur destination. E. Allain a fort bien su décrire les différents instruments, les classer et montrer leurs rapports et leurs différences. A propos de l'anche de petit bourdon, accolé à la même souche que le flûtiau, dans la cornemuse berrichonne, bourbonnaise, ou encore dans les cabrettes ou chabrettes auvergnate et limousine, il faut remarquer que la partie munie de l'anche de ces bourdons est de perce conique. Les bourdons sont en général de perce cylindrique, soit de deux ou trois diamètres différents suivant les types. La sortie la plupart du temps se termine par une caisse de résonance. Dans la chabrette auvergnate, la deuxième partie du bourdon, ne possède pas cette caisse de résonance, et le ton est arrêté par un trou percé à 3 cm environ de la sortie. Ces bourdons possèdent évidemment une anche double. Il en est de même pour certaines pièces du *suteau-pipe* d'Irlande, celles qui ont des clés, et qui cependant sont considérées comme des bourdons.

Les bourdons à perce cylindrique sont munies d'anches battantes en général. Ce détail peut servir encore à déterminer les familles d'instruments dits à outre.

Par ailleurs je puis vous donner quelques détails intéressants sur la *gaita*. J'ai la bonne fortune d'en avoir une en ce moment en réparation. Un grand bourdon en trois parties avec une très grosse caisse de résonance à son extrémité. Un suteau genre biniou koz et un flûtiau en « ut », c'est-à-dire plus court que celui du biniou bras. Le même nombre de trous pour les doigts et le son arrêté par un trou traversant de droite à gauche, et un trou du même diamètre en dessous, au total trois trous. La sortie du flûtiau est évasée en pavillon genre clarinette : ainsi que la sortie du flûtiau des chabrettes. Ces trois pièces sont prises dans des souches fixées sur une peau entière de jeune chien avec le poil extérieur. Les deux pattes de derrière sont ficelées ; un trou percé sur le flanc pour la souche de bourdon ; une des pattes avant sert à la souche de suteau, l'autre est ficelée, et enfin le cou du chien froncé sur la souche de flûtiau. Cet instrument fait beaucoup de bruit : un son nasillard très fortement soutenu par le bourdon.

DORIG LE VOYER.

NOTRE COUVERTURE :

Le Cercle Celtique de Quimper.

(Photo Gouiffès, Quimper.)

(1) Cf. AB SONER numéros 11, 12, 15/16, 17, 18, 19.

Bal à 2 et à 4 de Poullaouen

I. — « TAMM-KREIZ ». CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES DIVERSES FIGURES

Cette appellation de « tamm-kreiz » — littéralement « morceau de milieu » — désigne d'une manière générale tout ce qui sert de contre-danse et s'applique aussi bien aux *fibidi* qu'aux différents bals (à 2, à 4, en rond).

Par opposition à la gavotte, danse collective, le *tamm-kreiz* est d'abord — ou plutôt était d'abord — une danse individuelle, une sorte de danse galante, que chaque danseur réservait à sa partenaire. Ce caractère se manifeste surtout dans le bal à 2 ou *pachpi mod koz* chanté, sous sa plus ancienne forme. Cette figure se dansait entièrement par couples — sans ronde-promenade — et, de plus, elle se rythmait sur un son d'amour qui retrace en une sorte de raccourci, les étapes de la vie sentimentale d'un Breton : invocation à l'Amour, hésitation avant l'aveu, *gweladenn*, etc.

Le *tamm-kreiz* est aussi, et tend à le devenir de plus en plus, une danse de repos, une sorte de diversion au milieu de la gavotte. Ce caractère se marque dans le bal à 2 deuxième manière, dans le bal à 4 et le bal en rond, toutes ces figures comportant une partie marchée ou « promenade » précédant le bal proprement dit. Le bal en rond, dernier stade de l'évolution, n'est plus qu'une simple pose au milieu de la gavotte : cavaliers et cavalières se tenant par le petit doigt, main à hauteur approximative de l'oreille, marquent le rythme *sur place*, dans le bal proprement dit, en étendant les bras en avant et les fléchissant tous les deux temps.

Dans toutes ces figures — c'est un trait qui les distingue des bals « doubles » du Sud-Cornouaille, — la promenade et le bal proprement dits sont toujours d'égale durée : une phrase musicale répétée ou 16 temps.

Le *fibidi* enfin, dernière figure de contre-danse, qui alternait avec les bals, sans connaître toutefois la même faveur, se pratique de moins en moins. Ce pas ne se limite d'ailleurs ni à la région du Poher, ni même à la Bretagne.

II. — BAL A DEUX. DECOMPOSITION.

Promenade. — Elle se fait en rond par tous les couples réunis, dans le sens d'évolution de la gavotte. A la fin de cette promenade, chaque cavalier libère sa main gauche et se tourne vers sa partenaire pour lui prendre la main droite. Si l'on recherche un effet d'ensemble dans l'exécution de ce mouvement, on peut utiliser les deux derniers temps de la promenade pour prendre cette position de départ du bal proprement dit.

Bal proprement dit. — Il se fait au pas de gavotte avec cette particularité que le premier pas du bal correspond au cinquième pas de la gavotte (croquis n° 1), le deuxième au sixième, et ainsi de suite.

Le cavalier avance jusqu'au quatrième pas du bal (8^e de la gavotte) et recule pour les quatre pas suivants (croquis n° 2), etc., ceci deux fois de suite (mouvement de sens inverse pour la cavalière).

Ce va et vient se termine, la première fois, avec le chassé du 4^e pas de la gavotte, pied gauche légèrement en avant du pied droit (croquis n° 3). La deuxième fois, par contre, cavalier et cavalière, pour marquer la fin du bal, prennent appui sur le pied gauche à 7 pour se soulever légèrement et retomber sur les deux pieds réunis.

Pour les bras, même mouvement que dans la gavotte, bien scandé au dernier pas.

Il est à remarquer que c'est dans le bal à 2 (2^e manière surtout) que le mouvement des jambes du cavalier est le plus souple, le plus nerveux et le plus scandé.

Pachpi mod Koz (bal à deux)



4 premiers pas
4 derniers pas



Bal à quatre

(1) Cf. cours précédents dans AR SONER numéros 10, 11, 12, 14, 18, 19.

III. — BAL A QUATRE. DECOMPOSITION

Promenade. — Elle se fait en rondes de quatre (deux couples). On peut utiliser les deux derniers temps de la promenade pour prendre la position de départ du bal proprement dit, le main droite du cavalier prenant la taille de la cavalière (croquis n° 3).

Bal proprement dit. — Se fait au pas de gavotte sans changement, départ du pied gauche.

Mouvement du cavalier. — Dansant sur place, dans les quatre premiers pas, il fait passer devant lui sa cavalière qu'il accompagne de la main gauche; légère rotation du corps de la droite vers la gauche. (Le croquis n° 2 donne la position au premier pas.)

Dans les quatre derniers pas, il effectue un tour complet sur lui-même, avec la cavalière de son partenaire, qu'il prend à 5, et qu'il place à sa droite à 8 (milieu du bal; position de départ, cavalières interchangées).

Le mouvement est répété, et, cette fois, ce sera sa propre partenaire que le danseur reprendra et replacera à sa droite aux temps correspondants (fin du bal).

Noter que la première fois, milieu du bal, la jambe gauche se trouve fléchie (8° pas de la gavotte, tandis qu'à la reprise du mouvement, on rabat le pied gauche à terre pour marquer la fin du bal.

Mouvement de la cavalière. — Elle décrit un 8 autour des cavaliers (croquis n° 3) dans les 16 temps du bal de la manière suivante: elle prend de la main droite, la main droite de sa partenaire et avance dans la direction même de celle-ci pendant les deux premiers pas. Elle la contourne et oblique ensuite (3 et 4) vers la droite, pour aller au devant du cavalier de sa partenaire, la première fois, et au devant de son propre cavalier à la reprise du mouvement. Elle pose également le pied gauche à terre pour marquer la fin du bal.

MUSIQUE. — Le binou répète chaque phrase musicale (promenade et bal) après la bombarde. Voir *Sonit' la sonerie* n° 113 et suivants.

ERRATA

Dans notre précédent numéro, page 5, 7^e ligne ...*Bolazec, Poullaouen se trouve à mi-distance...* — 3^e alinéa, 5^e ligne, il faut lire: *trujen gol* au lieu de *trejen gol*. — Page 7, 2^e alinéa: *kazel ouz kazel* au lieu de *kazet ouz kazet*. 3^e alinéa, 3^e ligne, il faut lire: *caractérise, pour le cavalier, par le mouvement continué de flexion des jambes en arrière, mouvement simplement esquissé chez...* — VI. Décomposition, 8^e pas, lire: *distoka* au lieu de *diskota*. — Nous prions nos lecteurs de nous excuser de ces erreurs.

(Tous droits réservés.)

Louis ROPARS et Jo LE CORRE.

Votre Cercle
Votre Amicale
Votre Société

ont-ils envoyé leurs renseignements aux
conditions fixées par nos circulaires ?

Vérifiez de suite.

Si non, faites le nécessaire.

— NOUS NE POUVONS GARANTIR
L'INSERTION DES RENSEIGNEMENTS
QUI NOUS PARVIENDRONT APRES LE

15 Janvier

« L'Annuaire de Bretagne »

N° 2

Prix : 15 fr

JANVIER 1951

BULLETIN DE LIAISON & D'INFORMATIONS

SUPPLEMENT AU N° 20 DE LA REVUE « AR SONER »

ADMINISTRATION: Yvon LAIGLE, St-Pair-sur-Mer (Manche) — C.C.P. 519-94 Rennes

ABONNEMENTS: Ar Soner et Bulletin: 500 fr. - Bulletin seul: 150 fr (timbres acceptés)

REDACTION: Polig MONJARRET, 13, rue du Mur, Morlaix (Finistère)

Tout communiqué destiné à l'insertion doit parvenir à la Rédaction avant le 15 courant.

CHRONIQUE DE L'AMICALE « LOIRE ET VILAINE »

REUNION GENERALE DE L'AMICALE INTER-CERCLES « LOIRE-ET-VILAINE »

Le 15 octobre, jour du pardon de Saint Clair à Sallé, pays des paludiers, les représentants des quatre cercles de La Baule, Guérande, St-Nazaire et Sallé se trouvaient réunis sous la présidence de M. Robert Le Grand. On sait le but essentiel de cette amicale créée en 1949, qui est d'établir une liaison entre les quatre cercles situés entre Loire et Vilaine, c'est-à-dire en Presqu'île Guérandaise.

M. Le Grand transmit les excuses d'Ar Vro Wren, du Cercle Celtique de Guérande et de Sallé, retenus par leurs occupations. M. Mahé, secrétaire donna lecture du rapport moral qui est encourageant. Les activités de l'Amicale ont été nombreuses et variées.

Il y eut deux catégories de sorties: celles ayant un but instructif et celles ayant simplement un but distrayant.

M. Mahé rappela la conférence-promenade faite à Guérande, la réunion au cours de laquelle deux membres du C.C. de Vannes vinrent enseigner les vieilles danses vannetaises.

Il y eut la promenade à la forêt de Falmont avec visite du château de Josselin et arrêt à Floc'h chez Doris Le Voyer, la sortie à Pontivy-Cherléan et la fête inter-cercles du 3 août donnée au casino de Pornichet, si brillamment réussie et le grand pardon de St-Clair ayant lieu ce jour-même qui peut compter parmi les principales manifestations de « Loire-Vilaine ».

M. J. Le Bihan donne le compte rendu financier et note, que les membres cotisants atteignent maintenant 500. Le groupement possède en outre un matériel de fête.

M. Mesnard, président du C.C. de St-Nazaire, propose de faire un don de 5 000 francs (1 000 fr par l'Amicale et 1 000 fr par chacun des Cercles) pour la défense de la langue bretonne. Il entretient l'assemblée d'un projet de semaine culturelle bretonne en 1951.

On parle aussi du Bleu-Brug 1951, de sorties instructives dans la région.

Avant de se séparer, les membres de l'Amicale décident d'adresser une lettre de félicitations au sujet de la remise en

état des remparts de la vieille cité millénaire de Guérande.

Et la séance est levée afin de participer au Pardon.

F. HIEYER

AR VRO WENN LA BAULE

Le 5 novembre dernier s'est tenue à la mairie de La Baule la réunion générale annuelle d'Ar Vro Wenn. Au cours de la réunion il fut procédé à l'élection de trois membres sortants du comité directeur. Furent élus: M. M. Bouraisier et Lalande, et M. Michel Robert. Le comité directeur ainsi reconstruit élut le nouveau bureau ainsi composé: Présidente, Mme Le Grand, vice-président, M. Laga Thu; secrétaire, Mlle Desmays; trésorier, Mlle Bouraisier. L'ancien secrétaire, M. Pineau, démissionnaire du bureau mais non du comité directeur, donna lecture des activités de l'année dont voici les principales:

Bal de la nuit de mai au Casino de Pornichet, organisé traditionnellement depuis trois ans par Ar Vro Wenn. En juin, organisation de trois fêtes folkloriques au Casino de La Baule à l'occasion 1) du congrès international des médecins gynécologues, avec la participation des 4 cercles de Loire-Vilaine; 2) du congrès national des blessés du poumon avec Ar Vro Wenn; 3) du congrès national des notaires avec les cercles de Guérande, La Baule et Sallé. En juillet, participation aux grandes journées folkloriques de Tournai en Belgique où Ar Vro Wenn compte de nombreux amis. En août, grand pardon de la Baule, organisé par Ar Vro Wenn seul, avec l'appui financier de la municipalité. En septembre, participation à différentes manifestations dans la région, Messelles, St-Etienne-de-Montlieu, etc.

Entre temps nous avons eu le plaisir d'entendre des conférenciers de talent entre autres MM. Bernard Roy de Nantes, Marquer du collège St-Sauveur de Redon, Le Floc'h, secrétaire de la Chambre de Commerce de St-Nazaire, etc.

La prochaine manifestation d'Ar Vro Wenn sera la bal des rois le dimanche 7 janvier 1951.

Les projets pour l'année à venir sont nombreux et de grande envergure. Souhaitons que les événements inter-

tionaux nous laissent la possibilité de les mettre à exécution pour la plus grande gloire de La Baulé et de la Bretagne. Et puisque la nouvelle année sera amorcée quand paraîtront ces lignes, Ar Vro

Wenn prie Ar Soner ainsi que tous les Cercles de Bretagne et d'ailleurs d'accomplir ses vœux les plus sincères pour 1951. Bloavez mad.

AR VRO WENN.

AR SONER présente à ses lecteurs et amis ses vœux les plus sincères pour l'année 1951 et remercie ceux qui lui ont exprimé leurs en s'excusant de ne pouvoir leur répondre à chacun séparément.

BLOAVEZ MAT !

A TRAVERS LES GROUPES

CERCLE BRETON

Récemment, le bagad du Cercle Breton s'est rendu au stade Malakoff pour la réception de l'équipe londonienne de Wasps, pour son match de rugby avec le Stade Nantais. Le bagad composé de 4 binious et 3 bombardes, précédé des armes de Nantes, a exécuté plusieurs airs devant la tribune d'honneur puis a amené les équipes au centre du terrain.

Le 2 décembre, à l'amphithéâtre de l'École de Commerce, a eu lieu la seconde conférence publique du C. B. N. M. Jean Choleau, président de la F.R.B., y a parlé de Pierre Landais, le grand argentier de Bretagne, et a obtenu un succès dû autant à ses qualités de conférencier qu'à l'intérêt du sujet présenté.

AR C'HOUEJOU GLAS — CONCARNEAU

Le Cercle « Ar C'houejou glas » (Les Frets bleus) a enregistré à la fin de l'été, un grand nombre de nouvelles recrues. Actuellement plus de 40 membres assidus suivent régulièrement les répétitions.

Ces répétitions ont lieu au Cercle municipal, rue du Petit-Thouars, tous les mardis soir. Le vendredi la salle est également mise à la disposition du groupe pour les cours de breton et conférences.

Le Cercle envisage d'organiser cette année, avec le concours de la C.E.A.F. et de Kandale'n de nombreuses conférences auxquelles pourra évidemment assister la population.

Un Cercle qui vit et qui progresse, c'est celui de Konk-Kerne.

QUIMPER

UN NOUVEAU BAGAD

Un nouveau bagad s'est constitué au Likés. Le bureau est ainsi constitué : M. BEGOT, président d'honneur ; M. Hervé LE GUEN, président ; M. Per SA-

NANTES

LAUN, vice-président ; M. Hervé LE GUEN, trésorier ; M. Yann PLUNIER, secrétaire ; MM. Ronan QUEMERE, 1 D., LE CORRE (2 D.), Corentin QUERE (3 D.), TOULGAT (4 D.), Michel LANDAIS (5 D.). Bonne chance au nouveau bagad.

DANSERIEN GLAZIK QUIMPER

Le C.C. de Quimper qui dirige notre collaborateur Jean Lédan, prend actuellement un nouvel essor. De nombreuses recrues sont venues renforcer ses rangs. Les répétitions de danses, de chorales, de théâtre, de breton et les conférences, sont assiduellement suivies. Une garde-robe entièrement renouvelée donnera au Cercle l'allure et le « chic » qu'exige la capitale de la Cornouaille.

Déjà de nombreux déplacements dans les quatre coins de la France, sont assurés.

Répétitions. — Chorale lundi à 20 h 30, 22 bis, rue de l'Hospice. — Danse : jeudi à 20 h 30 et dimanche matin à 10 h 30, au Canard Bleu, rue Ste-Catherine.

VANNES

UN NOUVEAU BAGAD EN FORMATION

Un nouveau bagad vient de se créer à Vannes. Il se réunit une fois par semaine le vendredi et groupe actuellement neuf sonneurs dont plusieurs jeunes de 12 à 13 ans. Le siège social est chez P. LE DORZE, 18, rue St-Gildas. L'emblème choi-

PONT-AVEN

UNE DATE A RETENIR : le 22 avril 1951, le nouveau bagad de Pont-Aven donnera un grand bal dont le bénéfice servira à l'achat d'instruments. Les sonneurs et leurs amis s'y donneront rendez-vous.

Ceci s'est passé à Flestin-les-Grèves, et le plus drôle c'est que ça s'est réellement passé le 13 août :

Un touriste : « Portez-vous tous les jours votre costume et votre grand chapeau ? »

Tino. — Non simplement les jours de fêtes.

Le touriste. — Et qu'avez-vous alors sur la tête habituellement ?

Tino. — Des cheveux.

Le touriste. — ! ! !

MARIAGE BRETON

Il semble que loin du pays, l'esprit, la fierté et l'amour du sol natal s'affirment mieux encore qu'en Bretagne. Effet de la nostalgie ? Réaction contre la plus grande uniformisation de l'extérieur ?... Toujours est-il que les « mariages bretons » (lire en page en dehors de Bretagne qu'en ses frontières. Exception faite de quelques-uns (comme celui récent de Scaer que nous souhaiterions tous ainsi) il semble en effet, comme le souligne le petit article signé E.E. qu'un certain respect humain (disons honie) empêche souvent nos jeunes de revêtir le costume national autrement qu'en exhibition.

Trop long préambule pour signaler le mariage breton de nos amis du C.C. de Casablanca, Andrée BERTHOU et Jean SAULAIS, mariage qui a valu une mention chaleureuse de la presse de Casa.

Nous comprenons d'ailleurs sans peine l'enthousiasme des « spectateurs » devant le défilé d'une quarantaine de Bretons et Bretonnes tous dans le costume national, et accompagnant le nouveau couple (en Pont-Aven), précédé de nos amis B.A.S. sonnant avec pleins poumons, et avec quel cœur.

Nos félicitations les plus sincères et nos vœux aux jeunes époux.

NOTA. — Certains abonnés du Maroc se sont plaints de ne pas recevoir leur revue. Qu'ils n'imputent pas cela à une négligence de notre part : toute l'expédition de la revue est vérifiée après mise sous bande, numéro par numéro... Les abonnés ainsi victimes des P.T.T. ont intérêt à réclamer à notre correspondant : Yannik ALLIQUO, 4 rue Sauvage, Casa, qui leur fera parvenir aussitôt le numéro manquant. Y.L.

UN CONGRES FOLKLORIQUE

Au cours d'une importante réunion qui groupait quelque 21 Sociétés folkloriques du Sud-Est de la France à Avignon, de nombreuses « revendications » ont été formulées. Pour mieux appuyer ces desiderata, ces sociétés ont fondé la Fédération des Sociétés Folkloriques du Sud-Est. Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-uns des vœux formulés, persuadé qu'il ne serait pas déplacé de les reprendre pour notre propre compte.

« Maintenir » des traditions, l'action groupes folkloriques est déglacé de tout caractère professionnel et est entièrement désintéressée. Jusqu'ici ils ont accepté avec résignation l'ignorance dans laquelle ils étaient tenus par les pouvoirs publics, mais il serait temps qu'ils recourent à cette indifférence. En lutte la plupart du temps à de grosses difficultés financières (coûtées, locaux, etc.) des subventions officielles doivent être obtenues aux mêmes titres que les fédérations sportives.

2) Ambassadeurs d'une culture populaire seuls les groupes autochtones, exerçant leur activité folklorique sur le terroir natal, devraient être accrédités pour aller représenter à l'étranger cette culture et non des succédanés de grande ville trop souvent coupés de l'authenticité.

A ce sujet les fédérations devraient être consultées lorsque le gouvernement français est sollicité par un gouvernement étranger, pour l'envoi de groupes folkloriques au delà de ses frontières.

ECHOS ET NOUVELLES

3) Edition d'une carte folklorique et touristique.

4) Edition d'un dépliant folklorique touristique destiné à la propagande à l'étranger.

5) Réalisation de films documentaires folkloriques ou touristiques en couleurs naturelles, tournés avec le concours des groupes folkloriques.

6) L'enseignement officiel du folklore à l'école tel qu'il fut défini par le docteur de la Farge au congrès de Montbéliard en 1937, au congrès international du folklore à Paris en 1939 et à Strasbourg en 1948.

7) La réduction de 50% en collectif sur la S.N.C.F., réduction consentie aux groupements sportifs et de jeunesse.

D'autre part la constitution d'une fédération internationale du folklore a été soulevée.

Enfin, la défense et la propagation des dialectes provençaux ont fait l'objet d'importants débats.

(De notre correspondant

J. QUATREBEUF.)

UN CONCOURS

Dessinateurs à vos chevalets ! Un concours est ouvert. Il s'agit de réaliser la maquette de la couverture du Recueil d'airs de binioù de Polig. Voici le texte qui devra obligatoirement figurer sur cette maquette :

C'HOUEZ ER REUZ !

290 airs pour binioù et bombarde
Polig Monjarret

Deux couleurs plus la couleur du papier (le noir comptant pour une couleur). Format in-8 raisin : 15 cm x 23 cm. Il est possible de réaliser cette maquette en agrandissement, à condition d'utiliser un multiple de ces dimensions. La clicheuse lui donnera les mesures nécessaires.

Un recueil hors commerce, imprimé au nom de l'artiste, sera offert, avec une dédicace de notre ami Polig à celui dont la maquette aura recueilli les suffrages du bureau de B.A.S.

Le deuxième prix recevra un recueil de luxe.

AU TABLEAU D'HONNEUR

Le Cercle Breton de Nantes nous a envoyé une première inscription de 20 exemplaires de l'Annuaire de Bretagne...

Le Cercle Celtique de Poulleanc a pris 10 nouveaux abonnements à Ar Soner. Avec ses huit précédents il atteint 18 ex.

RADIO-BRETAGNE

Le 7, 18.00 : « Champ de Mars » (quelques régiments bretons à travers l'histoire). — Le 8, 22.00 : Musique en Bretagne; Lavé Bertrand (par J. Rabut). — Le 10, 19.20 : Souvenirs de champions bretons.

— Le 11, 19.20 : En aïe-aïe à travers l'histoire bretonne. — Le 12, 19.20 : Fêtes en Bretagne (B. de Paradis). — Le 15, 22.00 : Musique en Bretagne; Darius Millaud (J. Rabut). — Le 18, 19.20 : En aïe-aïe à travers l'histoire bretonne. — Le 19, 19.20 : Fêtes en Bretagne (de Paradis).

— Chaque dimanche, Guimerech (247.7), émission en breton de P. Hellias et P. Trepoix (12.30 à 12.55).

— Chaque jour à 7.30 : informations régionales.

BODADEG AR SONERION
Assemblée des Sonneurs
de Bretagne

Morlaix, le 15 décembre 1950.

— SECRETARIAT GENERAL —
12, rue Mur, Morlaix (Finistère)

Cher Compatriote,

Je suis heureux de vous faire part de la naissance prochaine d'un nouveau recueil d'airs de biniou et de bombarde. Le premier travail de collationnement et du choix des airs est terminé. Sur plus de huit cents airs notés au hasard de dix années de « vagabondage » folklorique, j'ai choisi les deux cents mélodies, marches, danses, airs de circonstances, qui me paraissent les plus dignes d'être propagés.

Je les ai notés tels qu'ils étaient joués, avec la cadence métronomique, les variantes, les fioritures propres à chaque sonneur. Quelques airs chantés, susceptibles d'être « sonnés », ont été transposés et notés dans la tonalité habituelle.

Après *Sont' ta sonerion* (Sonnez donc, sonneurs) phrase célèbre dans toutes les noces de l'Arrez et du Trégor (n'est-elle pas le début d'un chant que l'on avait coutume d'entonner le soir du mariage, dans la chambre des époux, au moment de leur servir au lit *ar soubenn al laez*, la traditionnelle soupe au lait ?), après *Sont' ta Sonerion* donc, B.A.S. vous offre

C'houez er beuz !

(Souffle dans le buis !)

Autre « slogan » cher aux danseurs de gavottes et qu'ils utilisent toujours lorsqu'il s'agit de faire partager aux sonneurs leur joie de danseurs, ou encore de ranimer le courage vacillant du *talabarder* épuisé !

Hélas, les frais d'impression, de copie de musique et de clicherie ne nous permettent pas de l'offrir à un prix à la portée de toutes les bourses, et ce en raison du tirage limité par notre faible clientèle de sonneurs.

Cependant, et afin de ne pas grever le budget 1951 de B.A.S., nous lançons la présente souscription qui présentera l'avantage à nos amis d'une réduction importante.

En conséquence, vous trouverez ci-dessous un bulletin de souscription auquel vous réserverez, je l'espère, le meilleur accueil.

Je vous prie d'agréer, cher compatriote, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes meilleurs sentiments bretons.

POLIG MONJARRET.

C'houez er beuz !

200 AIRS DE BINIOU ET BOMBARDE
recueillis et notés par POLIG MONJARRET,
Secrétaire général de B.A.S.

Préface de PIERRE HELIAS. Introduction et notes de l'auteur.
Sous couverture deux couleurs. Format in-8° raisin.
Illustré de 10 photographies et nombreux dessins.

Prix de l'exemplaire ordinaire (après parution)	450 fr + port
par souscription	380 fr franco
Il est tiré en outre 50 exemplaires numérotés de 1 à 50, sur beau papier, et 25 exemplaires hors commerce numérotés de A à Y.	
Prix de l'exemplaire de luxe (après parution)	600 fr + port
par souscription	500 fr franco

$\text{♩} = 108$ EV CHISTR 'TA, LAOU... SKAER

$\text{♩} = 114$ EVIT MONT D'AN ILIZ BAOD

Voici une page prise au hasard dans le recueil C'HOUEZ ER BEUZ de notre ami Polig Monjarret: deux airs de marche chacun bien connu à Scaër et à Baud. C'HOUEZ ER BEUZ vous offre 50 marches, marches nuptiales, airs de circonstance, marches pour kevrenn, sonioù, gwerzioù, et 150 airs de danses des différentes régions de Bretagne.

1^{er} MARS 1951

CE QUI MANQUAIT EN BRETAGNE...

CE QUI ETAIT ATTENDU PAR TOUS...

l'Annuaire de Bretagne

- Si vous voulez connaître... quelle est la répartition des sonneurs bretons...
- Si vous voulez savoir... qui apprend le breton et à quel âge...
- Si vous voulez savoir... quel est l'anniversaire historique de chaque jour...
- Si vous voulez avoir une notion précise... des opinions qui se partagent le peuple breton...
- Si vous voulez connaître la participation bretonne dans l'économie française...
- Si vous voulez connaître le bilan de l'année écoulée et le programme de l'année 1951...
- ...Et tous les renseignements relatifs à tous les Cercles Celtiques, Amicales de Bretons émigrés, Sociétés les plus diverses de Bretagne...
- Si, enfin, il vous importe d'avoir toujours à portée de la main une monographie historique, géographique, économique, culturelle, simple, attrayante et pratique...

Qu'attendez vous pour souscrire à l'ANNUAIRE DE BRETAGNE 51

et pour Y FAIRE SOUSCRIRE TOUS VOS AMIS ?

Prix du vol. : 285 fr franco. — Par souscription : 200 fr franco.

Adresser toute correspondance et souscription à :

L'ANNUAIRE DE BRETAGNE

Yvon LAIGLE, rue St-Michel St-Pair-sur-Mer, C.C.P. 519-94 Rennes

KOMZOU DIZOLO

LIBRES PROPOS

N.D.L.R. — Nous rappelons qu'aucun article figurant dans cette chronique ouverte à tous, ne saurait engager la responsabilité d'« Ar Soner ». Quelqu'en soit le signataire cela reste son propre « point de vue ».

Nous recevons de notre gérant la lettre suivante qu'à sa demande nous insérons ici sans en changer une virgule... — P.M.

Mon cher Polig,

Il n'est peut-être pas dans mes attributions de prendre part au débat d'ordre rédactionnel qui s'est élevé récemment au sujet de la question orthographe bretonne. Je crois cependant devoir faire entendre la voix du bon sens et de la justice qui semble avoir été quelque peu étouffée lors de ce débat. Je crois également me faire l'écho d'une indignation mal contenue parmi nombre de nos jeunes du mouvement folklorique breton. (N'oublions pas que la revue Ar Soner est faite pour eux.) Il me semble qu'une « tribune libre » existait dans Ar Soner ? J'aimerais qu'on la rouvre pour ces quelques lignes, si toutefois l'ostracisme voué au ZH (puisqu'il s'agit de lui) n'est pas poussé jusqu'à en verrouiller l'accès à un plaidoyer... même indirect.

Si l'orthographe utilisée depuis la parution d'Ar Soner était le KLTG, c'est ceux qui avaient créé cette revue et l'alimentaient utilisaient habituellement cette orthographe. Tu te souviens, mon cher Polig, qu'en un temps où nous ne prévoyions certainement pas cette offensive, je m'étais fait le défenseur du KLT, sans vouloir le moins du monde cultiver l'éclectisme mais seulement soucieux de justice. En effet, je prétendais que tout texte écrit en KLT qui nous parviendrait devrait être inséré dans cette orthographe alléguant :

1°) qu'un auteur était tout de même plus qualifié que nous (éditeur) pour choisir « son » orthographe et que transcrire son texte en une autre graphie serait pour le moins... fort discourtois ;

2°) que notre revue, folklorique avant tout, n'avait pas à trancher d'une façon irrévocable sur une question extra-folklorique ;

3°) que parmi les lecteurs de notre revue il y avait des partisans de chaque orthographe et qu'il n'était pas objectif d'imposer systématiquement « une » seule orthographe à de bons amis qui ne partageraient pas notre point de vue.

À l'époque mon intervention n'avait pas été des plus goûtées de tous les « KLTgistes » mais enfin on s'était rangé à cette attitude dans un esprit de tolérance et d'union (l'un des meilleurs facteurs à mon avis de la vitalité de la B.A.S.) Le résultat actuel peut sembler paradoxal !

Je n'ai pas eu l'avantage d'assister à certaines réunions où une opposition irréductible s'est manifestée à la moindre insertion en KLTG dans notre revue. Je crois être cependant suffisamment renseigné par des témoins oculaires pour être éccouré, je dois le dire, qu'à notre souci de tolérance pour le KLT on ait répondu par une intolérance aussi nette envers le KLTG. Je ne céderai pas à la tentation de relever les arguments présentés de part et d'autre, encore qu'ils soient de valeur inégale, parce qu'il n'entre pas du tout dans mes intentions de prendre ici la défense technique du ZH ; je n'en aurais ni l'aptitude ni le goût de la polémique. Mais je tiens à le défendre du point de vue moral et humain.

Craignant d'être inconsciemment influencé par mon opinion personnelle sur le sujet, j'en parlai récemment à un partisan de la vieille écriture et par conséquent peu enclin à favoriser le ZH. Sa réponse formelle m'a comblé d'aise : « Il faut conserver les deux écritures dans Ar Soner ! C'est une question de justice et de liberté. » Et il répéta et appuya énergiquement cette dernière phrase. Cet ami ajoutait : « Il faut qu'Ar Soner soit un trait d'union et non un ferment de division. Comment pourrait-il en être ainsi si on use d'exclusive et d'ostracisme... » C'est exactement le fond de ma propre pensée.

Qu'il soit souhaitable que ce sujet de discorde et de bagarres (dont nous

ne sommes pas tellement persuadé qu'elles soient dénuées de rivalités personnelles), que ce sujet dis-je trouve une heureuse solution par une unification de l'orthographe consentie par tous, c'est indéniable...

Mais si l'on condamne vraiment l'esprit et les méthodes totalitaires dont les miasmes ne cessent de nous baigner à notre insu, il faut bien admettre le « pluralisme » (et l'admettre loyalement, avec le sourire) en attendant ce beau jour d'unité orthographique bretonne. Et il est encore plus vrai qu'on tourne le dos à ce jour en faisant preuve d'intolérance mutuelle. Le sectarisme n'a jamais convaincu ni converti personne.

On peut juger de ce problème orthographique du point de vue opportuniste, expérimental, partisan, sentimental, scientifique ou du simple point de vue de la justice. Notre revue n'étant pas spécialisée dans les questions linguistiques, il me semble que c'est seulement de ce dernier point de vue qu'il faudrait se placer... La justice?... mais que vient-elle faire en cette galère, diront certains!...

YVON LAIGLE.

Breton et paysan

Le respect des valeurs bretonnes est lié au respect des valeurs paysannes. Il est facile de s'en rendre compte.

N'avez-vous pas remarqué la moue méprisante de certains citadins à toute apologie de ce qui est breton. Les « bretonneries » (comme ils disent) font cause commune dans leur esprit avec le côté ridicule et naïf du portrait qu'on leur a si souvent brossé du paysan... d'autrefois.

N'avez-vous remarqué les multiples précautions prises par certains paysans pour dissimuler leur condition qu'ils portent comme un carcan. A ceux-ci il n'est pas question de déclamer la beauté de ce qui peut être considéré comme leur « terroir ».

Les Cercles d'études des groupements de jeunesse catholiques ou laïques de la campagne parlent de mettre en application les éléments d'une culture paysanne classique. Sans nul doute est-elle créée de toutes pièces, puisqu'ils semblent ignorer l'ancienne culture, qui, tout en étant empirique, n'en a pas moins produit des fruits inégalés : les calvaires, les costumes, les danses, les chants, un riche vocabulaire, etc.

Rapprochons-nous des C.C. ! Comment peut-il se faire que des jeunes gens et des jeunes filles de nos villages et nos bourgs ruraux puissent participer aux activités d'un groupement folklorique et se dépouiller en même temps de ce qu'ils ont d'authentiquement paysan. L'attitude qu'ils adoptent, les manières qu'ils affectent, la nouvelle langue qu'ils parlent, les sujets de conversation qu'ils entretiennent en sont la preuve flagrante. On entre donc dans un milieu où se donne une certaine formation bretonne pour se « débrettonner ». C'est un comble !

S'il fallait faire une caricature du mouvement folklorique même, on pourrait le représenter ainsi :

La figure centrale est un beau pommier abattu, tout en feuilles et en fruits. Sur le tronc se détache le mot « folklore ». Tout autour, une garde de soldats armés. On y reconnaît des personnalités des sociétés bretonnes, au milieu, des jeunes des C.C. en costume breton cueillent et emportent les fruits, à pleins paniers. Près du tronc, des praticiens en blouses blanches, qui pourraient être très bien du C.E.A.R., s'évertuent, seringues et bocaux en mains, de garder vie et fructification à notre pauvre arbre. A la même hauteur une petite image nettement séparée, nous montre la souche en pourriture du pommier, au milieu de l'indifférence de jeunes ruraux habillés à la mode de ceux qui « vivent » dans les caves existentialistes de Saint-Germain-des-Près.

L'image est peut-être volontairement outrée, mais qu'importe si elle amène une réaction suffisante pour qu'elle soit salutaire.

Il n'y a donc pas plus de deux solutions pour les défenseurs sincères de la matière bretonne :

— ou faire admettre, par gymnastique de l'esprit, aux gens réfractaires au folklore que les chants, les danses, les costumes, la langue, sont les

expressions d'un art, d'une civilisation étourdiment abandonnées aux seuls campagnards par des élites inconscientes du temps passé (avec de la persuasion, on arrive à tout).

— ou bien alors, prendre la détermination de montrer ostensiblement une haute estime du paysan, de son métier et de son milieu. En d'autres termes, faire revaloriser la condition paysanne pour que ce qui est breton ait droit à la considération de tous. Et cela est plus conforme à l'honnêteté et les aidera à se débarrasser d'un complexe d'infériorité dû à un état d'esprit général sans cesse agissant contre eux. S'ils se dégagent d'eux-mêmes de cette emprise c'est souvent aux dépens de toutes les valeurs traditionnelles dont ils sont les héritiers et bien entendu aux dépens des valeurs proprement bretonnes.

D'un autre côté, si on les convainc, il n'est pas possible que les ruraux volent ce qui était leur « terroir » devenir la source d'une perfection artistique et littéraire plus grande sans qu'ils aient leur mot à dire.

Rassurons les C.C. de villes pour terminer. Leur mérite est et sera toujours d'avoir montré le chemin de nos richesses communes. Mais une ère nouvelle commencera pour eux. Ce qu'ils ont puisé, ils le puiseront encore dans le trésor sans cesse s'enrichissant du monde rural. Ils pourront faire œuvre originale dans la mesure où les paysans se seront perfectionnés et dans la mesure où ceux-ci les aideront à se « rebrettonner », c'est-à-dire à effacer la marque tenace d'un façonnement psychologique à sens unique, d'un façonnement « giz Pariz ».

ALDRIG A NAONED, ex-citadin.

Tradition nécessaire

A la fin de l'été j'ai reçu cette lettre d'un jeune sonneur : « ...La semaine dernière j'ai participé avec le Cercle à une fête à P... Il y avait là deux vieux sonneurs ; ils ont tenu la scène pendant un bon tiers du spectacle. J'en ai profité pour prendre une bonne leçon de bombarde.

« A chaque fois qu'ils attaquaient un air, le bombardeur faisait des fantaisies sur son instrument, utilisant les deux octaves. A la fin ce n'était pas très agréable à entendre. L'auditeur est en droit de se demander ce que ces « fioritures » ont à faire avec la danse ou la mélodie annoncée... J'avais d'ailleurs remarqué que tous les sonneurs de bombarde qui passèrent sur les treteaux aux fêtes de Quimper, en faisaient autant. Est-ce une règle ? une habitude ? D'où cela provient-il ? Quelle en est l'utilité ? — si utilité il y a... »

Mon correspondant n'est certes pas le premier à s'être posé la question. Et ce n'est pas la première fois qu'il m'est donné d'y répondre.

Ces « fantaisies », ces « fioritures », comme les appelle mon correspondant, ne sont qu'un exercice, qu'un essai de l'instrument, de l'anche, une vérification de l'accord du binou et de la bombarde.

Quel est le pianiste qui, sans essai préalable, se permettrait d'utiliser un piano qu'il ne connaît pas, devant un public ? Tous les instrumentistes font de même. Le violoniste par exemple, accorde son instrument devant le public. Dans un concert, à la salle Gaveau comme dans n'importe quel théâtre de province, les musiciens d'un orchestre vérifient avant chaque morceau l'accord de leur instrument. La Radio elle-même considère que cette nécessité, peut-être pas très artistique, mérite de faire partie d'un programme enregistré.

C'est donc un fait normal. Pour nos binoues et bombardeuses il en est de même. La tactique employée est la suivante. Le principe du bombardeur, chef du couple, est respecté. C'est en effet lui, et lui seul, qui se permet ces arpèges, ces gammes, ces trilles. Le biniouiste écoute et profite d'accorder son bourdon sur la bombarde, et non sur son levriad. L'accord du levriad vient ensuite. Et si par malheur il n'est pas établi, c'est encore

le *biniaou* qui se mettra au ton de la bombarde ; car le *bombarder*, seigneur et maître, impose ici encore sa volonté.

Le *bombarder* ne surveille d'ailleurs pas les tentatives d'accord de son partenaire ; il joue pour lui, pour lui seul ; il essaie une nouvelle anche, ou les possibilités d'une ancienne, vérifie par des montées diatoniques, des notes tenues, sa souplesse, sa facilité. Il insiste sur le passage d'un octave à l'autre, sur le bon fonctionnement de la clé. Et je crois qu'en lui-même il doit penser : « Cette anche est dure ; ou elle est facile, trop facile ; pour telle note je dois souffler plus fort ; pour telle autre, pincer un peu moins ; l'octave ne sort pas très bien ; tiens je ne peux monter que jusqu'au fa ? Pourquoi ? Cette anche a besoin d'être grattée... »

Ces « préliminaires » ont donc leur raison d'être. Ils sont devenus traditionnels, et aujourd'hui nulle personne avertie ne concevrait qu'un *bombarder* « attaque » sans aucun prélude, l'air annoncé.

Chaque sonneur de bombarde possède sa manière d'essayer son anche. C'est en somme son « indicatif ». Cet indicatif est toujours dans le style habituel du sonneur. Un Auguste Salain, un Tanguy, un Léon Bras, un Jean-Louis Rolland, un Le Guennec, n'ont pu même dans cet exercice, changer leur style. Presque tous attaquent sur la dominante, et après de multiples gammes et arpèges, terminent par la tonique ou par l'octave, et parfois par le deuxième octave. Guillaume Léon (Léon Bras), décédé au début d'août 1950, utilisait complètement les deux octaves, et parfois même lorsque son anche le permettait, par une pression des lèvres et un souffle plus puissant, concluait par l'ut d'un troisième octave, acrobatie peu agréable à l'oreille.

Outre ce caractère utilitaire que l'on doit attribuer à ces « préliminaires », il faut aussi admettre que les danseurs y trouvent leur compte. Ces « roulaides », ces trilles ont le don de les exciter et aussi de leur annoncer, par une finale normale, le premier temps de la danse attendue.

Les deux régions où la virtuosité des « indicatifs » est la plus grande, sont le Pays Fourlette et le Pays de l'Aven. Les airs traditionnels de ces régions s'agrémentent volontiers de doubles croches. Les sonneurs ne s'en privent guère.

Les jeunes sonneurs, eux, quand ils n'ont pas adopté intégralement l'indicatif d'un ancien, s'en sont inspiré ; d'autres utilisent certains airs écossais où l'arpège est à la base de la mélodie. Ce n'est d'ailleurs pas d'un heureux effet. Enfin, ignorant le principe traditionnel qui veut que cet indicatif soit le monopole des seuls joueurs de bombarde, quelques sonneurs de binioù bras pensent bien faire en les imitant. Je me dois de leur déconseiller ce plagiat : le binioù doit rester l'esclave (le mot n'est pas trop fort) de la bombarde.

La valeur même de ces indicatifs n'est pas contestable. Ils sont avant tout des exercices d'agilité des doigts, de virtuosité en un mot. Je ne puis que conseiller aux jeunes sonneurs d'étudier les quelques airs qui suivent ; je les ai notés volontairement sans mesure, me bornant à donner la valeur des notes. S'ils parviennent à les sonner convenablement, c'est qu'ils possèdent une bonne anche... et qu'ils savent s'en servir. C'est ce que leur souhaite...

...AR FOETER HENT.

FIERTÉ DU COSTUME

De nombreux mariages ont eu lieu cet été en Bretagne entre nos jeunes des C.C. et kevrennoù, notamment en Cornouaille. Nous avons été frappé — et choqué même — de ce que de nombreux mariés « folkloristes » n'aient pas cru devoir revêtir pour ce jour solennel entre tous de leur vie, leurs costumes nationaux. Pis même ! A la demande d'une mariée, ses camarades de C.C. qui assistaient à la cérémonie se sont abstenus d'endosser le costume

local malgré la présence de nombreux parents en costumes de la région !

Il est navrant de constater que le port du costume breton soit réservé soigneusement aux seules fêtes spectaculaires par ceux-là même qui semblaient avoir voué le meilleur d'eux-mêmes à la renaissance du costume. Voilà certes de quoi légitimer l'épithète cinglante de nos braves campagnards pour qui nos jeunes sont des « déguisés » !...

Respect humain ? C'est bien triste !...

Incompréhension de l'honneur et du respect dus à nos costumes bretons et de la noblesse qu'il y a à le porter justement dans les circonstances les plus graves et les plus belles de notre vie ? C'est encore plus triste !

Nous avons oui dire que certains sonneurs de B.A.S. auraient même sonné « en pékins » à certains de ces mariages... Des faits tout à fait contraire à l'esprit de cette assemblée...

E. E.

ERRATUM :

Dans notre précédent numéro, page 12, dernière ligne de l'article *Normalisation des sports bretons*, il faut lire :

« Prière d'adresser les réponses à Yves Tymen, 30 rue de la Résistance à Quincy-sous-Sénart (Seine).

AU SUJET DU KAB-AOD

Dans la publicité que fait paraître « Ar Soner », je lis non sans étonnement que le kab est l'« ancien » vêtement des goémonniers bretons.

J'attire votre attention sur le mot « ancien », qui est de trop, et de ce fait sur l'erreur qui ne doit plus figurer dans une revue telle qu'Ar Soner.

Le kab est encore, au moins, porté par les goémonniers de la côte Nord-Léon (Pays Pagan en particulier). Les marins eux utilisent plutôt le suroit, originaire de la région ; je connais assez celle-ci pour venir, en toute amitié, vous faire cette remarque.

Actuellement, si le kab ne se porte blanc, que rarement, par les usagers, il a gardé la même coupe et seules les couleurs sont plus diverses. Ils ont pu, vu les circonstances du moment, être taillés dans une capote de drap kaki (rescapée de la Campagne de France ou souvenir de captivité, d'Anglais et d'Américains de passage), dans un vêtement vert (récupéré au départ de la Wermarch), dans un caban bleu de marin (ayant terminé « son temps » dans la « Royale »)...

Mais le kab-aod est toujours le vêtement de protection, par excellence, dont se servent ces hommes et femmes mi-marins, mi-cultivateurs, pour aller « aux lles » ou « couper la lande ».

X. P., Brest.

EN COMPLEMENT A LA LISTE DE DISQUES BRETONS

parus dans le n° 14 d'A.S.

Le Chant du Monde n° 536
Ar gavotenn Locronan
Bal a daou
(H. Le Hénaff et L. Gueguen)

D° 515
Un jour sur le pont de Tréguier (par chorale Yvonne Gouverné.)

« Mouez Breiz » n° 534
Ar Pilhaouer
Matilin an Dall

D° 535
Angelus evit amzer Bask
Disul Vintin

D° 532
Bro goz ma zadou
Va zi bihan

D° 533
An tour Dantelezet
Hirvoudou
(tous les 4 chantés par Armand Haas de Bénodet.)

Pacifc n° 3002
La bombarde
Cruelle berceuse

D° 3003
Fenduick
Fleur de blé noir
(tous les 2 par Milbéo.)

La Voix de son Maître n° SG 77
Le pardon de N-D du Folgoët

Le Soleil n° 441
Gavotte du Morbihan
Bal à deux
(par Guigueno et Le Blond.)

D° 443
Gavotte de Guéméné
Jabadao
(par Guigueno et Le Blond.)

Pathé n° 2513
Fleur de blé noir
Le mouchoir rouge de Cholet
La Paimpolaise
La cruelle berceuse
(les 2 par Mona Kerys.)

Musie Monde n° 1059
Jabado et les bals de Basse-Cornouaille
Piler lann et Laridé Pontivy
(par R. Yzet et Le Guénanff.)
J.-R. MORGANT.

N.D.L.R. — Pour répondre à une question nous n'avons pas connaissance qu'il soit possible de trouver en France dans le commerce des enregistrements de bag-pipers écossais.

Respectons nos sites

Nous extrayons du très intéressant organe du Syndicat d'initiative régional « Loire-Atlantique », organe qui a nom : NANTES-TOURISME, (n° 11) ce qui suit :

Lorsque je reviens de vacances passées en Bretagne, j'éprouve toujours la pénible impression de quitter un pays qui petit à petit perd ses qualités naturelles de pittoresque, gâché et vulgarisé ce qu'il onrait de plus curieux et de plus essentiellement typique... bref rejoint l'uniformité et la banalité de régions qui étaient bien moins favorisées en richesses touristiques.

La vulgarité, le laisser-aller, le je m'enfichisme, l'incompétence semblent s'attaquer avec un remarquable ensemble à ce morceau de choix et cela avec d'autant plus de rapidité que rien ne semble s'opposer à cet envahissement.

Entre mille désolants exemples, citons ceux-ci :
A la Pointe du Raz, paysage maritime, élément d'attraction touristique de premier ordre, les quelques bistrotts installés autour du Sémaphore ne vident pas leurs ordures à la mer (qui pourtant est toute proche), mais les déposent sur le bord de la falaise sud, à des endroits que bien des visiteurs parcourent.

C'est sale, nauséabond, et les milliers d'étrangers qui visitent l'éte la pointe peuvent se faire ainsi une idée de nos conceptions d'hygiène.

Commission d'hygiène, Commission des sites (la Pointe est classée), Commissariat au tourisme, ne sont-ils pas au courant du sans-gêne des profiteurs de la pointe ?

Ploaré-Douarnenez a l'avantage de posséder, outre l'attrait de ses ports, un site tout à fait remarquable (les Plomarc'h). Vaste vallon descendant à la mer, encadré de magnifiques arbres, il y a là un cadre harmonieux que tout organisme intelligent et soucieux de conserver un élément de beauté eût mis en valeur.

Au contraire, les arbres, accidentellement déracinés, sont couchés et brisent les autres, personne ne se soucie de les enlever, encore moins de les remplacer.

Les chemins qui parcourent les Plomarc'h servent de dépôt. Et tout le monde regarde d'un oeil indifférent cette lente mais sûre destruction d'un site qui faisait autrefois le régal des artistes et de tous ceux qui aiment la nature.

Les maisons. Jamais on a autant construit dans le Finistère qu'en ce moment. Partout s'élèvent des constructions qui malheureusement sont la plupart fort laides et ne paraissent plus s'inquiéter, au point de vue architectural, des grandes et belles caractéristiques qui donnaient à la maison finistérienne son aspect particulier bien local.

Il y a parait-il, un service de l'habitation et de la reconstruction, auquel sont soumis les projets et plans. Peut-être ignore-t-il les exigences locales et les grandes lois esthétiques qui ont toujours autrefois commandé la liaison intime de la maison avec le paysage.

A quoi servent les écoles et les études d'urbanisme ?
A Locronan, délicieux petit village aux vieilles maisons de granit, on a procédé à l'électrification. Là il aurait fallu créer un dispositif spécial pour éviter l'emploi du banal pylône en ciment ; on en a rien fait hélas !

La jolie petite rue qui grimpe à droite de l'église et qui est l'ancien chemin de Plogonnec, est complètement abîmée par une installation de poteaux et de fils qu'on aurait dû éviter.

Il fallait évidemment une étude et des dispositions spéciales... que l'Électricité de France n'a pas probablement les moyens de se payer.

En tout cas c'est désolant.
Afin de ne pas prolonger ce pénible réquisitoire, finissons par un dernier exemple d'un autre ordre d'idées.

Au grand pardon de *Sainte-Anne-la-Palud*, qui attire une foule énorme (dernier dimanche d'août), les baraques foraines constituent un attrait certain puisqu'elles reviennent en nombre. Cette année il était vendu des

articles de cotillons et l'on pouvait voir les enfants, garçons et filles, et même des jeunes gens, avec des chapeaux en papier de toutes couleurs : p tits gibus, casques, bonnets de clowns, etc., tout cela accompagné de mir-litons, de trompettes et petits tambours... Parions que l'année prochaine il y aura des faux-nez et des masques !

J. WALTER.

Cette opinion d'un ami nantais sur le département du Finistère est hélas basée sur des faits contrôlables ; il serait possible d'ajouter à cette liste déjà longue, de nombreuses révéxions personnelles, ou doléances reçues de la bouche même des estivants, au cours de la saison touristique passée. Il est toutefois heureux de rapprocher ces réflexions très justes de M. J. Walter, des rapports de nos collaborateurs MM. Lachaud, sur l'architecture bretonne, Jos Le Doaré, sur l'iconographie et l'art populaire, Bernard de Parades sur les pardons. C'est là une preuve formelle de l'utilité de la Commission d'Etudes et d'Action Folkloriques ; si son but premier n'est pas de solutionner les problèmes des sites, de l'habitation, de l'hygiène, de la conservation du caractère traditionnel des pardons de chez nous, elle peut du moins étudier ces questions par le truchement des Cercles Celtiques, des Sonneurs, de tous les lecteurs d'AR SONEP, et les soumettre aux organismes compétents, voire aider à les solutionner.

M.P.

En faveur du breton

TADOU HA MAMMOU

Ar gwir a zo ganeoc'h pa fellit gwelet ho pugale o teski ar galleg. Met n'eman ket ar gwir ganeoc'h pa greid e rank ho pugale dilezel ar brezoneg.

An neb a oar diou yez a zo trec'h d'an neb n'anavez nemet unan ;

hag e tesko aesoc'h eun trede yez ma'z eo ret rak digoroc'h e vo e spered.

Aes eo d'ec'h rei d'ho pugale an trec'h talvoudek-se en ur gomz d'ez-zo, tro-ha-tro, galleg ha brezoneg.

Ar brezoneg a zo da veza kelennet er skolioù. Adal hizio, ketellou a vez graet e skolioù bras St-Brieuc, Quimper, Brest, Gwened hag e meur a ganton, da skouer e Landreger, Henvel gwirioù a vezo roet da yezou ran-vroioù Bro-C'hall.

D'ar vugale a vo kavet barric e brezoneg e vo roet eun notenn velloc'h eoid ar « certificat d'études ». Na dennit ket ar gonid-se eus tre daouarn ho pugale.

Komsit brezoneg d'ho pugale.

PARENTS BRETONS

Vous avez raison de vouloir que vos enfants sachent bien le français. Mais vous avez tort de croire qu'ils doivent, pour cela, ignorer le breton.

L'homme qui parle deux langues est supérieur à celui qui n'en sait qu'une ;

et il en apprendra plus facilement, s'il le faut, une troisième, parce que son esprit sera plus souple, plus ouvert.

Il vous est facile d'assurer à vos enfants cette précieuse supériorité en leur parlant alternativement en breton et en français.

Le breton va être enseigné dans les écoles. Déjà des cours fonctionnent dans les lycées de St-Brieuc, Quimper, Brest, Vannes, et dans de nombreux cantons, notamment à Tréguier. Des mesures semblables seront d'ailleurs prises en faveur des autres dialectes régionaux de France.

Des points supplémentaires seront accordés aux candidats qui passeront l'épreuve du breton au certificat d'études. Ne privez pas vos garçons et vos filles de cet atout.

Caussez breton à vos enfants.

Ce que vous offrirez :

un foulard bigouden

le Penmarc'h

dessin de TOULHOAT

édité par LE MINOR, à Pont-l'Abbé

(Bretagne)

VIENNENT DE PARAÎTRE :

JEAN CHOLEAU

Les Bretons à l'Aventure

SOMMAIRE

Bretons de la Bécane. — Malerbe et le tour du Monde. — F. Martin et F. Pyrad. — Marion du Fresne, Yves de Kerguelen. — Les pêcheurs de St-Paul-Amsterdam. — Les compagnons de Pui-saye au Canada. — Le marquis de Rays et la Nouvelle-France. — Cultivateurs et pêcheurs bretons en Algérie. — Aux sources de l'Amazone avec Viellerobe.

Un vol. 250 p., illustré, cartes, broché 490 fr
Cent exemplaires luxe signés et numérotés, sur papier vélin pur fil Latrima 600 fr

Port en plus, contre remboursement. Remise aux libraires.

Métiers, Confréries et Corporations de Vitré

Les Métiers de l'Habitation

SOMMAIRE

Charpentiers, maçons, serruriers, menuisiers, potiers, chaudronniers, ymaigiers sculpteurs, peintres verriers, maréchaux, cloutiers, chandeliers et vendeurs de menues denrées, organistes et maîtres de psallettes, fondeurs et sonneurs de cloches, armuriers arquebusiers, arifères et horlogers, service d'incendie, architectes, procureurs et notaires.

Un vol. in-8°, nombreuses illustrations, broché 390 fr
Edition luxe, numérotée et signée 500 fr

UNVANIEZ ARVOH À VITRÉ (Haute-Bretagne)

LA VIE BRETONNE

ORGANE MENSUEL DES INTÉRÊTS BRETONS

(4 pages sur tous les problèmes de la vie économique et culturelle)

AU SOMMAIRE DU NOMBRE DE JANVIER. — La première réunion du Comité des Intérêts Bretons, par Joseph Mazéas. — Les Intérêts de l'émigration bretonne, par les Bretons Bretons. — La question du barrage de la Rance, par Louis Caro. — Le scandale des pommes à cidre et la culture des pommes. — Une page spéciale sur la conservation bretonne avec documentation de M. Bouché, président de l'Association de la conserve. — Où en est la question de l'enseignement de breton ? par Louis Toulmeur. — Le drame de l'émigration bretonne. — Que penser de Siméon à propos des hommes ? et les catégories bretonnes. — Abonnements : 1 an, 200 fr ; de soutien 500 fr. R. ENGLER, C.N.T. Rennes 743-54. Exemple gratuit sur demande adressée à : LA VIE BRETONNE, 10, rue de Valenciennes, Paris 11.

Le seul HEBDOMADAIRE donnant des nouvelles de toute la Bretagne

LA BRETAGNE A PARIS EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Le journal d'information et de défense
des Bretons résidant hors de Bretagne

Secrétaire général - Rédacteur en chef : Pascal PONDAVEN,
114, avenue des Champs-Élysées, PARIS-VIII^e.
(Numéro spécimen gratuit sur demande.)

EDITIONS DE BRETAGNE

SKRIDOÙ BREIZH

LA BAULE

C.C.P. NANTES 1116-64

Tous ouvrages pour l'enseignement de la langue bretonne
et pour le développement de la culture bretonne.

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

VIENT DE PARAÎTRE :

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-BRETON de Roparz HEMON :
425 pages sous cartonnage. Entoilé : 495 francs.

LABOUS AR WIRIONEZ HA MARVAILOU ALL
gant A. TROUDE ha G. MILIN,
adembannet gant Roparz HEMON

ALANIG HAG AN TRI ROUE, gant Roparz HEMON

En achetant les ouvrages de « Skridoù Breizh » vous soutiendrez
l'édition bretonne, vous ferez « œuvre bretonne ».

ART BRETON ANCIEN **TI AN HOLL** ART BRETON MODERNE

R. TANGUY, 26, Bd Magenta, RENNES
S.A.S. - HD B C.C.P. 656-93

KAP-AGD authentique du PAYS PAGAN
Modèles déposés « AR PAGAN »

Conditions spéciales aux membres du B.A.B. et des Cercles Celtiques
sur justification de leur qualité.

Le gérant : Yves Louis L'Hénaoulec, G. Gaudin, Orvault

Ar Soner

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT
— DE BRETAGNE —

Rédaction : Pol MONJARRET, place de la Tour-d'Auvergne, Concarneau

Administration-Publicité-Abonnements : Yvon LAIGLE, rue Saint-Michel,
SAINT-PAIR-SUR-MER (Manche) — Compte Courant Postal : Rennes 519-94

Abonnements (donnant droit à la revue et au bulletin d'informations) :
Six numéros : 275 fr. — Douze numéros : 500 fr. — Etranger : 575 fr.

(Les abonnés d'outre-mer désirant recevoir la revue par la poste aérienne sont invités
à nous en faire la demande en nous couvrant des frais supplémentaires de surtaxe.)

TRANSITION

Enfin ! diront nos abonnés, impatientes de revoir leur petite revue et
qui s'en inquiétaient parfois sans douceur pour le gérant... On nous rendra
cette justice que nous ne les avons pas habitués à une telle irrégularité.
Et il n'a pas fallu moins d'un numéro spécial de 304 pages pour désorgani-
siser notre périodicité.

La précipitation avec laquelle nous avons dû faire le présent numéro
lui enlève encore sa physionomie habituelle. D'autre part, le retour au
pays de votre gérant vers la fin de ce mois retardera encore la parution
normale du numéro de mai. Nos lecteurs nous en excuseront. Mais les
numéros qui suivront au cours de 1951 prouveront amplement, s'il en était
besoin la vitalité de notre petite revue à laquelle de plus en plus les
concours et les collaborations se montrent sympathiques. N'est-ce pas la
meilleure garantie d'un intérêt sans cesse accru auquel l'équipe d'Ar Soner
a résolu de tendre.

La correspondance pourra continuer à nous être adressée à St-Pair-sur-
Mer jusqu'à nouvel ordre. Par contre, bien noter la nouvelle adresse de la
Rédaction : Polig Monjarret, place de la Tour-d'Auvergne, Concarneau.

Y.L.

NIVERENN
NUMERO 21

50 francs

EBREL 1951
AVRIL 1951

Pour que "Kendalc'h" vive...

Le 15 octobre 1950 se tenaient à Quimper les assises de la Société « KENDALC'H » (Maintenir, Poursuivre). L'union des Sociétés Culturelles et Folkloriques bretonnes y fut réalisée : les Cercles Celtiques, la B.A.S., le Bleun-Brug, acceptaient de se grouper pour un travail commun vers un but commun, sous la direction d'un Comité composé des responsables de ces organisations. Des représentants d'Ar Falz, de la C.E.A.F., du Comité des Fêtes de Cornouaille, acceptaient également d'en faire partie et d'apporter leur aide précieuse à cette Association.

Notre rédacteur en chef, secrétaire général de B.A.S. depuis 1943, notre ami Polig Monjarret y fut élu à l'unanimité secrétaire général. C'est donc sur lui surtout que reposent les destinées de Kendalc'h, et nos espoirs de la voir devenir grande et forte. Dussé sa modestie en être affectée, nous n'hésitons pas à le déclarer ici, nul autre que Polig ne pourrait assurer avec autant de compétence, cette fonction importante. Nous l'avons vu à l'œuvre depuis des années : des centaines d'airs recueillis, les camps B.A.S., les kevrennoù, Ar Soner, les fêtes folkloriques, etc... Mais il est devenu immédiatement évident que Polig ne pouvait matériellement pas ajouter à l'imposant travail qu'exige la B.A.S., un secrétariat trois fois plus important et encore continuer son métier. Il ne fut pas aisé de le convaincre de la nécessité pour le mouvement qu'il s'y consacrait exclusivement. Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir annoncer son consentement.

C'est pour cette raison que nous appuyons de toute notre force l'Appel à nos Amis lancé par Kendalc'h. D'avance, à tous ceux qui feront le geste d'aider nos associations, merci au nom de la Bretagne.

AR SONER.

WARAOK BEPRED !

TOUJOURS DE L'AVANT !

APPEL A NOS AMIS

Le Mouvement folklorique breton a pris un développement considérable. Mais il reste beaucoup à faire et nous n'avons pas le droit de piétiner.

Or, la bonne marche d'une telle organisation est en fonction du temps que ses animateurs y consacreront. Actuellement, les nécessités de l'organisation folklorique et culturelle bretonne REQUIERENT D'URGENCE la présence constante d'au moins UN HOMME qui puisse assurer, en toute quiétude d'esprit, et en toute indépendance, les études, les recherches, les démarches utiles, la liaison des hommes et des groupes ainsi que la coordination des efforts.

Cet HOMME SERT LA CAUSE.

Il est normal, il est juste que cette Cause à laquelle, il a, lui, sacrifié TOUT LE RESTE, lui permette de vivre décemment.

C'est pourquoi, nous rejoignons ici les préoccupations qui se sont déjà manifestées au cours de maintes réunions, où nous avons eu la joie de constater que l'effort demandé aujourd'hui a été non seulement suggéré mais sollicité avec enthousiasme.

Chacun de nous a conscience, en effet, que l'effort demandé est en réalité une libération : — pour le bon serviteur de la Cause à laquelle il pourra désormais consacrer toute sa puissance de travail et tout son dynamisme, — pour le Mouvement aussi qui s'est créé seul, développé seul, et manifesterait ainsi sa volonté d'assurer son avenir par ses propres forces.

Dans cet esprit, une souscription est ouverte : nous notons déjà les

contributions volontaires de diverses personnalités et de groupes amis. Nous savions qu'il ne serait pas fait en vain appel à la générosité bretonne.

Il nous faut rapidement 600 000 francs. Chaque adhérent de B.A.S., chaque ami de B.A.S. et du Mouvement de renaissance folklorique et culturelle bretonne « Kendalc'h » aura à cœur de nous apporter sa contribution personnelle si modeste soit-elle, ou de réaliser une collecte à l'intérieur de chaque kevrenn ou chaque Cercle.

C'est un bon placement dont nous attendons mieux que des satisfactions matérielles : c'est l'avenir assuré de nos organisations avec des perspectives désormais encourageantes.

C'est aussi la certitude de maintenir, à travers les heures grises de l'existence, une de nos grandes joies de vivre :

LA SURVIVANCE DE L'AME BRETONNE.

...Notre raison d'être et d'espérer.

KENDALC'H

N.-B. — Nous demandons à tous nos amis d'assurer le maximum de diffusion à cet appel, et notamment de l'afficher dans tous les locaux de Cercles, Kevrennoù, Foyers bretons et Amicales d'émigrés. D'avance merci.

— Adresser tous versements au nom de M. Louis ROPARS, professeur au Lycée de Quimper, 40, rue de Douarnenez, Quimper, Finistère, en mentionnant « SOUSCRIPTION KENDALC'H ».

SOUSCRIPTION POUR KENDALC'H (Première liste) :

Comité des Fêtes de Cornouaille de Quimper, 150 000 ; M. François Bégot, Quimper, 10 000 ; Amicale des Cercles Celtiques de Cornouaille, 50 000 ; B.A.S., 50 000 ; M. Bourhis père, Quimper, 3 000 ; M. Pierre Moezer, Quimper, président de Kendalc'h, 3 000 ; M. Le Goff, Quimper, 3 000 ; M. Marc Le Berre, Quimper, 3 000 ; Anonyme, Quimper, 3 000 ; M. Georges Gouffès, Quimper, 3 000 ; M. J. Hallégren, maire de Quimper, 3 000 ; M. Louis Ropars, Quimper, 3 000 ; Kevrenn-Chlazik, Quimper, 3 000 ; M. Jo Le Corre, Quimper, 3 000 ; M. Jos Pempoul, Quimper, 3 000 ; M. l'abbé Ducamp, Ploujean, 3 000 ; M. Yeun ar Go, Gouézec, 3 000 ; M. Jean Le Minor, Pont-l'Abbé, 4 000 ; M. J. Le Bris, Fouesnant, 3 500 ; M. Le Du, Quimper, 3 000 ; M. J. Lachaud, Quimper, 2 000 ; M. Nicol, Quimper, 1 000 ; M. C. Hénaff, Pouldreuzic, 1 000 ; Dr Dorval, Pouldreuzic, 1 500 ; Dorig Le Voyer, Floermeil, 3 000. — Total de la première liste : 318 000 francs.

Le 2^e Concours de Bagadoù-Sonerion

CONCOURS DE BAGADOU-SONERION

Le lundi de la Pentecôte verra se dérouler à Quimper, à l'occasion du Pardon des Oiseaux à Toulfoen, le II^e Concours de bagadoù. Un accord pris entre le Comité des Fêtes de Quimper et le comité directeur de B.A.S. stipule entre autres ce qui suit :

a) Seuls les bagadoù dont TOUTS les membres ont régularisé leur situation avec B.A.S. participeront au Concours ;

b) Seuls les bagadoù complets, c'est-à-dire pouvant présenter la formation minimum de dix-huit sonneurs seront invités ;

c) Les épreuves du Concours devant commencer à 10 heures précises le matin, TOUTS les bagadoù seront à Quimper, au Bourg-Neuf, à 9 h 30.

d) Afin de ne pas grèver le budget du Comité des Fêtes de Quimper qui invite cette année dix bagad, la B.A.S. a proposé à ce Comité de ne pas allouer de cachet aux bagadoù.

Les bagadoù invités cette année sont les suivants : Kevrenn-Chlazik, Bagad-Roazhon, Bgd-Gwened, Bgd-Skaer, Bgd-Banleg, Bgd-ar-Flamm (Brest) et Bgd-Koad-Serc'ho (ces deux groupes se complétant), Kan-Rostren, Kan-Dulk-Kemperle.

Le Comité des fêtes prend à sa charge : le transport, les frais de séjour. La B.A.S. prend à sa charge les diplômes, les prix du Concours.

La Vie au Moyen Age

La société bretonne est alors très fortement constituée. En tête vient le CLERGÉ avec ses neuf évêques, ses bénéfices et ses abbayes dont le nombre a doublé depuis le X^e siècle. La NOBLESSE est très nombreuse, mais elle compte peu de gens opulents, car elle a beaucoup souffert de la Guerre de Succession. Elle est hiérarchisée (constituée en neuf baronnies). Par contre le TIERS est une classe sociale qui ne cesse de progresser. On y reconnaît toutefois une différence très nette entre la situation d'un petit bourgeois, celle d'un artisan ou d'un laboureur. Le servage était aboli depuis longtemps ; aussi l'habitude prise par les bourgeois des villes de se constituer en communautés permit à cet ordre de figurer, dès le XIV^e siècle, aux sessions des Etats.

Ce furent le négoce et l'industrie qui facilitèrent l'essor de la bourgeoisie. Ainsi, sous François II, Pierre LANDAIS, fils de tailleur, dirige la politique bretonne. Sans doute y a-t-il trace de rivalité entre la noblesse et les gros bourgeois ; dans leur lutte, ceux-ci s'appuient de plus en plus sur les formes juridiques, d'où rédaction (aux environs de 1320) du code de lois généralement en usage : la « TRES ANCIENNE COUTUME DE BRETAGNE ».

Les gens de métiers sont groupés en corporations et ont l'appui des Ducs qui s'intéressent à leurs revendications. Mais les paysans constituent la masse de la population ; ils ont la franchise personnelle et les relations sont bonnes avec les seigneurs. Le régime de la propriété est tout seigneurial, il n'y a presque pas de propriétés franches.

Cependant, éloignée des centres vitaux de l'Europe dont elle n'est en communication que par sa flotte, la Bretagne reste un peu à l'écart. Sa population augmente relativement peu à cause des fléaux qui la ravagent périodiquement et dont la peste n'est pas le moindre. Par ailleurs, l'habitude prise par les Bretons de se constituer les mercenaires de l'Europe prive le pays de nouvelles familles. La grosse majorité de la population habite sur la côte de la Manche et dans le bassin de Rennes. A cette époque on dénombrait approximativement la population d'après un impôt direct, le « fouage » levé par « feu » ou plus exactement par « feu contributif » (réunion d'un ou plusieurs ménages aptes à payer l'impôt). En 1392 il existait en Bretagne 98 447 feux contributifs.

Après s'être relevée des malheurs de la Guerre de Succession, la Bretagne devient rapidement l'un des Etats les mieux constitués et les plus riches de l'Europe : l'agriculture en est la ressource essentielle. Malgré des procédés routiniers et les étendues restées en friches, la vente rémunératrice des denrées assure la prospérité des campagnes. L'industrie est également fort en honneur ; c'est celle du textile — de caractère rural — qui est la plus florissante : Rennes, Fougères, Vitry, Guingamp tissent les fameuses « toiles de Bretagne ». Les marais salants de Bourgneuf et de Guérande sont réputés. Signalons encore les verreries du comté de Nantes et les imprimeries de Bréhand-Loudéac et de Lantéac.

L'état déplorable des chemins qui caractérise le moyen âge, ainsi que les innombrables péages n'empêchent pas le commerce d'être très actif. Sous Jean V, la prospérité est générale, les foires bretonnes sont fréquentées et les Bretons vont à l'étranger : Brugge, Antwerpen, Lyon). Les rapports commerciaux avec la France demeurent importants, mais il convient d'y ajouter ceux entretenus, grâce à une marine extraordinairement développée en un siècle, avec les Iles Britanniques, l'Espagne, la Hanse d'Allemagne, les Pays-Bas, la Scandinavie et même les Etats Musulmans du Levant pour lesquels elle est seule autorisée par le Saint-Siège.

Yves HELOURI, devenu depuis le patron de la Bretagne, montre par

son exemple, l'alliance possible entre la sainteté et la science scolastique des Universités. A l'époque de la crise religieuse de la fin du moyen âge, Vicente FERRIER, ardent prêcheur catalan, ranime la foi en désarroi. La Bretagne ducale s'intéresse aussi aux lettres et Nantes a son Université en 1462. La fin du XIV^e et le XV^e siècles sont des périodes fécondes en art militaire et religieux où domine le style gothique.

La fréquentation des centres de Dijon et de Bruges (due aux très amicales relations entre la Bretagne et la Bourgogne) se retrouve dans le domaine artistique : tombeau de François II par Michel Colombe, vitraux de l'église de La Martyre rappelant ceux des cathédrales allemandes.

Le Duché de Bretagne (13^e siècle-1532)

PIERRE MAULERC avait inauguré dans le duché une politique inspirée de celle de Philippe-Auguste en France. Prince brillant mais manquant d'esprit de suite, ses luttes contre le clergé et contre la royauté française à laquelle il rendit l'hommage-lige ont renforcé l'unité de gouvernement amorcé par les Plantagenets. JEAN I^{er} suivit une tactique plus prudente et plus réaliste, accroissant sans heurts le domaine ducal de maintes seigneuries. On lui doit également l'ordonnance de 1240 chassant les Juifs de Bretagne. En 1309, sous le règne d'ARTHUR II, on voit pour la première fois des représentants du Tiers siéger aux Etats de Bretagne. Ce n'est que deux siècles plus tard que les autres Etats imiteront la Bretagne.

Mais la richesse accumulée sous le gouvernement de sages souverains se trouve anéantie en vingt-cinq ans par la terrible « GUERRE DE SUCCESSION DE BRETAGNE » (1341-1365), épisode de la fameuse « Guerre de Cent Ans » entre l'Angleterre et la France. Le pays, divisé en deux camps — celui de MONTFORT, populaire en Basse-Bretagne avec l'appui anglais, et celui de Charles de BLOIS avec le secours de la France — est ravagé par la lutte fratricide et les mercenaires étrangers. Le TRAITÉ DE GUÉRANDÉ assure la victoire de JEAN DE MONTFORT, marquant du moins la fin de cette calamité et le maintien de l'indépendance bretonne.

Le pays reste divisé, certains grands seigneurs du parti de Blois luttant contre l'anglophilie de Jean IV ; aussi Charles V, roi de France, profite-il d'une disgrâce passagère de Montfort pour prononcer la réunion du Duché à la Couronne. Cette manifestation d'ambition rappelle aux Bretons leurs devoirs et JEAN IV peut débarquer triomphalement à Dinard en 1379 où tout le pays, Jeanne de Penthièvre en tête, se rallie à lui.

Au début du XV^e siècle, la Bretagne est organisée en un véritable Etat, jouissant d'une indépendance de fait sinon de droit et aspirant à vivre sa vie propre. Ce rêve d'une complète indépendance prend plus de force à mesure que le Duché se sent menacé par la France victorieuse de la guerre de Cent Ans, d'ailleurs avec l'appui de Bretons (exploits de Du Guesclin, Clisson, Richemont, etc.). La séculaire politique de balance entre les deux royaumes voisins qui convoitait la Bretagne fut illustrée par le bon Duc JEAN V, mais à l'avènement de Louis XI les relations franco-bretonnes se transforment en un tissu d'intrigues. Le roi qui depuis 1458 n'obtenait plus du souverain breton qu'un hommage simple, saps son pouvoir en s'assurant le concours de princes mécontents ou ambitieux du Duché.

FRANÇOIS II, dernier Duc de Bretagne, lutta sa vie entière pour sauvegarder l'indépendance de son pays. Adhérent à la « Ligue du Bien public » aux côtés du Duc de Bourgogne, il force le Roi à reconnaître l'indépendance des deux grands fiefs (TRAITÉ DE ST-MAUR-DES-FOSSES en 1465). Toutefois, avant de mourir, Louis XI achète en 1480 les prétendus droits des Penthièvre sur la Bretagne. Désormais les événements se précipitent : la mort du ministre LANDAIS, en 1485, prive François II de sages conseil et du fait de la division des Bretons, l'armée ducale est écrasée à ST-AUBIN-DU-CORMIER le 28 juillet 1488, et le Duc doit signer le TRAITÉ DU VERGER reconnaissant le droit d'intervenir lors du mariage de l'héritière du Duché.

(1) Cf. AR SONER numéros 11, 12, 15/16, 17, 18, 19, 20.

Mourant de chagrin, François II laisse ses possessions aux mains d'un enfant, ANNE, convoitée par quatre partis différents tandis que le pays est à nouveau envahi. Le TRAITÉ DE FRANKFURT maintient l'intégrité bretonne sans régler la question du mariage. Anne se décide alors à épouser MAXIMILIEN D'AUTRICHE en 1490. La guerre reprenant, la petite orpheline cède à son entourage et, à la suite de faits restés obscurs, elle épouse Charles VIII, roi de France, à LANGEAIS en 1491.

Devenue veuve en 1498, Anne retourne dans son duché diriger les affaires bretonnes. Le nouveau roi Louis XII parvint cependant à l'épouser à NANTES en 1499, mais cette fois elle est assez forte pour dicter dans le contrat de mariage des clauses protégeant la Bretagne contre le risque d'absorption complète de la part du royaume, et reconnaissant solennellement les libertés bretonnes. Elle songea aussi à marier sa fille CLAUDE à l'Empereur, mais le Roi s'y opposa. Elle mourut en 1514, laissant dans l'histoire le souvenir d'une nature unique et l'exemple d'une vie remplie de sacrifices pour le pays qu'elle avait sauvé.

Quelques mois après, Claude épousait François d'Angoulême qui monta bientôt sur le trône de France. A sa mort, en 1524, elle donna par testament le Duché au Dauphin. François I^{er} songea alors à faire ratifier constitutionnellement par les Etats de Bretagne en un « EDIT D'UNION » ces différentes donations et contrats de caractère personnel : cela eut lieu, non sans opposition, à VANNES, en 1532, les députés pensant qu'il valait mieux accepter l'union en posant des conditions que de la subir de force.

Y. P.

Une Emission qui fait du bruit !

L'émission de Radio-Bretagne à l'Irlande du 20 février nous a valu d'enregistrer dans notre courrier une unanimité de protestations remarquable. N'en donnons en exemple que ces deux lettres ouvertes à la Direction de Radio-Bretagne particulièrement explicites. Nous ne pouvons que les appuyer, et regrettons de devoir le faire. Espérant toutefois que la Direction de Radio-Bretagne en tiendra compte pour une occasion semblable à venir. Connaissant bien l'Irlande nous sommes à même de deviner ce que furent les réactions de ce valeureux peuple, farouchement attaché à ses traditions populaires et qui aurait certes mieux apprécié un concert breton correspondant à celui qu'elle nous avait offert. — N.D.L.R.

Le mardi 13 février la radio d'Irlande du Nord offrait à Rennes-Bretagne une émission... Et tout naturellement cette émission portait sur le folklore. Un excellent orchestre léger joua des airs de danses typiquement irlandaises alternant avec des chants traditionnels de la verte Erin.

Radio-Bretagne se devait de donner la réplique. Donc pour une fois, un autre pays celtique allait entendre la Bretagne lui offrir un concert. Aussi pensions-nous deviner d'avance les lignes de ce programme.

1° Le tact commandait de répondre à un concert sans prétention par un concert de valeur identique ; 2° La logique demandait qu'à notre tour nous fassions connaître un peu (c'est si peu 30 minutes) de notre riche folklore, mais c'était vraiment mal connaître notre Radio ou faire preuve d'une mémoire bien courte (qu'on se rappelle la chaîne du bonheur en décembre dernier).

La place du folklore est déjà réduite à sa plus simple expression sur nos ondes et nous aurions voulu un concert breton pour l'étranger ! Quelle plaisanterie !... Pour l'étranger il fallait montrer que la Radio Française vous sert autre chose que de la musiquette et faire une brillante démonstration de la haute tenue de nos émissions.

Vraiment impayable !... Alors que notre Radio vient bonne dernière des programmes européens (avec la note zéro) en ce qui concerne l'éducation musicale du public !... Une simple comparaison des programmes complets de toutes les Radios démontre en effet : a) l'inexistence dans les programmes français légers, d'éducation musicale ; b) la place prépondérante donnée à la chanson dite populaire dont l'indigence de la musique le dispute à la pauvreté des paroles, heureux encore quand la vulgarité et le mauvais goût ne s'en mêlent pas ; c) le choix des disques demandés qui nous font honte quand on le compare à ceux des émissions analogues étrangères et qui prouve que l'avilissement du goût des auditeurs systématiquement organisé produit parfaitement ses fruits.

L'auteur du programme incriminé a eu sans doute l'intention d'épater les auditeurs d'Outre-Manche, que n'a-t-il écouté la Radio britannique. Quelle leçon d'humilité à prendre sur tous les chapfres.

La musicalité des émissions (qualité de la modulation). Leurs variétés. La place faite à la musique, depuis la musique légère jusqu'à la « grande » musique et ce sur les programmes dits légers. L'originalité de leurs orchestres de genre ou « spécialisés ».

Ce que les Irlandais ne sauront pas puisqu'ils auront cru benoîtement écouter les programmes habituels de Radio-Bretagne, c'est que pour une fois les Rennais ont pu écouter convenablement (musicalité exceptée) un programme symphonique sans prendre l'étranger ; ils ne sont pas obligés de savoir en effet que la seule chaîne distribuant de la musique classique ne permet pas ici d'auditions convenables par suite du fading.

Mais ce qu'ils apprendront par contre, c'est que la pauvre Bretagne qui n'a pas de folklore à leur offrir, n'a pas non plus la ressource d'avoir des musiciens dignes de ce nom et se trouve toute heureuse et toute aise comme dit la fable d'avoir le secours de Darius Milhaud et de Gervaise, de la Suite française, des danses de la Renaissance.

Signalons en outre que cette émission n'aura pas manqué d'être exploitée par certains qui, en Irlande, ne ratent jamais une occasion — Dieu sait s'il s'en trouve ! — de montrer l'abîme qu'il y a entre la situation culturelle des Pays d'Outre-Manche et celle de la Bretagne.

C. G.

Rennes, le 20 février 1951.

Monsieur le Directeur Régional,

Nous venons d'avoir connaissance du programme de Radio-Bretagne joué pour Dublin. Nous sommes chqués, alors que Dublin avait joué pour la Bretagne des airs de folklore irlandais, de voir le programme que Radio-Bretagne se propose d'exécuter aujourd'hui.

Nous constatons avec regret que ce n'est pas la Bretagne qui joue pour Dublin car dans les morceaux proposés aucun d'eux n'appartient de près ou de loin au patrimoine culturel breton.

Nous nous permettons de vous rappeler qu'il existe en Bretagne des airs folkloriques analogues à ceux que l'Irlande nous a fait entendre dans une récente émission.

Au cas, improbable à notre avis, où cette musique serait indigne de considération, il existe aussi des œuvres classiques d'inspiration bretonne, dont les auteurs sont d'authentiques Bretons (Le Flem, Ropartz, Ladmiralet, etc...), lesquelles œuvres remplaceraient assez avantageusement celles de certains Tiersot et Gervaise...

Veuillez agréer...

Le président du Cercle Celtique de Rennes.

Pachpi
Poullaouen (1)



Position de départ ➡



1



2



3



4

(1) Cf. cours précédents dans AR SONER numéros 10, 11, 12, 14, 16, 19 et 20.

I. — SITUATION. APPELLATION

Tout le pays de la gavotte, dans le Poher, connaît le pachpi. Le pas de cette danse y varie assez peu d'une localité à l'autre, tandis que les figures présentent parfois, à Carhaix par exemple, des variantes remarquables. Le pachpi ne se limite d'ailleurs pas au Poher : il se danse également dans la partie limitrophe du Trégor, à Guerlesquin en particulier où il devient un véritable exercice de virtuosité.

Comme l'appellation de pachpi a tendu à désigner d'une manière générale à Poullaouen et aux environs, toute danse qui fait suite à la gavotte, on a tiré du chant d'accompagnement du pachpi proprement dit le surnom de « choukomp dei », expression difficilement traduisible. On pourrait en donner comme équivalent : « Allons-y, marquons le pas. » C'est d'abord, en effet, une danse chantée plus particulièrement réservée aux « festou-noz ». Toutefois les vieux s'en tiennent plus tôt au nom de « pachpi » pour désigner cette danse qui, rappelons-le, suit sans interruption l'ensemble gavotte — tamm-kreiz — gavotte, de même que, dans l'Aven, le jabadao s'intègre à un troisième ensemble gavotte — bal.

II. — FIGURES

La pachpi, comme le bal, comporte deux figures successives : 1° la promenade ; 2° le pachpi proprement dit.

La promenade, contrairement à celle du bal, se fait par couples, évoluant les uns à la suite des autres dans le sens de la ronde. Cavalier et cavalière se tiennent par les deux mains. Parfois le danseur se livre à certaines fantaisies, faisant passer sa cavalière de sa droite à sa gauche, puis de sa gauche à sa droite.

La promenade dure une phrase musicale répétée (16 temps), les couples de rang impair pouvant utiliser les 4 derniers temps pour se retourner vers les couples de rang pair qui les suivent et prendre ainsi la position de départ du pachpi proprement dit. Voir croquis.

La deuxième figure a pour caractéristique essentielle, d'utiliser un pas différent du pas de gavotte : elle est de durée double de la promenade en général dans la danse chantée de durée équivalente dans la danse accompagnée de musique instrumentale. Dans le premier cas, les chanteurs-disent Choukomp à la première reprise, Doulbomp à la deuxième (doublons...).

III. — DECOMPOSITION (2° figure)

La 2° figure se décompose en 4 pas répétés quatre (ou huit) fois.

Premier pas. — Cavalier et cavalière, d'un même mouvement, sautent et projettent en avant la jambe droite pour frapper ensemble le sol du pied droit à la fin du premier temps, scandant ainsi la première syllabe du refrain (choukomp) ou le premier coup de levre du « bombarder ». C'est le pas essentiel marqué par un temps fort bien détaché.

En même temps, la jambe gauche se fléchit en arrière, et croise la jambe droite à hauteur du jarret (croquis n° 1).

Les deuxième et troisième pas se font à reculons pour revenir à la position de départ, ou plutôt au point de départ.

Deuxième pas. — Le pied gauche se pose à terre en arrière du pied droit qui se soulève (croquis n° 2).

Troisième pas. — Le pied droit se pose à terre en arrière du pied gauche qui se soulève, la jambe gauche fléchie venant croiser la jambe droite par devant (croquis n° 3).

Quatrième pas. — Le pied gauche se pose à terre un peu en avant du pied droit, le corps prenant appui sur le pied gauche pour s'élan- cer à nouveau vers l'avant, à la reprise du mouvement (croquis n° 4).

À la fin de la figure, le pied gauche se posera non plus en avant mais à côté du pied droit, le corps prenant appui sur les deux pieds.

Noter que durant tout ce mouvement, le couple doit former bloc, le corps bien droit sans raideur, épaule contre épaule, autant que possible.

Bretagne et Canada

Si vous consultez une mappemonde, vous y verrez que notre Bretagne est postée comme une proue à l'avant du grand navire Europe, et quelle regarde droit vers l'Amérique. Le beau port que ferait Brest pour une tête de ligne de transatlantiques. Mais ce n'est pas de paquebots qu'il s'agit ici, mais des caravelles de Jacques Cartier et des relations qu'elles amenèrent, en abordant au Canada, entre notre pays et le Nouveau-Monde.

Parti de St-Malo le 20 avril 1534, Cartier arrivait le 10 mai en vue de Terre-Neuve; il la contourna, longeant les côtes du Labrador et finit par jeter l'ancre dans la baie de Gaspé. Plus tard, son neveu et héritier Jacques Noël fit plusieurs voyages au Canada et remonta le St-Laurent jusqu'aux rapides. Nous devons être heureux que la terre du Canada ait été ainsi découverte et reconnue par deux de nos compatriotes; l'un des navires de Cartier ne se nommait-il pas « La Petite Hermine » ?

Mais là ne devait pas se borner l'action bretonne. Dans le courant du XVII^e et au début du XVIII^e siècles, un mouvement d'émigration se dessina vers le Canada. Des Bretons en furent, assez nombreux et assez entreprenants pour que l'on puisse dire en vérité que la colonisation de ce beau Dominion de la Couronne britannique leur est due en partie. Plusieurs, du reste, après le traité de Paris de l'année 1763, durent revenir au vieux pays, tels les Académiens qui revinrent se fixer à Belle-Isle.

Les Canadiens-Français actuels, si fidèles à leurs traditions, à la langue de leurs ancêtres, aux solides vertus d'honnêteté, de probité et de travail, leur doivent quelque reconnaissance. Ils se plaisent eux-mêmes à le remarquer. J'en ai connu qui, venus chez nous, voyaient avec un souvenir ému les genêts, les bois, les champs et les clochers qui furent familiers aux regards de leurs pères.

Un poète de là-bas, Louis-Honoré Fréchette (mort en 1908) chantait dans ses strophes son admiration pour les premiers pionniers du Canada. Ecoutez plutôt cet extrait de la Légende d'un peuple :

« Salut d'abord à toi, Cartier, hardi marin. — Qui le premier foula de ton pas souverain — Les bords inexplorés de notre immense fleuve ! — Ce ne fut tout d'abord qu'un groupe, une poignée, — De Bretons brandissant la hache et la cognée, — Vieux loups de mer, bronzés au vent de St-Malo, — bercés depuis l'enfance entre le ciel et l'eau... »

A notre époque encore, des Bretons s'en vont vers le lointain continent. Et ils y acquièrent du renom. Vous avez peut-être lu cette sobre et simple histoire qu'est *Maria Chapdelaine*. Ce beau roman est dû à la plume de L. Hémon, un Breton émigré là-bas et qui devait y mourir tragiquement écrasé par une locomotive. Faut-il un deuxième exemple ?

Un autre Breton, missionnaire cette fois, le Père Limbour, a fondé dans le district de Montréal le collège de Saint-Alexandre de la Gâtineau. Depuis sa mort, le collège s'est développé, a pris de l'extension; le besoin d'un bureau de poste s'est fait sentir. En souvenir du Père et en son honneur l'administration des P.T.T. canadiennes a décidé de créer une « station Limbour ». Si d'aventure vous recevez une lettre du Canada avec le cachet postal de Limbour, vous saurez y reconnaître la trace d'un compatriote. Originaire de Pont-Aven, le Père avait un grand amour de la Bretagne, et vous voyez qu'il l'a fait honorer jusque dans la mort.

On pourrait allonger considérablement la liste des Bretons qui ont tissé un réseau de rapports entre Bretagne et Canada. Cela nous entraînerait trop loin. Ces quelques exemples suffisent.

M.-J. STOURM.

De Yannig ALLIOU (Casablanca) : JEUNES MOBILISÉS ! PARTOUT DES COMPATRIOTES VOUS ATTENDENT

« Il y a un sonneur que vous pouvez inscrire pour une période de 18 mois dans la kevrenn-Maroc, c'est le soldat Capitaine (bombarde) de Skaez qui se trouve Taurit. Il est stupéfié que des gars comme lui ainsi que bien d'autres ne se présentent pas dans une Amicale bretonne en arrivant dans un pays comme le Maroc où ils ne connaissent pour la plupart personne. Ils trouvent malgré tout chez nous la possibilité : de sortir, de rencontrer des jeunes filles et de faire des déplacements qu'ils n'auraient jamais fait sans cela. Nous, nous y trouvons notre intérêt en recrutant ainsi (même pour un temps limité) d'excellents danseurs ou sonneurs qui nous font ici très défaut.

« En bref je viens d'apprendre qu'il y a actuellement à Taza cinq danseurs de CC et un sonneur de bombarde, tous doivent savoir que nous existons (l'Annuaire 1950 avait déjà lancé un appel en ce sens); tous doivent s'ennuyer, aucun ne nous a donné signe de vie; il nous faut les découvrir et lorsque nous le faisons il est en général trop tard pour que nous puissions malgré nous appeler les faire venir. Pendant ce temps, le groupe de Casablanca végète et se meurt par manque de danseurs.

« A titre d'exemple, je pourrais porter à la connaissance de nos camarades que notre sonneur de l'année dernière a visité avec notre groupe les villes de Rabat, Salé, Massagan, Marrakech, Agadir et peut-être encore d'autres, sans jamais dépensé d'argent, et en recevant au contraire à chaque fois une gratification de l'ordre de mille francs (voyages de Marrakech et d'Agadir en avion)... Je trouve que tout cela n'est pas à dédaigner pour un militaire... »

De Jean LEDAN (Quimper) :

AU SUJET DU KAP-AOD

« J'ai lu avec intérêt les propos de Yann Pottin sur les kap-aod adoptés par la jeune kevrenn de Rennes. Sa théorie se défend mais cependant ne peut à mon

sens être admise dans le cas qu'il cite. En effet, le Cercle Celtique de Rennes pour sa part, ne fait jamais un déplacement en Bretagne bretonnante, sous prétexte que ses membres portent des costumes différents par quadrille de danseurs et que ses costumes sont ceux des Cercles de cette partie de notre province. La kevrenn en conséquence serait appelée à ne participer à aucune manifestation B.A.S. si l'on part du même principe. Il lui fallait donc trouver une solution. Je ne pense pas qu'il convient désormais de lui interdire le kap. A cela plusieurs raisons :

« 1) Le kap-aod est devenu un vêtement essentiellement breton et non pas exclusivement « pagan ». Il suffit de venir à Quimper pour s'en apercevoir; — 2) Il était envisagé de faire porter ce vêtement à tous les Cercles et kevrennoù en déplacement, afin de pouvoir obtenir une tenue uniforme et correcte lors de voyages assez longs, ce qui permettait de protéger les costumes en les laissant dans les valises jusqu'à l'arrivée. Les Basques ont montré l'exemple en cette matière. Ils portent la veste de laine à pompons rouges en dehors des défilés et des manifestations où le costume est de rigueur. — 3) Le Cercle de Quimper a adopté ce principe et se déplacera désormais en kap.

« A ce sujet, Kendal'h se charge de faire fabriquer ce vêtement en série ce qui permet une livraison rapide, et a déjà fourni le Cercle de Quimper. Les fabricants intéressés peuvent me faire leurs propositions.

« Pour en terminer, l'estime que Brest n'a pas à se formaliser d'une telle décision, Rennes ayant tout de même fourni au mouvement culturel breton de nombreux moniteurs et méritant de participer aux manifestations de la B.A.S. et des Cercles Celtiques. N'oublions pas que le costume de Rennes est porté par le Groupe Gallo-Breton. Comme la kevrenn ne peut pas non plus l'adopter, lui faudrait-il créer un costume de toutes pièces ?

« Puisque nous avons la chance de pouvoir faire adopter un vêtement breton pratique, non seulement à une kevrenn, mais à tous les Bretons et même à des touristes, ne nous plaignons pas que la mariée soit trop belle. Le commerçant ne s'en plaindra pas et nous pourrions en portant le kap lui servir d'agent publicitaire... intéressé aux bénéfices. Pourquoi pas ?... Non, ce serait trop beau... »

AVIS A NOS ABONNES. — Contrairement à ce que nous avions espéré, il nous est absolument impossible de servir automatiquement l'Annuaire de Bretagne à nos abonnés, même en réduisant proportionnellement leur abonnement. En effet, les frais d'édition ont été tels ainsi que le développement de l'ouvrage que son prix de vente dépasse les abonnements à prix réduits et atteint presque les abonnements normaux.

— Nous nous en excusons et nous sommes persuadés que CHACUN de nos abonnés ne pourra se dispenser de posséder un tel document, et non seulement de le posséder mais encore de s'en faire un dévoué propagandiste.

— Prix spécial pour les abonnés d'Ar Soner : 420 fr (franco). C.E.P. Yvon Laigle, Rennes 519-94.

ECHOS ET NOUVELLES

RADIO-BRETAGNE

Le 2 : 22,00 Musique en Bretagne (Rhené Baton). — Le 4 : 12,01 Jeunesse de Bretagne; 12,15 Les rues de Nantes (E.-Coarer Kalondan). — Le 6 : 12,01 Chansons de Bretagne et d'ailleurs; 19,00 Ports en Bretagne (B. de Parades et J. Rabu); 19,25 Chansons et caractères (Freddy Noël). — Le 8 : 22,00 Musique en Bretagne; Jean Cras. — Le 10 : 12,01 Chansons de Bretagne et d'ailleurs; 19,20 Ports en Bretagne (B. de Parades et J. Rabu); 19,45 Chansons et caractères (Freddy Noël). — Chaque dimanche (24im, 7 : 12,30 émission en langue bretonne. — Chaque jour 7,30 Informations régionales.

FOLKLORE ET MASCARADE

La Société des Fêtes de la Ville de Morlaix organise « La Grande Parade des Provinces Françaises du 13 mai ». Nous aurions applaudi à une telle initiative si nous n'avions appris avec surprise qu'en fait nul groupe authentique français digne représentant d'un folklore régional n'était invité à y participer.

Si nos renseignements sont exacts ce seraient les communes avoisinantes qui, pour cette occasion se « déguiseraient » en Basques, en Bourguignons, en Normands, en Catalans, en Auvergnats, etc... Un concours de travestis est d'ailleurs prévu ! On nous permettra de douter que la participation de vedettes parisiennes puisse conférer à cette « grande parade » dite des Provinces françaises un caractère touristique et original.

Que pense l'excellent groupe Oldarra de Biarritz d'un fandango interprété par nos braves Trégorrois ou Léonards ? Les bonnes relations que nous entretenons avec la Confédération des Groupes Folkloriques Français, ainsi qu'avec le Musée des Arts, et Traditions Populaires et la Société d'Ethnographie Française nous imposent une attitude hostile à tout ce qui peut porter atteinte à la beauté, à l'authenticité et à la dignité du folklore français. C'est pourquoi nous demandons à tous les Cercles Celtiques ainsi qu'à tous les Bagadois-Sonorion B.A.S. et sonneurs individuels qui pourraient être invités à prêter leur concours à cette mascarade, de le refuser catégoriquement.

Nous n'aimerions pas, nous Bretons, voir nos costumes et nos traditions utilisées de cette manière en une quelconque ville du Nord ou du Midi. Soyons donc solidaires de ces groupes folkloriques amis des quatre coins de France.

AR SONER.

NECROLOGIE. — Nous avons annoncé dans notre numéro spécial l'Annuaire de Bretagne le décès brutal de l'écrivain breton G. Berthou-Kervezhiou, rédacteur en chef de notre confrère « Ogam ». Il ne nous appartient pas de retracer ici l'œuvre importante de cet érudit et excellent Breton. Nous voulons toutefois assurer l'équipe d'« Ogam » ainsi que la famille de leur regretté collaborateur de la profonde émotion que nous avons

ressentie à l'annonce de ce deuil et leur exprimons toute notre sympathie attristée.

A TRAVERS LES GROUPES

Devant l'abondance de copie destinée à cette chronique et le peu de place dont nous disposons cette fois-ci nous sommes au regret de la reporter à notre prochain numéro. Avec toutes nos excuses à nos dévoués correspondants.

COUTUME DE PAQUES A PAIMPOL

Le Carême et Pâques constituent, pour la plupart des peuples, des époques fertiles en traditions populaires profanes et sacrées.

En ce dernier domaine il me souvient d'avoir entendu raconter ce rite particulier, semble-t-il, à la région de Paimpol. « L'Enterrement du Bon Dieu », qu'Anatole Le Braz relate en ces termes dans « Pâques d'Islande » :

« C'est une cérémonie qui se pratique parait-il, à Paimpol, le soir du Vendredi Saint. Le catafalque est dressé au milieu de l'église, orné de draperies noires et parsemé de grands pleurs d'argent; un Christ en croix, de taille presque humaine, occupe la place du cercueil. Les prêtres entonnent sur lui l'office des morts, comme si réellement il venait d'expirer. L'absoute donnée, les porteurs s'avancent; le crucifix est couché sur une civière et le convoi funèbre se met en marche, clergé en tête, tout le peuple suivant. On gagne, au crépuscule, la haute ville. Là, au centre d'un carrefour d'où la vue domine au loin la mer, avec les promontoires et les îles du Goëlo, s'élève un calvaire de bois peint, planté dans un socle de granit en forme d'autel. On dépose le Bon Dieu au pied de cet autel, sur un lit de fleurs du printemps; puis la procession descend la colline, en psalmodiant les lamentations du prophète, dans le silence de la nuit. »

Voilà une belle coutume bretonne à remettre encore en honneur et qui offre l'avantage de constituer en elle-même une sorte de court « mystère » plus significatif et compréhensible que le meilleur des sermons.

Per SALAÜN.

UNE INNOVATION : BINIOU - BOMBARDE - ORGUE

Au cours d'un copieux programme parfaitement exécuté par les Kamerien Roszhon (C.C. Rennes), durant la messe de minuit de Noël 1950, les assistants eurent l'heureuse surprise d'avoir la première de cette tentative. Pour beaucoup ce fut de cette révélation, et la presse n'a pas manqué de le souligner. Le binioù et la bombe-bombarde peuvent entrer dans l'orchestre et, par leur présence, donner une note agreste aux morceaux qui en requièrent sans troubler l'harmonie par les sons aigus et discordants par lesquelles, il faut le reconnaître ils se signalent trop souvent. Deux conditions sont nécessaires pour

arriver à ce résultat : a) les sonneurs doivent obtenir de leurs instruments la note juste. A ce jour la plupart des sonneurs ne se sont jamais attachés à cette recherche, le rythme nécessaire à la danse ayant seul pour leur auditoire de l'intérêt.

b) Les sonneurs doivent connaître le solfège, un minimum tout au moins, pour ne pas jouer uniquement de mémoire. Retrouver lire une partition est indispensable si l'on veut jouer avec d'autres instruments.

L'on dira que binioù et bombarde n'ont pas été créés pour jouer dans les concerts. D'accord, mais si l'on veut qu'ils cessent d'être considérés comme des instruments mineurs, il faut leur donner leurs titres de noblesse et faire valoir que dans certains morceaux d'inspiration bucolique ils sont du plus bel effet.

Le résultat obtenu à cette messe de minuit par nos camarades Yann Bouget et Yann L'Helgouach ne l'a pas été sans une mise au point sévère réalisée au cours de répétitions menées par le Commandant L'Helgouach. Lorsque l'exécution fut satisfaisante trois répétitions furent faites avec l'orgue. L'orgue, instrument puissant, avait trouvé deux répondants à sa salle, lui donnant la réplique sans discordance. L'exécution enchantait les profanes et les connaisseurs. Des expériences analogues seront continuées. Des auditions de binioù-bombarde et orgue au cours d'offices religieux seront proposées dans certaines paroisses pour faire comprendre à la masse la possibilité de nos instruments nationaux.

J. L.

THEATRE. — En vue du concours théâtral (en breton et en français) prévu pour le printemps, KENDALC'H vient d'écrire en français une pièce de Pierre Hélias : « L'AUTRE », drame en un acte, pour cinq personnages. L'exemplaire 37 francs, port en sus. Chaque Cercle devrait commander 20 exemplaires, ce qui nous permettrait de continuer dans cette voie. Adresser les commandes à J. Lédan, 21 bis, rue de l'Hospice, Quimper. Règlement par virement postal, même adresse, CCP 319-01 Rennes.

JEUNES ETUDIANTS. — Voulez-vous vous perfectionner en anglais et aider un Celta à se perfectionner en français ? Désirez-vous un correspondant ou une correspondante dans l'un des pays celtiques, Ecosse, Ile de Man, Cornouailles, Galles, Eire ? B.A.S. est à votre disposition pour vous mettre en relation avec un jeune étudiant ou une jeune étudiante de votre âge.

Si vous faites du scoutisme, désirez-vous qu'il en fasse lui aussi ? Préférez-vous un sonneur de bag-pipe ? un chanteur gallois, un étudiant ou une étudiante en breton ?

Adressez votre demande à Pollig, en précisant vos désirs : nationalité, âge, sexe, spécialités (musique, chant, danses, camping, études, agriculture, ouvrier, etc.). Joindre un timbre à 25 fr et un timbre à 15 fr pour les frais.

LOT INTERESSANT DE LIVRES SUR LA BRETAGNE (en breton et en français). — Ecrire à J. COURTOIS, 21, pl. de la République, Auray.

BIBLIOGRAPHIE. — F.-R. GIOT, docteur ès-Sciences, conservateur des musées préhistoriques de la Faculté des Sciences de Rennes, directeur-adjoint de la 4^e circonscription des Antiquités préhistoriques nous informe de la parution de sa thèse de doctorat d'Etat : ARMORICAINS ET BRETONS (Etude Anthropologique) : un vol. in-8 raisin, 150 p., 36 fig., 45 diagrammes craniens, 17 cartes de répartition, 52 histogrammes, 22 diagrammes et un cliché. — Sommaire : A) Anthropologie ostéologique ; 1^o Pâlesanthropologie (types raciaux de l'Armorique préhistorique; évaluation des éléments; interprétation des variations du peuplement); 2^o Du haut moyen âge à nos jours. B) Somatologie ; idées classiques sur le peuplement de la Bretagne; conditions et circonstances de notre enquête; principaux caractères anthropologiques; grandes régions ethniques de la Bretagne; corrélations entre caractères; types raciaux de la Bretagne; l'Invasion bretonne, nature raciale et quantité. Après la table des mensurations, une conclusion, une bibliographie anthropologique régionale exhaustive (plus de 150 numéros) et un index alphabétique terminent le volume.

Cette synthèse sur l'anthropologie de la Bretagne, mise à jour d'après les dernières acquisitions était indispensable, grand public que chez certains hommes du métier. L'auteur de l'ouvrage rédigé dans un style aussi simple que possible permet ainsi à un plus large public d'y accéder. Cet ouvrage intéressera donc au plus haut point les spécialistes mais aussi les historiens, géographes, folkloristes, linguistes, biologistes, médecins, éducateurs, et d'une manière générale toutes les personnes passionnées par la Bretagne. L'ouvrage en souscription, au prix spécial de 500 francs franco (550 fr en port recomposé), s'adresse à M. Pierre GIOT, rue du Thabor, Rennes. CCP. 612-58. — Le prix de vente en librairie des partitions sera de 700 fr au minimum. La souscription est close au 31 mars mais un délai supplémentaire est accordé aux abonnés d'Ar Soner jusqu'au 30 avril. Nous espérons que nos amis se hâteront de profiter de cette faveur dont nous remercions bien sincèrement M. F.-R. Giot.

NAISSANCES. — Nous avons appris la venue au monde de Gwennola PLUNIER (à Vannes); Henry de SONIS (Lille); Catherine MONJARRET (chez Tony Monjarret); Hervé FOENIS (Morlaix); ... RUBAN (St-Brieuc). Nos meilleurs vœux sur les berceaux.

MARIAGES. — Julian Per CORAUD et Annick DURAND (Nogez, L.-L.); Jacques LE MINOR et Janine GUEGUEN (Pont-l'Abbé). — Nos félicitations et nos vœux bien sincères.

JEUNES BRETONS...

DEVENEZ CORRESPONDANTS

DE L'ANNUAIRE DE BRETAGNE...

Conditions avantageuses. — Pour tous renseignements, écrire à Yvon Laigle, rue Saint-Michel, Saint-Pair-sur-Mer (Manche)

Errata. — Dans notre précédent numéro, § Décomposition du bal à quatre, lire en 4^e ligne : croquis n° 4 (et non n° 3); — 10^e ligne, lire : croquis n° 5 et non n° 2; — Mouvement de la cavalière, lire : croquis n° 6 (et non n° 3).

BODADEG AR SONERION (Assemblée des Sonneurs de Bretagne). — Robert MARIE (trésorier général), rue Maupertuis, Rennes, C.C.F. Bodadeg ar Sonerion 1244-77 Rennes. — Secrétariat général : Polig MONJARRET, pl. de la Tour-d'Auvergne, Concarneau. — Adhésions : Cotisation 1951: 600 fr.; « Ami des Sonneurs » : 1 000 francs. Adhésions au Siège Social.

LA CHRONIQUE DES SONNEURS

DISQUES DE MUSIQUE CELTIQUE. — Notre ami Marcel Audic nous signale que l'on pouvait obtenir des disques de bagpipe ou de chants celtiques, avant la guerre, à LA BOITE A MUSIQUE, Ed Raspail, à Paris. Faut-il en existe-t-il encore ? — D'autre part, le Secrétariat général de B.A.S. est entré en relation avec un organisme habilité à faire pénétrer en France des disques de Grande-Bretagne. Nous espérons donc pouvoir obtenir des disques écossais. Les amateurs peuvent dès maintenant entrer en relation avec Polig.

CARNETS DE MUSIQUE. — La B.A.S. vient d'édition des carnets de poche particulièrement destinés à noter les airs inédits entendus dans les campagnes. Ces carnets portent les titres suivants: *Kaler ar Soner*; *Toniou dañs, Gwerziou ha Sonioù, Toniou Bale, Toniou nevez* (pour les airs nouveaux composés par les sonneurs de B.A.S.); *Toniou keltiek.* — Ces 5 carnets, sous couverture de couleur différente pour chacun, sont en vente chez Robert Marie, Rue Maupertuis, Rennes, et chez Polig Monjarret, place La Tour-d'Auvergne, Concarneau (Fin.) pour la somme de 165 francs franco.

HOUSSES DE BINIOU. — L'augmentation récente des textiles impose une hausse assez sensible sur les housses de binlou. Prix actuel : la housse velours avec franges de couleurs : 1 300 fr. Par six : 1 070 fr. Port en sus. Le prix de housse « bigoudenn » est à l'étude. S'adresser à Polig Monjarret, pl. de la Tour-d'Auvergne, Concarneau, en précisant le nom du bagad ou la commune où vit le sonneur.

NOUVELLE ADRESSE. — Marcel LE LIBOUX, B.A. 1/146 Service Garage, à Réghaia Alger (Algérie).

BATTERIES. — Le bagad de Quintipré a reçu sa batterie. C'est le premier groupe B.A.S. équipé « comme il faut ». Avec ses quatre tambours, ses deux tambours ténots, sa grosse caisse, un rhodoid blanc à cercles bleus, ce bagad a fière allure. Kinn-Roazhon a passé commande elle aussi d'une batterie complète, ainsi que Kinn-C'hlaik.

AVIS IMPORTANT aux sonneurs des classes 49, 50 et 51. — Si vous désirez être affectés à la *Classe de binioù-bombardés-tambours du 71^e B.I. de Dinan*, pour la durée de votre service militaire, si vous êtes déjà sous les drapeaux et qu'un transfert à ce régiment vous intéresse, écrivez d'urgence au Secrétariat général de B.A.S. : Polig MONJARRET, place La Tour-d'Auvergne, Concarneau (Finistère). — Renseignements à fournir : Nom, prénom, lieu, date de naissance, adresse exacte, affectation actuelle si nécessaire, date de départ et affectation. (Joindre deux timbres à 15 francs)

ATTENTION !
LE COMPTE COURANT POSTAL
DE LA B.A.S. EST :
BODADEG AR SONERION
1244-77 RENNES
Rue Maupertuis, Rennes
(Le n° 588-54 Robert Marie est ANNULÉ)

C'HOARZOMP UN TAMMIG

UR SOUEZHADENN

Ur mouler a resevas ul lizher un deiz bennaket, d'e bediñ da lakaat da voulañ ar c'homzoù-mañ da heul war lietenn-seizh ur gurunenn-gañv : « Repoz e peoc'h ! Kenavo ! »

Div eurvezh goude, e kase an hevelep praktik ur pellskrud da di ar mouler : « Ho pediñ a ran da lakaat ar gerioù-mañ ouzhpenn : « er baradoz », - ma'z em plas c'hoazh. »

Hag antronoz, deiz an interamant, po voe laikset ar gurunenn war ar bez, e c'hellas lenn an dud war al lietenn stegnet brav : « Repoz e peoc'h ! Kenavo er baradoz, m'az eus plas c'hoazh ! »

UN DRO GAMM

Yann a zo ur paotr a gav dreist gwin, sistr, lambig. Setu 'ta e vez gwelet hor paotr Yann oc'h ober kerioù evit goullenn, o, groñs a-walc'h ma n'ez eus nemet merc'hed en ti, peadra da c'hlebiañ e c'hour-lanchenn atav sec'h-korn.

Yann en deus aon da vezañ ampoezonet. Setu 'ta ne fell dezhañ evañ banne ebet a-raok perc'henna ar voutailhad.

Ur wech e voe kinniget dezhañ ur c'hardad gwin. « Nann, emezhañ, war ho lerc'h. Talvait da gentañ. »

Alas ! kement e voe talvaet ar gwin gant mestr an ti, ma ne chomas beradenn ebet gant ar paour-kaezh Yann ! Abaoe n'eo bet mul gwelet al lonker er gêr-se.

O TEBRIñ FOENN

Per, kalvez, ha Perig, e zeskard, a voe pedet da zebriñ merenn gant Job, ar mafisoner. Pep a artichoadenn a voe servijet dezho.

Gwall nec'het Perig. Morse n'en doa gwelet seurt tra war e blad ! Per ha Job a gomze diwar-benn ar mein, ar c'hoadañ, ha me oar-me, en ur sellout a-gorn ouzh Perig.

Erfin e krogjont. Ha Perig evoito. Betek ma tegouezhas gant ar foenn pe ar pluñv... Hag an daou gozh a gemere o amzer, ur vezh !

Dav dezhi, memes tra ! Goude dilosta e artichoadenn, e troc'has an deskard anezhi e tammoù munut hag a lonkas foenn hag all, en ur evañ goude pep begad.

Neuze, en ur c'hoarzhin, ec'h echuas an daou all o hini, evel tud hag a oar ar mod. Ha Per d'e zeskard : « Mat eo ar foenn, paotr ? »

LOST PERIG

Emañ da vat paotred ar c'hlas vihan o plegañ, displegañ, adplegañ tammoù paper evit sevel kirri-nij, mar plij.

Echu gant e korf hag e veg d'ar c'harr-nij, e lakaer dezhañ ul lost. Ha yao ! al leen-paper a bign en aer ar porzh.

GERIOU KROAZ

KUDENN NIV. UNAN-WARN-UGENT
(Problème numéro 21)

A-HED (Horizontallement). — 1. Clapotter. — 2. Intersigne. — 3. Imite le marbre; écume. — 4. Lancée par le cheval. — 5. Après tu, passé de « être »; article. — 6. Rencontre de deux murs; règne sur les oiseaux; préfixe. — 7. On n'y pense pas assez; soutient le vieillard (inversé). — 8. Ville de Bretagne; forme la phrase. — 9. Arbre; dessiné par une bête. — 10. Article; adverbe.

A-SERZH (Verticallement). — I. Guerrier sans r. — II. Appel; dans « avoir » et « être »; radical verbal. — III. Etre bizarre. — IV. Rapace; interjection. — V. Sorte de gâteau; accablé. — VI. Lettres de frileux; envier. — VII. Verbe être; 3^e p. sing. (inversé); air (mêlé); car. — VIII. Ne peut devenir carré; partie de l'année (inversé). — IX. Verbe « être »; 1^{er} personne singulier; damner (un n en moins). — X. Nous réchauffe; oiseau (inversé).

DISKOULM AN NIVERENN UGENT
(Solution du numéro 20)

A-HED. — 1. Bombarder. — 2. Italia; vev. — 3. Noé; oiseau. — 4. Iur; ust; zo. — 5. Ed; nac'h. — 6. Cadet; avl. — 7.

Yannig en deus graet un esae. Fall eo aet an traoù : goude troidellañ hag ober chiboudig, en deus e garr tounget e fri ouzh ur maen.

Neuze en deus Yannig goullennet digant Perig reiñ dezhañ lost e garr. Eil esae ! Burzhud ! Nijal a ra bremañ ar c'harr e-giz ur wen-nil ! Ha Yannig da lavarout d'ar skolaer : « Aotrou, na brav e pign va c'harr gant lost Perig ! »

SPERED IWERZHONIG

Ma 'z it da evañ ur banne te da di ur Saoz ha ma lavarit n'eus ket awalc'h a sukr e-barzh, e lavaro deoc'h e wreg : « Roit din ho tas, me ho ped » ha neuze e lakay e-barzh ar pezh-a-sukr a vo rekis.

Hogen, ma 'z it da evañ ur banne te da di ur Iwerzhonad ha ma lavarit dezhañ n'eus ket awalc'h a sukr e-barzh, e lavaro deoc'h e wreg : « Setu ar sukr ! » ha neuze, e c'hellot lakaat e-barzh ar pezh-a-sukr a blijo deoc'h.

Met, ma 'z it da evañ ur banne te da di ur Skos ha ma c'hoarvez en hevelep tra eno, e lavaro deoc'h e wreg, hegarat, meurbet : « Ha sur oc'h, va mignon, hoc'h eus mesket awalc'h ? »

MOTS CROISÉS

Ud; ruzer. — 8. Etivi; grin. — 9. Oa; St. — 10. No; ur; ti.
A-SERZH. — I. Binioouer. — II. Oad; adr. — III. Maered; iso. — IV. Bl; derv.
— V. Aïou; tuloù. — VI. Radan; ar. — VII. Eta; eg. — VIII. Evo; C'Harr. — IX. Reuz; isl. — X. Oriant.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Le gérant : Yvon Laigle. L'imprimeur : G. Goussic, Granville.

LA VIE BRETONNE

ORGANE MENSUEL DES INTÉRÊTS BRETONS

(4 pages sur tous les problèmes de la vie économique et culturelle)

Abonn.: 1 an, 200 fr ; de soutien 500 fr. R. DECLERCQ, CCP Rennes 741-54

Exemplaire gratuit sur demande adressée à « LA VIE BRETONNE »,
Services Parisiens, 9, rue Auber, Paris, 9^e.



ART LA VILLE D'YS

16, Boulevard de Kerguelen (Près la Poste)

C.C.P. Nantes 281-15 - **QUIMPER** - Téléphone 7.04

BRETON

KABIG BRETON - KAB-GWENN - KAB-MARINE

vêtement des Marins et Goémonniers Bretons.) — Idéal pour la ville, la campagne, la montagne et la mer. — Préserve du froid et de la pluie. — Remise spéciale aux membres de B.A.S. et des C.C. sur justification de leur qualité.

ANORAKS et manteaux brodés.

& CELTIQUE - M. LE BERRE

EDITIONS DE BRETAGNE

SKRIDOÙ BREIZH

LA BAULE

C.C.P. NANTES 1116-64

Tous ouvrages pour l'enseignement de la langue bretonne
et pour le développement de la culture bretonne. CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

En achetant les ouvrages de « Skridoù Breizh » vous soutiendrez
l'édition bretonne, vous ferez « œuvre bretonne ».

Ce que vous offrirez :

un foulard bigouden

le Penmarc'h

dessin de TOULHOAT

édité par **LE MINOR, à Pont-l'Abbé**

(Bretagne)

15 OCTOBRE
WANTER HERE 1951

Traoù Breizh
a zo hon traoù

Ar Soner

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Bi-Mensuel de *Bodadeg Ar Sonerion* et de *Kendalc'h*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
POLIG MONJARRET
12, Rue du Couëdic
QUIMPER

C. C. P. 56-64 RENNES

ABONNEMENTS :

6 mois (12 numéros) Frs..... 280 »
1 an (24 numéros) Frs..... 500 »
Colonie et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 25 — Le N° : 25 Frs

Les Comités de Fêtes, les autres ...et nous

Depuis 1945, la Fête dite... folklorique, fait partie des activités touristiques de la saison d'été. Chaque année se crée une ou deux nouvelles importantes manifestations, chaque année renaît une fête délaissée, se transforme ou s'améliore un pardon désuet, une kermesse paroissiale devient « grand Festival de folklore ».

Devons-nous nous en réjouir ou non ? C'est la question que se posent actuellement les « durs », les « purs », comme ils aiment à se qualifier eux-mêmes. La fête folklorique est pour eux méprisable, critiquable, à combattre, et les groupes qui s'y commettent ne sont que « termaji », indignes du nom sacré de Breton qu'ils traînent au long des rues en théorie de « déguisés », sous les regards ébaubis des « touristes » et des compatriotes choqués (parait-il).

Ces « durs »-là, en général se complaisent en une activité bretonne, moins spectaculaire qu'il est vrai, mais cependant inutile. Quelques

(Suite page 3)

Au pays du Museadet...



Photo Jos Le Doaré, Châteaulin

Groupe au costume seyant souligné de rebours noir :
 tout le charme et le dynamisme du pays nantais...



Photo Jos Le Doaré, Châteaulin

Deux expressions cueillies parmi les foules bretonnes au cours de l'été :
d'une part, l'expérience et déjà l'ironie ; de l'autre, curiosité, émotion poétique ? Piv e bar ?...

Bretons de tripes...

Pol Monjarret a déjà souligné, avec sa netteté habituelle, la position de l'ensemble du mouvement B.A.S. et Cercles Celtiques par rapport aux diverses tendances de l'opinion bretonne.

D'un côté, on lui dit assez crûment : « Ce n'est pas avec des danses et des airs de binlou que l'on « sauve » un peuple. »

De l'autre, on frapperait volontiers ce mouvement d'une suspicion injustifiée, ou bien, au contraire, on minimiserait le sens et la portée de son inspiration.

Entre ces deux (ou trois) tendances, il y a, pour la B.A.S. et les Cercles Celtiques, place pour être, honnêtement et simplement ce qu'ils sont : un joyeux mouvement de jeunesse et de rééducation populaire bretonne.

Comme nous n'avons rien à voir, ici, avec la politique, ses pompes, ses tentations et ses œuvres, est-il besoin de rappeler que nous n'avons pas l'intention de changer la face, ni de bouleverser la carte du monde ?

Il est aussi mal fondé de nous reprocher de ne pas sortir de notre position culturelle et folklorique que d'incriminer l'Indicateur Chaix parce qu'il néglige de parler de l'existence de Dieu ou du problème social. Chacun son rôle...

(Suite page 2)

Propos de Quinzaine

BRETONS DE TRIPES...

(Suite de la page 1)

Contentons-nous du nôtre... Nous pourrions invoquer à ce sujet le témoignage d'un homme qui a marqué, de par sa forte personnalité, le mouvement Breton de ses trente dernières années.

Revenu de bien des illusions, après avoir réalisé, lui aussi, que la Nature ne « faisait pas de miracles », il nous a déclaré avant de mourir à peu près ce qui suit :

« Il y a eu, nous, les Intellectuels, les Idéalistes purs, qui n'avaient pas été toujours compris. Mais nos cénacles n'ont pas toujours su maintenir le contact avec l'homme de la rue, des ports et des champs. Et, réflexion faite, j'aimerais encore mieux voir nos rêveurs en Comité devenir des Bretons de tripes. »

L'expression est imagée et frappe juste... On est un « Breton de tripes », quand on ne se contente pas de discuter en vase clos sur le messianisme arthurien, mais que l'on participe à la vie du peuple, que l'on partage sa joie, ses élans ou ses déceptions, qu'on exprime sa vitalité ou ses rêves en chants, en danses, en théâtre, en livres, où l'homme de chez nous : paysan des Monts d'Arrée ou du Haut-Pays, marin du Guilvinec ou de Saint-Malo, paludier de Guérande, ardoisier de Gourin ou de Trélazé, primeuriste de Roscoff ou de Paimpol, puisse se retrouver avec ses joies simples, ou s'exalter en des élans jusqu'ici contenus et mal définis.

Car s'il est heureux de se retrouver dans un trépidant pas de gavotte ou une marche de Kevrenn, il ne s'est pas moins reconnu dans l'extraordinaire « Cymbeline » de Shakespeare, le « mystère du Roi Gradlon » ou « Jehan des Merveilles » de Pierre Hélias, comme dans le « Nikolazig » de Job Le Broyon.

C'est là que l'œuvre reprise depuis peu nous paraît belle, sincère et profonde.

C'est là que nous retrouvons, réalisée dans le concret, l'union des esprits et des cœurs. Et des hommes que tout oppose en d'autres soucis, vibrent là d'un même sentiment.

C'est pourquoi, nous avons salué avec joie la création d'un « Kendalc'h » sous la vigilante autorité de Pierre Mocaer.

En fédérant des groupements aux tendances diverses tout en laissant à chacun d'eux sa liberté d'action et d'expression, « Kendalc'h » a réalisé une union de fonds en vue des grandes besognes communes.

Quand son programme, ébauché il y a un an, recevra sa pleine exécution, nous verrons sans doute participer à son action culturelle ceux-là qui se plaignent de ne pouvoir sonner, danser ou chanter, mais qui voudraient être de la « famille ».

Nous en attendons aussi un essor nouveau sur le plan artistique et littéraire. Beaucoup de talents se sont assoupis ou espèrent une aide morale ou matérielle concertée.

Renaissance de notre folklore : c'est déjà un fait et même un succès.

Renaissance de notre théâtre populaire : cela commence, et cela peut être le grand succès de bientôt.

Renaissance de notre « librairie » et de notre diffusion linguistique et littéraire : c'est un problème à reprendre.

Renaissance de nos entreprises touristiques et artistiques sur un plan nouveau et hardi : les bonnes volontés sont à pied d'œuvre.

Bref, tout un programme qui réserve à chacun une possibilité d'action dans le domaine qui lui est propre.

RONAN KARDEG.

Beaucoup de nos amis ont trouvé un peu court notre aperçu général des diverses manifestations bretonnes de cet été. Hé, oui !... il eût fallu plusieurs numéros d'Ar Soner depuis le 1^{er} août pour fixer à peu près convenablement l'ampleur de ces congrès et festivités. Des incidences techniques ont compliqué notre effort de réorganisation. Cela devrait aller mieux désormais : on nous donne l'assurance qu'Ar Soner pourra paraître tous les quinze jours, et que nous aurons ainsi la possibilité de suivre l'actualité bretonne d'une façon plus détaillée.

Il est une omission que nous nous devons de réparer. Elle concerne la « finale » des fêtes de Cornouaille.

Ce chapitre de la dislocation ne justifie pas souvent de motif d'enthousiasme. Or dans le cas présent, nous avons vécu une véritable apothéose dont le souvenir restera gravé dans la mémoire des spectateurs.

Cela commença par le rassemblement des soixante et quelques drapeaux des Cercles, puis ce fut tous les sonneurs de B.A.S. encore présents sur les lieux, soit quelques centaines. Puis le tout, sous la conduite de Dorig Le Voyer et Polig Monjarret, par rangs serrés de dix, traversèrent la ville en jouant, avec un brio et, disons le, un enthousiasme qui créèrent dans la foule un sentiment d'exaltation extraordinaire.

Ce défilé, improvisé, s'imposait même aux plus blasés par ce qu'il avait de « fort », d'« enlevé » et de jeune détermination.

C'était au soir tombant : les photographes étaient partis, et nul n'a pu « saisir » sur l'objectif ce torrent de jeunesse bretonne.

Un touriste irlandais, passablement habitué aux réunions folkloriques, et donc, un peu blasé, s'était rendu à la plage au cours de l'après-midi. Mais il se trouvait à une terrasse de café au moment de cet extraordinaire défilé : il fut debout, soudain, et tout pâle, tandis que deux grosses larmes coulaient sur ses joues...

Pour les pionniers de B.A.S. — ils étaient six — quelle émouvant hommage !

Et comme ils peuvent à juste titre se glorifier d'avoir été fidèles à la vieille devise :

« Me a zach'ho... »
« Je maintiendrai !... »

De passage à Concarneau, peu de temps avant la fête des Filets bleus, le rédacteur d'un hebdomadaire parisien lui a consacré un précommentaire. Et d'annoncer qu'on allait voir sortir de la naphthaline pour cette occasion « chupen, bragou-braz, etc... »

Ne lui en veuillons pas trop, car le ton de l'article n'était pas méchant, bien au contraire. Mais notre bon monsieur qui porte pourtant un nom qui fleurit son origine bretonne, n'est visiblement pas au courant.

Encore un qui prend le mouvement culturel et folklorique breton pour un « truc » à figer définitivement dans un quelconque musée. Il est de ces gens pour qui nous devrions porter des bragou-braz, de longs cheveux, sans oublier les inévitables sabots pleins de paille, pour avoir l'air de « vrais Bretons »...

A ce propos, j'ai demandé à Grand Youn comment se disait « fada » en breton.

Il m'a répondu : « Il y a aujourd'hui un article pour ce genre de phénomènes dans « Ar Soner ».

Dont acte... et prière de voir plus loin.

Un confrère qui doit être bien documenté a publié un tableau comparant les prix des den-

rées alimentaires de 1789 à nos jours, à Paris. On y relève :

	1789	1914	1939	1944
Pain, le kg. :	0,30	0,42	3,05	4,00
Beurre, le kg. :	1,00	3,02	25	77

Notre propos n'est pas de commenter le reste, il n'en est pas besoin... Mais ces chiffres ont fait jaser notre Grand Youn dont le grand père payait cinq francs la barrique de cidre. C'était le bon temps !...

Pas pour tous, car le père du dit grand père dut faire deux jours de prison parce qu'il n'avait pu payer au Percepteur un franc de contributions, montant de sa dette fiscale !

Ouverture des classes.

J'ai eu la curiosité — légitime — de jeter un coup d'œil sur les livres de ma petite fille. Et voilà ce qui m'a sauté aux yeux dans le résumé de la première leçon d'histoire de France.

« Les Romains s'emparèrent de toute la Gaule. Ils apprirent aux Gaulois à cultiver la terre (sic), à construire des ponts et à bâtir des villes. Grâce à eux, la Gaule devint un grand et beau pays. »

En somme, bénie soit l'occupation romaine et... j'allais commettre une impertinence dont je me garderai bien. Je reste tout de même fidèle à Vercingétorix, et aux Vénètes, qui furent nos glorieux prédécesseurs sur la Terre Sainte de Vannes et d'Auray.

Il me vient un autre commentaire.

S'il est vrai que rien ne se perd dans la nature, rien ne se perd non plus totalement des traditions et des atavismes malgré les remous de l'histoire. Malgré la prétention de ceux qui prétendent absolument asservir les esprits et les corps. On a pu lire sous la plume d'un journaliste parisien, sous la dernière occupation (la N^{me} depuis les Romains et les Wisigoths et les Francs), à propos d'une manifestation folklorique bretonne :

« Il est heureux que nous ayons été conquis par César, car nous en serions réduits à cela... »

Cela ?

Hum ! Mais c'est nous-mêmes, sans doute, avec notre manie de ne pas nous renier.

Le curieux de l'histoire c'est que ces gens ne parviennent pas totalement à se latiniser quoiqu'ils en disent.

A preuve, cet écho cueilli cet été dans un grand hebdomadaire de Paris :

« Quant à M. Raminet (ambassadeur de Colombie), lancé dans une éblouissante conférence ethnographique, il nous révéla ce qu'il y avait de foncièrement breton dans le caractère français. »

« — Nous, Latins, dit-il, nous sommes toujours frappés quand nous arrivons en France, pays de Celtiques. »

« — Et de gauloises bleues, fit un de mes confrères, mal réveillé. »

Blague à part (sur les gauloises bleues), M. Raminet a montré là beaucoup de bon sens.

Comme Maria Casarès, la grande artiste, comparant un jour la Bretagne à la Gaule, son pays natal.

Elle aimait la Bretagne, disait-elle, car elle y retrouvait, comme au pays de son enfance, des enfants, beaucoup d'enfants, aux cheveux blonds, aux yeux bleus pleins de rêve... Même origine et même espérance celtique !

Allons ! Nous avons de bonnes références, et nous n'avons aucune raison de renier notre carte d'identité.

Ave ! Vercingétorix ! Les Bretons qui ne veulent pas mourir te saluent.

Yann MORGAN.

RADIO INTERCELTIQUE

Radio-Bretagne, longueur d'ondes : Rennes-Thourie 1 (100 kws) 279 m. 2. Émetteur de Quimerc'h : 241 m. 7.
Vendredi 12 octobre, à 19 h. 17, « Légendaire de Bretagne », de Bernard Cabred. - A 19 h. 42, « Les Horizons et les Heures », émission du chanteur Freddy Noël.

Samedi 13, à 12 h. 50, émission paysanne.

Dimanche 14, de 12 h. 30 à 12 h. 37 (émetteur de Quimerc'h) : émission en langue bretonne de Pierre Hélias et Pierre Tripos.

Mardi 16, à 22 h. 15, « Reportage au pays des Fées », par Théo Briand et Angèle Vannier ; aujourd'hui : « Les Fées d'Ecosse ».

Mercredi 17, à 12 h. 01 (depuis le studio de Nantes) : « Connaissez-vous votre pays », une émission de E. Stany-Gauthier.

Vendredi 19, à 19 h. 17, « Légendaire de Bretagne », une émission de Bernard Cabred ; collaboration musicale de Jean Rabin. - A 19 h. 42, « Les Horizons et les Heures », une émission du chanteur Freddy Noël.

Samedi 20, à 12 h. 50 : émission paysanne.

Dimanche 21 (émetteur de Quimerc'h), de 12 h. 30 à 12 h. 37 : Émission en langue bretonne par Pierre Hélias et Pierre Tripos.

LES COMITÉS DE FÊTES, LES AUTRES ... ET NOUS

(Suite de la page 1)

Comités de Fêtes s'imaginent également — et ils sont de bonne foi — que le Cercle Celtique ou la Kevrenn n'ont d'autre ambition que de parcourir des kilomètres devant les foules, d'exécuter, bien ou mal, quelques entrechats traditionnels selon un programme établi. Ce qui est plus pénible, c'est qu'une bonne majorité de nos groupes sont arrivés eux aussi à ce stade. Un Cercle Celtique aujourd'hui, croit avoir atteint son maximum lorsqu'il est apte à présenter 20 ou 30 danses, à chanter quelques chœurs, à porter dignement et impeccablement le costume de son coin. La Kevrenn pense qu'avec un répertoire de 20 marches, de quelques airs de concert, une tenue impeccable, une possession parfaite de l'évolution sur plateau ou dans la rue, une discipline de fer librement consentie, elle a atteint son but.

Et pourtant... nous sommes là, bien loin du but véritable de nos associations. Elles sont des « Ecoles de formation bretonne ». La Fête folklorique n'est que l'un des aperçus de leurs activités. C'est elle qui permet aux groupes de se rencontrer, de fraterniser, de comparer leurs productions chorégraphiques ou musicales. C'est aussi la détente nécessaire et la récompense du travail des mois d'hiver. C'est encore le moyen, l'un des plus importants, sinon le seul, d'alimenter la pauvre caisse des groupes. Je n'insiste pas sur l'aspect touristique de la Fête. Chacun sait que l'estivant de passage est friand de ces démonstrations et que sans eux ces fêtes ne feraient pas leurs frais.

La collaboration entre Comités de Fêtes et Groupes Folkloriques s'avère donc indispensable. Jusqu'ici elle s'est faite sans accord précis, sans entente; les groupes étaient invités, la plupart du temps, nous devons l'avouer, après consultation du groupe local ou d'un responsable du Mouvement. En général le choix des groupes est convenable, quoiqu'il nous faille intervenir pour proposer des groupes méritants encore inconnus, ou supprimer du programme des sociétés dissidentes de nos organisations, ou ne répondant pas aux conditions de perfection exigées par nos règlements.

La plupart des Comités de Fêtes tiennent compte des suggestions, des critiques, des avis des groupes invités. C'est ainsi que la forme et le déroulement de la « fête folklorique » semblent se généraliser. Elle comporte le défilé, la partie spectaculaire sur les tréteaux, et le chant national précédant la dislocation. Les Kevrennoù, créées en 1948 sont aujourd'hui admises par tous, et, ni le Comité organisateur, ni le public, ni même les participants à la fête, ne supposeraient pas que l'on puisse s'en passer. La diversité des costumes locaux portés par les Cercles Celtiques donne au défilé et au spectacle présenté, un intérêt nouveau. L'invitation de nombreux groupes de différentes régions est aussi une chose que l'on voit avec plaisir se généraliser.

Le développement de ces grands rassemblements exige aujourd'hui que la collaboration entre Comités de Fêtes et Organisations Folkloriques soit établie sur des bases précises. Comités et groupes ne sauraient que s'en féliciter.

Pourquoi aujourd'hui, les groupes préfèrent certaines fêtes à d'autres ? Pourquoi quelques Comités de Fêtes préfèrent tels ou tels groupes ? Ils ont les uns et les autres leurs raisons, et nous croyons qu'elles sont justifiées.

Je me suis permis cette année, depuis le début d'avril, d'interroger les membres des Comités de Fêtes et Kevrennoù, de demander leur avis sur les fêtes auxquelles ils participaient. Leur avis est certainement juste puisque tous ont été unanimes dans leurs suggestions. Les manifestations folkloriques du type Ar Soner ou est imposé un défilé trop long

Tandis qu'An Aotrou Deputé-Maër suit avec intérêt le déroulement des Fêtes de Cornouaille, M^{me} Halléguen a soin du chapeau.



Photo Jos Le Doaré, Châteaulin

sont Toulfoen et les Filets Bleus. Ces deux fêtes, qui sont certainement les plus anciennes de Bretagne, fixent l'horaire du défilé immédiatement après le repas de midi ; à l'issue de la fête, à Quimperlé comme à Concarneau, un second défilé trop long provoque une fatigue excessive.

Tous les présidents de groupes interrogés souhaitent que Toulfoen et les Filets Bleus suppriment une grande partie de ce défilé du soir. Pour Toulfoen, il est très facile d'organiser le retour en auto-car jusqu'au pont et d'organiser le retour en ville à cet endroit. A Concarneau, ils souhaitent que, comme dans toutes les autres fêtes de Bretagne, le défilé le plus important se fasse le matin de 10 heures à midi, qu'ils aient le temps de déjeuner calmement, que le défilé précédant le spectacle à la Ville Close soit très court, ce qui allongerait le spectacle et permettrait à chaque groupe de présenter plusieurs danses ou chants, et qu'enfin le défilé du soir soit direct de la Ville Close à la mairie.

Nous pouvons croire que cette opinion des Groupes bretons quant à la longueur du défilé, n'est pas particulière, puisque la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français interdit à ses groupes de participer à un défilé supérieur à quatre kilomètres. C'est déjà un chiffre pour une Kevrenn et pour les jeunes filles « en talons hauts ».

La question du calendrier des Fêtes a aussi son importance. Le 12 Août, cette année, trois fêtes importantes et quelques kermesses ont occupé la presque totalité des groupes folkloriques. Le 5 Août, jour du Bleun Brug, deux autres manifestations étaient prévues. N'est-il donc pas possible d'obtenir une fois pour toutes, un accord entre les Comités de Fêtes eux-mêmes d'abord, et nos groupements ensuite ?

Nous voulons croire que ces suggestions de nos groupements toujours prêts à accepter le programme proposé, à exécuter les « manœuvres » fixées par les Comités, seront prises en considération.

Ils ne rechignent point à la besogne, mais souhaitent de tout cœur qu'elle leur soit rendue moins pénible. La « fête folklorique » doit être pour eux, sinon une partie de plaisir, du moins un agréable moment à passer. Elle ne doit pas être une corvée, ni une raison de provoquer les plaintes des familles ou des employeurs le lendemain matin, à la reprise du travail.

POLIG MONJARRET,

Secrétaire Général de Kendale'h et de Bodadeg ar Sonerion.

PROPOS GAULOIS

Au cours d'une aimable réunion, un sympathique Auvergnat qui se voulait aussi Celte que ses interlocuteurs Bretons, faisait de l'étymologie à sa façon :

— Savez-vous, disait-il, que le mot « gall » veut dire coq en patois d'Auvergne ; ce qui explique que le coq fut et demeure l'emblème gaulois.

« Maintenant, ce radical gall me paraît donner le même son que gaël, après tout, et confirme pour moi euphoniement la parenté gauloise et gaélique.

Et puis : gall a donné chez vous : gallo pour désigner vos compatriotes de langue romane ; puis « Gallaoued » ou : « Ar C'hallaoued » pour désigner l'ensemble des Gaulois et des Français.

Continuons : il me semble qu'il y a une bien minime différence entre la prononciation de « C'hallaoued » et « Helvete », ce qui me paraît démontrer que les ancêtres de nos Suisses Romains étaient d'indiscutables celtes gaulois.

Enfin, si vous vous souvenez de la fameuse légion gauloise de l'Alouette, vous en avez l'explication dans la similitude entre ces deux mots : « C'hallaoued » et « Alouette ».

— J'ai trouvé cela tout seul, et peut-être les savants ne seront pas de mon avis ; mais les savants le sont parfois trop. Pour moi, je me sens très fier de mes quelques notions de Breton, et si les savants linguistes me font de solides distinguos, je considère que vous avez de la chance d'avoir gardé votre langue bretonne, qui pour moi fut, « mutatis mutandis » la première langue nationale de la France.

Et c'est pourquoi contrairement à tous ceux qui vous ont plus ou moins houspillé de ne pas l'avoir oublié, moi je vous tire mon chapeau. »

MIK.

ERRATUM

A cette place, nous avons publié un cliché soulignant « une jolie présentation du Cercle d'Auray ». Il s'agissait en fait du Cercle de Vannes. Signalons, en passant, que le Cercle de Vannes a participé, sur invitation, au Congrès Eucharistique de Nîmes.

Une "Mine" de Bois à Biniou

Une intéressante découverte vient d'être faite dans la commune d'Elliant, par des cantonniers prospectant le sol dans les prairies en bordure du Jet, au lieu où passera le pont de la grande route départementale.

Un grand nombre de « pierres de Coadry », (dont la croyance populaire en fait des protectrices contre la rage !) ont été mises à jour à moins de deux mètres de profondeur. La pierre de Coadry a cette particularité d'être très noire et très dure, voire ferrugineuse, et de s'être cristallisée en forme de croix.

Mais ce n'est pas là toutes leurs trouvailles. Ils mirent également à jour plusieurs troncs d'arbres entiers, fossilisés par des milliers d'années sous terre, et au stade « pré-charbon ». Aussi noirs et aussi durs que l'ébène, ces bois étaient autrefois très prisés des ébénistes et des marqueteurs, voire des luthiers. La plupart des bombardés et des biniou anciens étaient confectionnés dans ce bois fossile. Nos artisans luthiers d'autrefois connaissaient les qualités de ces bois.

Enfouis par un cataclysme quelconque, à l'abri de l'air et de l'eau qui les auraient décomposés, et en contact avec des substances minérales qui pénétrèrent leurs tissus, jusqu'à en détruire tout ou partie de leur substance propre, ces arbres conservèrent leur forme, voire leur structure. Chênes, châtaigniers, hêtres, arbres fruitiers, platanes, ormes, etc., virent leurs molécules remplacées par d'autres, plus susceptibles d'une longue conservation. En général les bois tendres : sapins, peupliers, châtaigniers, etc... sont inutilisables lorsqu'ils sont fossilisés parce qu'ils sont entièrement silicifiés ; le sable qui les pénétra découragerait le plus patient des affûteurs !...

Comme il se doit notre ami Dorig s'est intéressé à cette « mine » possible de bois à biniou. Nous ne savons pas encore son opinion, mais quelle qu'elle soit nous ne manquons pas d'en informer nos sonneurs. A qui reviendra l'honneur de posséder le premier, un biniou en « ébène » de Bretagne ?

AR FOETER HENT.

Nous rappelons que le Compte-Cheque postal de B.A.S. est :

Bodadeg Ar Sonerion, rue Maupertuis, Rennes (I. et V.), C.C.P. 1244-77, Rennes.

LE BRETON TEL QU'ON LE PARLE

...An den Hag an Ozac'h

L'homme de Bretagne n'est pas exempt de vocables si précis que nous avons vu utiliser pour sa compagnie. La gent masculine doit cependant se féliciter d'avoir moins suscité l'intérêt des « faiseurs de mots » populaires. Peut-être le bas-breton n'a-t-il pas autant que sa compagnie prêtée le flanc à la critique ? (On vous en prie, chères lectrices, pas de levée de battoirs !)

HOMME : den, pluriel tud (le pluriel deno désigne les maris en Trégor).

UN SEUL HOMME : eur penn-den.

TOUS LES HOMMES (sans exception) : an holl gwitibunan.

L'HOMME (le genre humain) : Mab-den, an den kraout.

HOMME DE RIEN : denig (pauvres gens : tudigou) (petites gens : den a netra, den a vann).

HOMME FORT, MALE, HEROS : gour (opposé à femme : gwaz).

HOMME FAIT : deut d'e vent, gwaz (awalc'h). HOMME MAJEUR, EMANCIPE, qui jouit d'un bien : den-a-tra.

HOMME MARIE, chef de famille : Ozac'h.

JEUNE HOMME : paotr yaouank, den yaouank.

BRAVE HOMME : den mat.

HOMME PETIT, CHETIF : gourzen.

UN PETIT BOUT D'HOMME (ironique) : krak-ozac'h.

HOMME TRES PETIT : korr, korrig, tagos, targos, kouitouz, krotous.

HOMME GRAND ET ROBUSTE : pikol-den, peziad-den, markol-den.

HOMME FORT : palvad mat a zen.

HOMME BIEN TAILLE : trouc'had mat a zen, den a drouc'had mat.

HOMME MAL TAILLE, MAL BATTI, COURTAUD : troñsad den, krapog, podad sistr, javelleg, podad mat a zen, tevard, pilgosek.

HOMME MASSIF : tolpez.

HOMME MASSIF ET GROSSIER : tolpezeneg.

HOMME MAL FAIT ET DE MAUVAISE MIÈRE : urupailh.

HOMME TRES GRAND : langouineg.

HOMME TRES GRAND, MAIGRE ET DECHARNE : gouere.

HOMME LONG ET MAIGRE : peulvan, freil-henneg, skipard.

HOMME GRAND ET MINCE : lañsenn a baotr.

HOMME HAUT SUR JAMBES : skarineg, skil-fenn.

HOMME RAIDE ET FIER : sonnig (sobriquet trégorrois).

HOMME LENT, ENGOURDI : lugud, peul.

HOMME NIAIS (sobriquet) : Fanch-ar-peul.

HOMME LABORIEUX : oberiad.

HOMME REMUANT, BROUILLON : meabrebrell.

HOMME FRETILLARD : hej-e-doull, boull-doull (trivial).

HOMME BABILLARD : trabelleg.

HOMME DEBROUILLARD ET RUSE : hink.

HOMME RUSE : labous.

HOMME MALIN : louarn, Moji.

HOMME EXPERT, HABILE : mailh.

HOMME TERRIBLE : gwallzen.

HOMME DONT IL FAUT SE DEFIER : louidig.

HOMME QUI N'EST PAS FRANC : beskelleg.

HOMME DONT IL EST DIFFICILE DE PARLER : NIR A BOUT : tarin.

HOMME QUERELLEUR : kilicenn.

HOMME BIZARRE : orin, oristall.

HOMME ORIGINAL : istrogell.

HOMME VORACE : c'harloup.

HOMME ACCAPAREUR : Mac'hom.

HOMME AUX PASSIONS INSATIABLES : loufres.

HOMME DEBAUCHE : toure'h.

HOMME ENTETE : toure'h-dall.

HOMME REVECHE : ourz.

HOMME PRETENTIEUX : Pipi (de Pierrot).

HOMME MINUTIEUX : Pichod.

HOMME LENT A TOUT, s'occupant de ce qu'il n'entend pas : goréor.

HOMME QUI FAIT UN TRAVAIL DE FEMME : pitel, gogez, katell, katellig, kratig, siler-yod, tartzeller, diener (siler-laer dre e lostenn), Yann-Gatell.

HOMME PEUREUX : kaz-aonig, kaz born.

HOMME HONTEUX : kaz gleb.

HOMME DE GUERRE : brezeliad, DE MER-mordead, DE LOI : den a lezenn.

HOMME DU MONDE (qui n'est pas en religion) : Bedad.

HOMME DU MONDE (comme il faut) : den a zoare, den seven.

HOMME DE BIEN : den mat, DE COEUR : den kalonek.

L'HOMME PREPOSE AU VIN : paotr ar gwinn.

HOMME IMBECILE : Yann-al-leue (sobriquet), papelod, mellifaot, skouim-youd louad, jout-taer, youdek, sklouf, baltaz...

Ces variations sur les qualités et les défauts de l'humanité sont certainement incomplètes. Elles démontrent tout de même l'esprit d'observation et l'humour du peuple breton !

AR FOETER HENT.

ON DIT QUE...

— A Baud, le 16 septembre, un match-défi eût lieu entre batteries de Baud et de la Kevrenn Glaziek. Quimper gagna... Un bravo au virtuose Cloarec lequel fit sensation. Il est vrai que les gars de Baud eurent une belle revanche au tir à la corde ; en somme, un beau match nul...

— Une touriste curieuse qui s'efforçait de dénombrer les boutons qui ornent les costumes pourliettes du Cercle de Kernasclédén se vit répondre par un gars du groupe : « Ne vous donnez pas la peine, Madame, il y en a exactement 724... ». On n'eût jamais cru que « Karnasenn » fut un faubourg de Marseille.

— Polig qui avait eu l'honneur de s'entendre qualifier de « menhir » l'an dernier par un journaliste de Paris, ne suscita pas moins de commentaires flatteurs cette année lors du défilé de Quimper : Le Grand Youn Guernic qui se trouvait à ses côtés eut aussi sa bonne part de louanges : « Ah ! Ces deux grands ! Vous voyez les deux grands ! De vrais rocs ; de vrais chevaliers, de vrais, etc... ». On a beau dire : une belle taille cela vous avantage ; de quoi donner envie aux « petites natures » de rattraper en quatre « Skudellad » toute la soupe qu'ils n'ont pas mangée autrefois...

— Le populaire « Carbich » de Concarneau a fait des jaloux grâce à la pipe gigantesque qu'il aime à arborer au cours des sorties. Ce n'est pas qu'il aie des actions dans la régie, mais cela produit de l'effet. A une récente sortie, le calumet passa de bouche en bouche ; l'expérience concluante, et nous verrons sans doute se constituer bientôt une section de « Big Pipe »...

LE COIN DU CORRESPONDANT

Quelques-uns de nos correspondants ont à cœur de nous adresser mensuellement un compte-rendu d'activités de leur groupe. D'autres, par contre, ne nous donnent des nouvelles que rarement et aperiodiquement. Enfin, la plus grande partie des groupes ne possède pas de correspondant ; c'est la seule raison pour laquelle il n'est jamais fait ici mention de leur Cercle ou de leur bagad.

Amis des Cercles Celtiques, des Kevrennoù et bagadoù, des Amicales, cette page est la vôtre. C'est à vous-mêmes qu'il appartient de l'alimenter. Que chaque groupe choisisse un correspondant et nous en informe ; qu'il nous adresse chaque mois ou tous les deux mois un compte-rendu des activités du groupe ; il est bon que chacun sache ce qui est fait ailleurs par ceux qui travaillent dans le même but.

Concours d'Abonnements

De premiers résultats encourageants ont été obtenus à Quimper.

Le concours qui durera jusqu'au 31 décembre prochain est doté, pour l'instant, des prix suivants :

1^{er} prix : Une faïence de Quimper ;

2^e : une bombarde de luxe ;

3^e : une bombarde ordinaire ;

4^e et suivants : foulards bretons...

**

Si vous voulez qu'Ar Soner prenne le développement souhaité, AIDEZ-NOUS.

AR SONER

Organe de BODADEG AR SONERION et de KENDALC'H en français et en breton, paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Nom :

Prénom :

Adresse exacte :

Nom du groupe folklorique s'il y a lieu :

(En caractères d'imprimerie)

Six mois (12 N^{os}) : 250 Frs - Un an (24 N^{os}) : 450 Frs - Colonies et Etranger : 600 Frs

Abonnements : Imprimerie FRANCE-BRETAGNE, rue du Couédic, Quimper (Finistère) - C.C.P. 662-58 Rennes

Bulletin d'Abonnement

LA VIE DES GROUPES

Buhez
ar c'hevrennou

PROMOTIONS

TRECH SEIZENN. — L'examen du Ruban a été passé avec succès par notre ami Kadiou Pennsoner de Kevrenn-C'hlazik, présence de Polig Monjarret (Arnodenner), Youenn Guernig (Seizenn), à Quimper, le 21 février.

Seizenn. — Jean d'Hervé (Seizenn) de Châteaulin, a accordé son Ruban à Rob Le Roux, de Châteaulin, en juin 1951, et à Jean-Jacques de Plougastel-Daoulas, le 29 juillet 1951. Félicitations aux nouveaux promoteurs.

DINAN. — Notre ami Jean Guillard nous fait part d'une heureuse initiative ; il se crée à Dinan un groupe qui se spécialiserait dans la folklore du haut pays, sans pour cela négliger celui de la Basse-Bretagne. Un vieux costume du Pays de Dinan a été retrouvé et sert de modèle à la confection de costumes neufs modernisés comme il se doit.

Jean Guillard a recueilli des danses et des chants du pays de la Rance. Contact est pris avec Mme Morand-Devoize. Espérons qu'avec les concours du groupe de Saint-Malo de notre ami René Diveu, et le groupe Gallo-Breton de Rennes, le groupe de Dinan sera un fidèle représentant de la Haute-Bretagne.

KEVRENN C'HLAZIK. — Le bagad de Quimper vient de terminer sa saison le dimanche 15 septembre à Baud. Elle vient aussi de reprendre ses activités d'hiver. Elle a décidé de reprendre des chants de marche en breton sur les défilés, chants qu'elle interprétera à plusieurs voix (ténor, baryton, basse), entre ses marches sonnées.

Des cours de breton seront faits chaque semaine par notre ami Louis Roparz, professeur au Lycée. Une conférence par mois sera faite à partir d'octobre ; ont déjà promis leur concours M. le Chanoine Batany, Polig Monjarret, M. Pierre Keraval, professeur à l'E.N. de Kevrenn étudie actuellement la marche de Kermin-Goad-Serc'ho que nous publierons dans le prochain numéro.

Deiziadur Ar Soner

Ar Soner vient d'éditer pour l'année 1952 un calendrier mural, illustré. Ce calendrier, en français et en breton, de présentation impeccable, a sa place dans chaque foyer breton.

Cercles Celtiques, Bagadoù, Kevrennou, correspondants, amis et lecteurs, passez vos commandes au plus tôt à Ar Soner, 12, rue du Couedic, Quimper.

Prix de vente de l'exemplaire : 25 fr.

Aux plumeurs et aux groupes, réduction de 20 % pour commandes importantes.

Ar Soner édite également un calendrier de poche avec couverture en couleur.

L'exemplaire : 45 fr.

Réduction de 20 % pour commandes groupées.

LE CINEMA AMATEUR AU BLEUN-BRUG

Un concours de films amateurs bretons a été organisé pour le Bleun-Brug à Sainte-Anne d'Auray.

Voici le classement :

1^{er} Prix Caouissin, pour « Moissonneurs de la Mer ».

2^e Prix Corentin Beauvais, pour « Renaissance de Landevennec ».

3^e Prix Ange Vallée, pour « Au Pays Breton ».

4^e Prix Pierre Galbrun, pour « Bleun-Brug des Saints de Bretagne ».

5^e Prix L.-M. Batillat, pour « Le départ du « Liberté » à Saint-Quay ».

6^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

7^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

8^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

9^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

10^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

11^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

12^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

13^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

14^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

15^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

16^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

17^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

18^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

19^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

20^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

21^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

22^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

23^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

24^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

25^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

26^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

27^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

28^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

29^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

30^e Prix M. Maurey, avec « Tempête sur la Mer ».

BAUD. — Sur les instances de notre ami Paboul, la Kevrenn C'hlazik était invitée le dimanche 16 septembre à participer à une Kermesse locale. Cette journée a présenté un double intérêt : d'abord, celui de confirmer nos jeunes camarades de Baud dans leur intention de constituer, eux aussi, une Kevrenn.

Ensuite, de constater l'excellent travail en profondeur réalisé par le Cercle de Baud. Ce fut visible particulièrement en fin de réunion qui se termina par des danses populaires. Tout le monde dansait ; jeunes et vieux, avec entraînement, goût et sûreté. Une conclusion : les anciens sont heureux de voir maintenir leurs traditions, et la jeunesse a réappris, grâce au Cercle, les danses traditionnelles. Ici, le « folklore » n'est pas le fait de cinq ou six couples en représentation exclusive plus ou moins permanente ; il est l'expression même de la vie et de la joie du peuple. Bref, le Cercle est bien un élément de rééducation populaire.

Félicitations au Cercle de Baud dont nous espérons que le riche programme se réalisera pleinement.

KERNASCLEDEN. — Le groupe folklorique de Kernascléden, sous la direction d'Yann Le Dour, bien épaulé par Job Le Bail, a connu une grosse activité au cours de l'été : danses et chants ; car il y a, ici, une chorale qui sait utiliser le beau répertoire local. Le groupe a deux sonneurs : Le Marre et Forestier, et le jeune Le Marre se voit solliciter par de nombreux jeunes gens pour constituer une section de Binouh Verra-t-on se former, cet hiver, une Kevrenn du Pays Pourlet ? Ce serait un événement...

Il correspond à un réveil certain de cette région pittoresque : des éléments jeunes du canton de Guéméné demandent à s'agglutiner aux « Mille Boutons » de Kernascléden et l'on parle de lancer définitivement un Cercle à Berné.

Yann Le Dour qui est un excellent prospecteur est entrain de ressusciter le « Bal Pourlet » que les anciens se souviennent d'avoir dansé « edan Kohu ar Gemene » de célèbre mémoire.

Et nous attendons également du même Yann qu'il nous adresse une certaine « Marche des Bretons du Canada », qui lui a été communiquée par des amis d'Outre-Atlantique.

NOTRE GRANDE FAMILLE

Ganedigezh (Naissances) : Madame et notre ami Yann Potin, Pennsoner du Bagad-Brest-Ar Flamm, ont la joie de nous faire part de la venue à leur foyer d'une petite ANNAIG.

Félicitations aux heureux parents.

Monsieur et Madame Francis Le Roch ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fils Pierre. Kérisole, Quimperlé, 2 octobre 1951.

Moris ha Janin Miossec a zo laouen o kemen deoc'h ganedigezh o paotr « Gilles ».

27 a viz gwengolo, 38, strada Pont-n'Abad, Kemper.

Suzig ha Youenn Gwernig a zo laouen o kemen deoc'h ganedigezh o flac'hig Annaig Mari Kanita.

o Kemper d'an 3 a viz here.

BAGAD AN ORIENT. — On n'avait pas eu le temps de noter dans le dernier numéro combien la Kevrenn de Lorient avait produit grosse impression aux fêtes de Cornouaille. Et c'était sa première sortie... Notre camarade Hémerly a réalisé un travail de « maître » en quelques semaines. Cela n'étonne pas de lui dont le dévouement et le savoir faire peuvent être cités en exemple.

Ainsi, désormais, Cercle et Kevrenn de Lorient qui ont des cadres excellents sont en passe de refaire de « la ville la plus sinistrée de Bretagne » le foyer de vie bretonne qu'elle fut naguère, à un rang qui fut parfois le rien : le premier.

Le groupe de Lorient a fait une « sortie » le samedi 8 septembre au pardon de Notre-Dame de Lanriot, en Moëlan-sur-Mer. Pardon breton sans prétention mais combien, ô combien breton. La petite chapelle de Lanriot est propriété de la belle famille de notre ami Albert Hémerly, et c'est dans cette chapelle, en 1937, que fut célébré son mariage. Précédent qui ne servit probablement d'exemple.

Pour la première fois encore à ce pardon un bagad participait à la procession, et clique de cuivres et binious-bombardes alternèrent, marches militaires et cantiques. Ce fut une surprise agréable pour les gens du pays.

BAGAD-BREST-SAINT-MARC. — Yann Camus nous donne d'excellentes nouvelles de son

équipe de sonneurs. Handicapé par le manque de costumes et par la nécessité d'en louer à chaque sortie (6.000 fr. de location à chaque fois !) le bagad est cependant parvenu à faire face aux frais de sa nouvelle batterie B.A.S. Des binious et des bombardes ont été également acquis dernièrement.

Une fête « monstre » cet hiver est en projet, et qui doit permettre au bagad de faire face aux difficultés financières rencontrées à ce jour. Nous en reparlerons.

NOUVELLE ADRESSE

Notre ami Paul KERAUDREN, membre du Comité Directeur de B.A.S., détaché, aux relations Interceltiques, nous communique sa nouvelle adresse : 27, rue Michel-Bouquet, à Lorient (Morbihan).

AN ERMINIG DU. — Le Cercle Celtique de Bordeaux nous donne un bref aperçu de ses activités de l'année.

Tous les jeudis soirs, à 21 heures, répétition de danses, sous la direction de Yann Carriou (de Concarneau).

En Janvier, sont élus au Comité de l'Amicale des Bretons Armor, trois membres du Cercle : Jacqueline Le Chapelain (Paimpol), Yann Carriou (Concarneau) et Jean Savarit (Saint-Jean-Brévelay). Les rapports toujours assez tendus entre Cercle et Amicale se tendent encore et la tâche de ces trois jeunes s'avère difficile.

Le 2 Février, au Pardon des Terre-Neuvas, premier en date à Bordeaux, le C.C. prend une part active. Tous ses membres y prennent part en costume breton, et le drapeau du Cercle sort pour la première fois.

La tension entre Armor et le Cercle s'accroît. Démissions de part et d'autre.

La naissance d'« An Erminig Du », bulletin du C. C. de Bordeaux, groupe les bonnes volontés du Cercle.

En Avril, le C. C. est contacté par les mouvements de Jeunesse de Bordeaux et invité à participer aux Fêtes de la Jeunesse et du Folklore des 5 et 6 Mai. L'Amicale des Sociétés Régionalistes de Bordeaux (Le Terroir) s'oppose à cette participation, appuyé par l'Amicale des Bretons Armor, qui est chargée de représenter la Bretagne à ces fêtes. Le Bureau du Cercle, devant cette hostilité injustifiée abandonne l'idée d'une participation. Quelques jours avant les Fêtes, le C.C. est à nouveau contacté. Il accepte de participer aux Fêtes malgré tout.

Polig Monjarret et Youenn Guernig, sonnent pour le C.C. de Bordeaux. « An Erminig Du » remporte un gros succès et découvre de précieuses amitiés.

Le C.C. depuis cette date prend un nouvel essor. Il participe au Pardon de Saint-Yves à Audenge ; aux fêtes du Verdélais le 3 Juin, à celles d'Ozillac, en Charente-Maritime, le 24 Juin.

L'esprit du C.C. de Bordeaux est celui qui règne dans les groupes de Bretagne. Le désir de connaître mieux la Bretagne et de l'aimer a sans doute provoqué ces regrettables incidents avec l'Amicale. Sur le conseil de Polig, le C. C. entend poursuivre sa marche, sans banquet, concours de pêche ou de boules !

Depuis sa venue à Bordeaux, des transformations d'ordre pratique sont intervenues : le Kabig de Kerlouan, uniforme BAS et Kendale'h, est adopté comme tenue de tous les jours. L'insigne Kendale'h, ainsi que le programme d'activités qu'il nous proposera seront les nôtres. Nous voulons être considérés comme une section de Kendale'h, et suivre les chefs qui se sont montrés dignes de notre confiance.

Le Cercle Celtique de Bordeaux vient de provoquer la création de l'« Union des Groupes Folkloriques de Guyenne et Gascogne », avec l'aide du groupe folklorique « Tramontano ». Les groupes folkloriques des « provinciaux » émigrés à Bordeaux veulent devenir forts en unissant leurs efforts.

La « Kevrenn Akitania » est aussi en projet. Elle n'a pour le moment que 5 sonneurs, mais tous les espoirs sont permis. Le fanion de Kevrenn est à l'étude, il sera rouge et blanc, aux couleurs de Bordeaux.

BERR HA BERR

PHOTOGRAPHIES DES FÊTES
DE CORNOUAILLE

Un reporter d'un grand magazine français a confié à notre Rédacteur en Chef un certain nombre de photographies prises aux Fêtes de Cornouailles 1951. Ces photographies représentent :

N° 30. — 280 sonneurs et tous les drapeaux sur le Fodlum.

N° 12. — La Kevrenn de Skaer défilant (vue « aérienne »).

N° 29. — La Reine des Fillets Bleus et ses demoiselles d'honneur.

N° 13. — Kevrenn-Roazhon et Kevrenn-C'hiazik sur le plateau (photographie recommandée).

N° 22. — M. J. Allégou, Député, Maire de Quimper et M. Bégot, Président du Comité des P. de C. couronnant la nouvelle Reine des Reines 1951 et leurs demoiselles d'honneur.

N° 35. — Le C.C. de Pont-l'Abbé dansant un Jaradao.

N° 11, 21 et 32. — Trois saisissantes photos du Groupe Trévaux et Terroir de Nantes (Deux danses et une chorale) (recommandées).

N° 34. — Mlle Yvonne Le Meur, Reine de Cornouaille 1950 et sa demoiselle d'honneur de Leoronan.

N° 15. — La Reine du C. C. de Bénodet et ses demoiselles d'honneur.

N° 18. — Gros plan de trois sonneurs : Ronan Kadiou et Job et Jo Le Corre, père et fils.

N° 25. — Le C.C. de Baud dansant Laridé. Vue d'ensemble prise du Frugy (avec la foule).

N° 31. — Gros plan des Reines. On y admire particulièrement les Reines des C.C. de Bénodet, Pont-l'Abbé, Quimper, Pouldreuzic, Nevez, Quimperlé, Fouesnant.

N° 6. — Gros plan de deux sonneurs : R. Kadiou et J. Le Corre.

N° 3. — Autre gros plan de Reines : Celles des C.C. de Laz, Pouldreuzic, Morlaix.

N° 9. — Gros plan de Reines. Dans le fond Reine des Reines 1951 et ses demoiselles d'honneur. Reines des C.C. de Pouldreuzic, Quimper, Quimperlé, Rostrenen.

N° 14. — Kevrenn de Quimperlé défilant (vue « aérienne »).

N° 33. — Trois joueurs de vielle, suivis du C.C. de Saint-Malo.

N° 4. — Vue d'ensemble du défilé des groupes des provinces françaises. (On y remarque particulièrement Saint-Gaudens et l'Alsace).

N° 10. — Gros plan de Polig.

N° 7. — Défilé du C.C. des Moustes d'Argent de Saint-Guénolé (vue « aérienne »).

N° 23. — Mlle Yvonne Le Meur, Reine des Reines 1950.

N° 18. — La Reine de Cornouaille 51 accompagnée de ses demoiselles d'honneur et du Comité des Fêtes (MM. Bégot, Quéré, J. Floch).

N° 27. — Défilé du C.C. des Fleurs d'Ajones de Pont-Aven.

N° 35. — Danse d'ensemble par des groupes « à coilerette ». Vue impressionnante de la foule.

N° 28. — Reines des C.C. de Gulliviner, Laz, Rostrenen, Poullaouen, Morlaix, Elliant, Nevez.

N° 19. — Défilé du groupe des Paludiers de Saillé-en-Guérande.

N° 1. — Groupe d'enfants.

N° 24. — La Reine des Reines 1951 et ses demoiselles d'honneur (très belle photo, recommandée).

N° 20. — Photographie unique prise de la tribune durant la messe bretonne à Saint-Cerentin. On y reconnaît les groupes présents.

Photo sans numéro. — La Reine des Reines 51 et sa demoiselle d'honneur de Carhaix.

Ces photographies sont parfaitement réussies : tirées du format 13x18, elles sont vendues 100 francs ; 9x12, 60 francs.

Passer vos commandes à la Rédaction : Polig Monjarret, place La Tour-d'Auvergne, CONCARNEAU (adresse personnelle).

Les paquets de photos seront adressés contre-remboursement par le reporter lui-même.

COSTUMES BRETONS

De nombreux groupes ou Amicales de Bretons émigrés demandent à Polig de leur procurer des costumes bretons d'occasion. Ces costumes ne se trouvent pas aisément, et Polig tient à s'excuser de n'avoir pu disposer du temps nécessaire cet été pour satisfaire ces demandes.

Il est actuellement prêt à reprendre les démarches dans les campagnes ; que les groupes lui précisent leurs désirs au plus tôt.

* Du 29 Juillet au 12 Août, sept sonneurs des Poutred-ar-Flamm, de Brest ont bouclé un Tro-Breizh de 600 km.

* Prés de 200 cavaliers ruraux se sont rassemblés au pardon de Saint-Eloi à Mendon (Morbihan) pour la traditionnelle bénédiction de leurs montures, décorées pour la circonstance.

* Nous apprenons la création d'un Cercle Celtique à Berné (Morbihan). Il a fait ses débuts au pardon de Mendon. De même, un Cercle Celtique est en fondation à Allaire, avec le concours des sonneurs du C. C. de Vannes. Un autre Cercle se fonde à Avranches (Manche) ; (depuis deux ans, notre ami Yvon Laigle a cherché à entrer en contact mais n'a jamais eu de réponse !).

* Par deux enfants du Pays, MM. Y. Richard et A. Brohand, un remarquable ouvrage vient de sortir : « Le Bourg de Batz ». On ne pourra prétendre connaître ce coin de Bretagne si pittoresque et attachant si l'on ne possède ce livre richement illustré.

* La « Chaise Bardique » offerte au Collège des Bardes de Bretagne par le Gorsedd Gallois a été remise au Gorsedd de Rennes, au poète et écrivain breton Jarl Priel.

* Le Conseil Municipal de La Baule accorda une subvention de 100.000 fr. à l'Amicale des Cercles Celtiques Loire-et-Vilaine pour l'organisation de la Grande Semaine Bretonne de La Baule. Cette semaine bretonne, du 18 au 26 Août, comprenait, le dimanche 19, le Grand pardon de La Baule.

* Le Pays Vannetais qui fut à l'honneur cet été avec le Bleu-Brug, a hébergé le camp inter-celtique de Plouhinec et Skol Harv du mouvement Ar Falz à Baud.

* Sur un bateau de 12 m., 30, gréé en « ketch » avec moteur auxiliaire de 20 CV, deux Bretons et deux Australiens sont partis du Croisic pour Sidney où, tenu compte des escales, ils comptent parvenir en Avril 1952.

* Les 3 et 4 Août s'est tenu, à Auray le Congrès annuel de l'Association Bretonne.

* Il y a 25 ans (Février 1926) s'éteignait à Port-Blanc (C.-du-N.) l'auteur de « La Légende de la Mort », Anatole Le Braz. Cette commémoration a été pieusement célébrée les 28 et 29 Juillet dans cette localité.



un pour dix, dix pour un !
abonnez-vous !...

BATTEURS B.A.S.

Si vous avez des difficultés avec vos tambours ou vos caisses, ne les confiez pas au premier venu. Le Comité Directeur s'est assuré le concours d'un spécialiste : Mr. Tino Capellini, demeurant au « Pont-Blais », à Rosporden (Finistère). Recommandez-vous de B.A.S.

Comité des Fêtes de Cornouaille

Le communiqué informe les C. C. et vrennôus présents aux Fêtes de Cornouaille 1951 que les factures de transport qui ne seraient pas parvenues avant le 14 octobre dernier délai, seraient reportées sur l'exercice 1952, c'est-à-dire qu'elles ne seraient payées avant un an.

* Deux personnalités du Pakistan sont venues, courant Août, se documenter sur les méthodes bretonnes d'élevage et de production de semences.

* Le navire « Bretagne » a été lancé aux Chantiers de Penhoët, à Saint-Nazaire.

* Le Gorsedd Druidique s'est tenu le dimanche 29 Juillet, à Tréhourenteu.

* Le vieux chêne de Tréqueffelec, près de Quimper, qui mesure 10 m. 50 de circonférence à sa base a vu se détacher cinq de ses maitresses branches sur sept, le 24 Juillet.

— 106 jeunes Egyptiens ont visité la Bretagne au cours de cet été. La verdure bretonne ainsi que nos représentations folkloriques les ont enchantés. Echanges de dédicaces en breton et en égyptien : cela s'est déjà vu avec les Basques, et combien d'autres : Norvégiens, Suédois, etc...

— La doyenne des religieuses bretonnes : Sœur Alphonsine Marie, des Filles du Saint-Esprit, est décédée, le 25 août, à l'âge de 102 ans au monastère de Keranna, en Sainte-Anne d'Auray.

— Le Syndicat d'Initiative du Huelgoat, qui a déjà réalisé un gros effort cet été en faveur du tourisme, annonce la publication d'un nouveau dépliant tiré à 5.000 exemplaires, et fait campagne pour la réalisation d'un court de tennis et d'une piscine.

— Les obsèques de Cora Laparcerie, ont eu lieu le 31 août en l'île Tristan (Douarnenez), où se trouve la propriété de son mari, le poète Jacques Richepin.

— M. Le Bot, adjoint au maire de Lannilis, a été désigné pour remplacer au Conseil de la République M. Joseph Pinvidic, qui fut élu député aux dernières élections législatives.

Amicale des Cercles Celtiques
de Cornouaille-Léon-Trégor

Le bureau actuel composé de MM. Poulmarc'h, président, L. Ropars et Kernaleguen, vice-présidents, L. Le Bourhis, secrétaire, et Pierre Moulin, trésorier, se réunira à Quimper le 14 Octobre, au siège social, 4, rue Sainte-Catherine, à 9 heures précises.

L'ordre du jour leur sera adressé par lettre circulaire.

Le même jour, à 10 heures précises, se tiendra au même lieu l'Assemblée générale de l'Amicale des CCCLT.

A l'ordre du jour :

a) Modifications à apporter aux statuts (mode de scrutin, élargissement du bureau directeur) ;

b) Dépôt des candidatures ;

c) Renouvellement du bureau ;

d) Règlement des cachets des Fêtes de Cornouaille. Présence indispensable de tous les présidents de C.C. de Cornouaille-Léon-Trégor. En cas d'impossibilité, prière d'informer au plus vite le secrétaire de l'Amicale du nom de la personne à laquelle sont délégués les pouvoirs.

Le Secrétaire, L. LE BOURHIS

UN MONUMENT A JEAN-PIERRE KALLOCH
A L'ILE DE GROIX

Nous avons appris avec plaisir la composition d'un Comité à Groix, dont le but est d'ériger au sommet du point culminant de l'île et face à la mer, un monument au plus grand poète breton : J.-P. KALLOCH. Le Président de ce Comité est M. Stéphane, maire de l'île de Groix.

Une souscription sera ouverte prochainement, mais dès à présent les fonds peuvent être adressés à M. Gravelat René, armateur à Groix (Morbihan), C.C.P. Nantes 150-197.

Nous espérons pouvoir présenter ici dans un prochain numéro, la photographie de la maquette de ce monument.

Aux Amateurs de Disques

Il est bien agréable de posséder un bon appareil reproducteur et une collection de disques choisis que l'on ne se lasse jamais d'entendre, tant dans le répertoire classique de l'opéra, de l'opéra comique, des grands concerts, que dans le folklore populaire. Je suis un ami qui possède une discothèque vraiment intéressante. De l'orgue aux «orchestres» G.A.E.F. ou aux instruments des Indes, du Bag-pipe à la harpe, en passant par les chants de tous les pays celtiques, il écoute fréquemment tel ou tel disque, s'en imprègne, et mieux qu'avec son poste de T.S.F., peut sélectionner ses œuvres préférées en un concert au rendu.

Si vous possédez un appareil de T.S.F., il vous est difficile d'y adapter un tourne-disque. Les appareils actuels sont bons et les prix, généralement, sont raisonnables. Certains appareils reproducteurs possèdent leur amplificateur. Cet appareil, je crois, n'entraîne pas la taxe annuelle radiophonique ; mais l'ensemble atteint déjà un certain prix. Le C.C. de Concarneau possède un pick-up. Il serait intéressant pour ses membres que de temps à autres un concert de folklore international avec cercle d'études sur la « comparaison » avec le folklore breton, soit organisé. Pourquoi Kendal'h n'en comprendrait-il pas ces sortes de « conférences » ?

Si vous désirez effectuer l'achat d'un tourne-disque adaptable à un appareil de T.S.F., considérez avant tout les deux points essentiels : le bras et la tête du pick-up. La tête doit être légère. Du poids de cette tête, sur laquelle se fixe l'aiguille, dépend le nombre d'auditions. Plus la tête est lourde plus l'usure du disque est rapide. L'aiguille à mon avis, est préférable au saphir, l'aiguille s'use moins vite et use moins le disque. Le bras doit être léger lui-même : de 25 à 30 grammes. Avec ce bras vous pouvez utiliser sans grands risques d'usure les disques dit « souples ». Un autre point important : le moteur du tourne-disque. Il doit être puissant, de vitesse constante et ne point se laisser entendre en marche. Si vous désirez un tourne-disque, je puis vous documenter au mieux, n'hésitez pas à m'écrire ; c'est avec plaisir que je vous tiendrai au courant de ce qui doit le mieux vous convenir.

Dorig LE VOYER

Insignes B. A. S.

Depuis plus d'une année le stock d'insignes B.A.S. est épuisé. Le Secrétariat Général vient de se renseigner des prix actuels en vue d'une modification de cet insigne.

Les derniers insignes B.A.S. fabriqués en 1954 furent vendus au prix de 65 francs l'unité, soit près de la moitié du prix de l'insigne actuel.

Le Comité en a fait faire cette fois, en plus des couleurs traditionnelles (rouge : Seizenn, vert, Heuler-Bree'h, et blanc, diskibl-soner) des insignes aux couleurs des batteries : jaune, tambour et tambour-ténor ; orange, grosse-caisse, et violet, Ami des sonneurs. L'insigne est en métal doré.

Les membres du Comité Directeur porteront l'insigne à ruban rouge ou vert selon leur grade, mais en métal argenté au lieu d'être en métal doré.

Les insignes sont vendus au prix de 140 francs pièce pour montage « patin », et 150 francs pour montage broche.

Adressez à Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes (1^{er}-et-V.), Kevrennoù, groupez vos commandes.

L'insigne actuel est supérieur à celui de l'année dernière et non point, et d'un métal supérieur.

Diapason Si Bémol

Dorig vient de faire mettre en fabrication des diapasons Si bémol. Ils seront bientôt indispensables à tout sonneur désireux de jouer « juste », et particulièrement à tout sonneur d'un bagad ou d'une kevrenn, ce diapason sera d'un prix abordable. Faites vos commandes dès maintenant à Dorig.

Duhont...

Deci... delà...

...ha duman

LE PARDON DE S^{te}-ANNE A DAKAR

DAKAR. — L'Amicale du Foyer Breton de Dakar a fait célébrer le dimanche 5 août son deuxième pardon de Sainte-Anne.

Au cours de la messe célébrée par le R.P. Le Berre, en la chapelle Sainte-Anne de Bel-Air, des cantiques bretons furent chantés.

Après-midi, rendez-vous « gastronomique » et folklorique au « Relais » avec participation de binou et bombarde, dans un cadre décoré de motifs celtiques. Parmi les personnalités présentes, on a noté particulièrement le Médecin Général Le Rouzic, et le Commandant Buté.

AINSI PARLAIT LE GALLOIS

Extrait d'une interview donnée, en 1910, à M. Raymond Recouly, par M. Lloyd George, alors ministre du commerce britannique

... « Vous offenseriez M. Lloyd George si vous lui disiez qu'il est un Anglais du pays d'Angleterre. Il est du pays de Galles, Celte de race et extrêmement fier de cette race.

... « Je parlai, pour terminer, à M. Lloyd George, du pays de Galles, sachant que nul autre sujet ne l'intéresse autant. Il est enthousiaste de sa petite patrie. Il me dit à quel point les Gallois s'obstinent et réussissent à préserver l'originalité de leur culture et de leur race.

« Et, comme je le quittai, me montrant sa fillette qui s'en venait gentiment serrer la main au « Monsieur », il m'apprit qu'il avait fait en sorte qu'elle parlât le celtique d'abord, et seulement ensuite l'anglais. »

R. RECOULY,

« En Angleterre », pages 117 à 122.

UN TÉMOIGNAGE

Dans le « Télégramme de Brest » du 28 août dernier, réatant, sous la plume de J. Podeur, le récent séjour des lutteurs Bretons dans le Cornwall Britannique, nous lisons :

« ... Le public ne nous ménagea pas moins une ovation enthousiaste, tandis que s'achevait la manifestation sur le discours en langue cornouaillaise d'une aimable dame de l'assistance et dont nous avons d'ailleurs fort bien compris les paroles. »

PADER AGAN ARLUTH (Kernnak)

Agan Tas-ny es nef, ré-bo sones dhe hanow; dens dhe wlasor ; dhe volunjeth re-bo gwres en nor kepar hag en nef.

Ro dhen-ny heddeu agan bara-ny peb deth, ha gaf dhen-ny agan camwith kepar del afen-ny an ré-ma es owcamwul er agan pyn-ny, ha na wra agan hembronkia en temptasyon, mes dilier ny dnewoth drok.

Endella ré-bo.

AUTRE TÉMOIGNAGE

Lu dans la « France Catholique » du 21 septembre sous la signature de M. G.-M. Tracy, envoyée spéciale en Ecosse :

Nous n'irons pas à ce bal des Highlands. Il faut montrer patte blanche, prouver par son costume qu'on appartient aux Cambells, aux Mac-Nabs, aux Murrays, aux Frazers ; peu importe la modestie ou l'illustration du clan, pourvu qu'on appartienne à l'un d'eux. Si nous avions un costume breton, qui sait si nous ne forcerions par les portes ?

PUBLICITÉ « INTEMPESTIVE »

Comme les vedettes de l'écran ou du sport, la reine de Cornouaille 1951, a eu « l'honneur » d'une publicité de caractère commercial. Nous avons reçu, à ce sujet, des observations dont celles particulièrement pertinentes de notre camarade Fanch Le Koch, de Quimperlé. Renseignements pris à bonne source, il n'y a pas lieu de dramatiser cette histoire, ou tout le monde, semble-t-il, a été de bonne foi ; et Mlle Le Louedec serait la première affligée que l'on puisse donner à cette affaire une interprétation de sentiments qu'elle n'a jamais manifestés.

M^{lle} DE VALERA EN BRETAGNE

Mlle de Valera, fille de M. Eamon de Valera président du gouvernement de l'Eire a séjourné en Bretagne tout dernièrement. Elle a visité notamment Brest, l'Aberwrach, le musée océanographique de Roscoff, Pont-l'Abbé, le Pays Bigouden, etc...

M. Pierre Mocaër, président du Congrès Interceltique et de « Kendal'h », a tenu à faire une visite de courtoisie et à lui présenter les sentiments déferents de tous nos amis.

C'hwec'h Bro, un ene



Une « Kevrenn » Irlandaise...

Sur six pays celtiques, trois possèdent des ensembles de sonneurs : l'Ecosse, l'Irlande et la Bretagne. Notre pays est le seul à posséder la bande-orchestre, d'un précieux avantage sur les deux autres.

"LE GLAZIK" est un foulard Le Minor

Le Glazik
foulard de Quimper...

♩ = 50

Sur le bleu du pays bleu, Bleu de ciel ou de riviè-re. Une
an-cienne-té s'est inscrite dans l'histoire à pe-tits mots,
En petits signes assemblés Dans la grande patience terrienne
Une fierté payson-ne de digni-té et de sou-rire
fait la no-blesse du Clan de Quimper en Cornouaille.

Paroles de Bernard de Parades — Musique de Polig Monjarret

CE QUE VOUS OFFRIREZ :

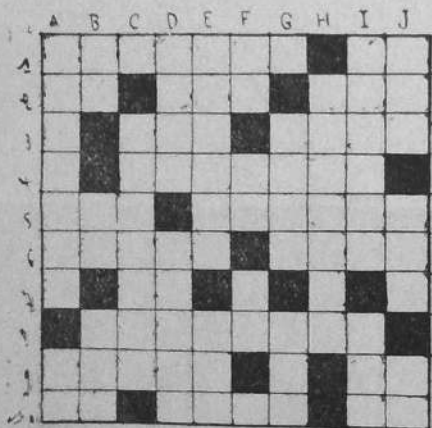
Un foulard Bigouden : "LE PENMARC'H"

Un foulard de Quimper : "LE GLAZIK"

Le Minor

PONT-L'ABBÉ (Bretagne)

GERIOU-KROAZ



A Hed (Horizontalement). — 1) Corbeau - Conjonction. — 2) Roi des oiseaux - Dans le géomon - gai. — 3) Sert au transport - Lettres de apporter. — 4) Impératif de savoir 1^{re} personne du pluriel. — 5) Fait par le semeur - santé. — 6) Comme les porcs - Lettres de piedbot. — 8) Se met au pied. — 9) Cœur - Baiser. — 10) Lettres de points - A grand soif - Fermenté - 7^e préposition + article.

A-Serzh (Verticalement). — A) Donné aux bestiaux - Ami de l'homme. — B) Article - Lettres de Pouah ! - Couvre la tête. — C) Orne la tête des saints. — D) Sont couvés - Délivrer. — E) Du verbe boucler - Sont. — F) Préfixe inversé - Diminutif. — G) Nous allons - Refus. — H) Patrie. — I) Il agglutine - Conjonction. — J) Bord de mer - Feu - Ardeur du précédent.

Nota. — La signification est à mettre en breton dans la grille. Le C'H compte pour 2 lettres

Réponse au Cercle Breton de Nantes

ADRESSES DEMANDEES

« The Piping Times » (Revue des sonneurs écossais) : The League of Young Scots College of Piping, 181 Pitt Street, Glasgow (Scotland).
« Take Note » (The magazine of the Scottish Tourist Board) c/o Mr. W.A. Nicholson, 20 York Place, Edinburgh 1 (Scotland).

« Piping, Drumming and Highland Dancing Journal », c/o Louise T.H. Ross 20 Parkhead View, Edinburgh (Scotland).

« The Pipe-Band » (Official Organ of the Scottish Pipe Band Association) c/o Mr. R.C. Whitelaw, M.B.E. c/o Marshall, 39 Glendarry Road, Perth (Scotland).

BODADEG AR SONERIO

Réunion du Comité Directeur de B. A. S. à Quimper le 14 octobre, à 10 heures précises, Restaurant Youinou, place Saint-Mathieu.

A l'ordre du jour :

a) Ar Soner, sa nouvelle formule, son fonctionnement jusqu'au 31 décembre 1951, et en particulier Bagadou de Quimperlé 1952 (2 juin) ;

Edition de « C'houez er Beuz » ;

Insignes B. A. S. ;

c) B. A. S. dans Kendalc'h.

d) Recherches folkloriques ; chants et musiques. Création d'une commission.

e) Cotisations 1952. Cachets individuels et Kevrennou.

f) Création d'une Société de Défense des Artistes Bretons.

La réunion se terminera à 18 heures.

Ce présent avis tient lieu de convocation.

YAUANKIZ A GAN

15 chants bretons inédits harmonisés par POLIG, à 2, 3 et 4 voix mixtes.

Prix de l'exemplaire : 135 francs.

Réduction de 10 % pour toute commande groupée. S'adresser à ROBERT MARIE, 10 Maupertuis, RENNES (I.-et-V.) ou à la Rédaction d'« Ar Soner ».

ART BRETON ET CELTIQUE A LA VILLE D'YS

M. LE BERRE

16, Boulev. de Kerguelen, près la Poste, QUIMPER
TÉL. 7.04

Kabig breton - Kab gwenn - Kab-marina
Vêtements des marins et goémonniers bretons — Idéal pour la ville, la campagne, la montagne et la mer. Préserve du froid de la pluie. REMISE SPECIALE AUX MEMBRES DE LA B.A.S. et des CERCLES CELTIQUES sur justification de leur qualité.

Anoraks et Manteaux brodés

ÉDITIONS DE BRETAGNE

SKRIDOU BREIZH LA BAULE

Tous ouvrages pour l'enseignement de la langue bretonne et pour le développement de la culture bretonne. Catalogue franco sur demande

La Vie Bretonne organe mensuel des intérêts bretons

4 pages sur tous les problèmes de la vie économique et culturelle.
Abonnement : 1 an, 200 fr. ; de soutien, 500 fr.

R. DECLERQ, C. C. P. Rennes, 741-54

Exemplaire gratuit sur demande adressée à LA VIE BRETONNE, Services Parisiens, 9, rue Anber, Paris (10)

LUTHERIE RÉGIONALE

Binious, Bombardes, Enregistrements, Disques Copies DORIG LE VOYER

« La Demeurance », PLOERMEL (Morbihan)

Le Gérant responsable : POLIG MONJARRET

« France-Bretagne », Quimper

Traoù Breizh
a zo hon traoù

Ar Soner

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Bi-Mensuel de *Bodadeg Ar Sonerion* et de *Kendalc'h*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
POLIG MONJARRET
12, Rue du Couëdic
QUIMPER
C. C. P. 56.64 RENNES

ABONNEMENTS :
6 mois (12 numéros) Frs..... 280 »
1 an (24 numéros) Frs..... 500 »
Colonie et étranger, Frs..... 680 »
Nouvelle Série N° 26 — Le N° : 25 Frs

Youenn DREZEN

Kall de Pont-L'Abbé, où il aura sa rue un jour, que nous espérons lointain, celui pourtant où ceux qui restent apprennent à rendre à ceux qui ne sont plus l'hommage refusé aux vivants.

Quel que soit leur mérite. Et celui-ci n'est pas mince.

Youenn Drezen est de la belle période qui vit surgir au firmament des lettres bretonnes : Jakez Riou, Roparz Hémon, Aboezen, B. Ker-vernon, pour ne parler que de ceux-là...

Je Jakez Riou dont il fut le compagnon de chaque jour au temps de « *Lizer an hini maro* », « *An ti satanazet* »... il a la verve populaire et la transcendance verbale.

Les Bigoudenn — sa tribu — dont il est justement fier, et qui ont le droit d'être fiers de lui, se reconnaissent volontiers dans les tableaux colorés d'« *Itron Varia Garmez* » qui ont les honneurs de l'édition parienne sous le titre de « *Notre-Dame Bigoudenn* » avec la mention « *traduit du breton* »... et qui faillit avoir le Prix Populiste...

Le geste de Pont-L'Abbé a dit de ce roman le secrétaire François Ménez.

Il aurait pu faire plus, ou mieux, disent ceux de ses amis qui le qualifient cependant de « *Grand Ecrivain Breton* » — et pas seulement par la taille : 1 m. 77 !

On oublie qu'il n'est pas uniquement le créateur d'*Itron Varia Garmez*, d'« *An Dour enno d'an inizi* », d'« *Youenn Vras hag e leue* », de « *Prometheus ereet* », « *An Aotrou Maer a Zalamea* », « *Ar Bersed* », « *Karr Kanv an Aotrou Maer* », sans compter les mille libelles que sa plume de journaliste a répandus au hasard des feuilles quotidiennes ou hebdomadaires.

Sans compter aussi : « *Kan da Gornog* » qui



est à notre avis le plus beau poème épique de langue bretonne.

Dont le dernier vers chantera toujours dans la mémoire des Bretons :

**Netra na den na viro ouzimp
A vont da du hor pal...** MIK.

Voir en page 4 : *Youenn Vras hag e leue*.

Folklore de Pacotille ?

Le « folklore » est à la mode et de bons esprits s'en étonnent.

Nous avons lu avec curiosité un gros article consacré par M. Pierre Gignac, dans un hebdomadaire de bonne tenue, à ce problème d'actualité.

Il note :

« Contrairement à toutes les observations des sociologues, le folklore remonte d'année en année avec une puissance vertigineuse. »

Et de railler, avec esprit, que « cela » fait bien souvent ersatz ou pacotille, et perd « toute vérité, tout sens, toute valeur ».

On allait se récrier, quand M. Gignac a bien voulu reconnaître que :

« Ni l'avion, ni le car, ni la radio n'ont retiré « encore » du cœur des hommes le besoin de s'exprimer, de chanter leur peine ou leur joie et le rythme de leur vie quotidienne. »

....

Citons encore, car cela en vaut la peine :

Il peut donc y avoir, il y a des coutumes locales vivantes, des moyens d'expression de l'homme qui lui gardent, dans sa joie, dans le délire même du plaisir, contact avec la vie, avec la vraie vie...

... A être franc, il n'y a plus rien. Les marchands de vin bourguignon auront beau acheter des « biauxdes » noires et les juifs de Lourdes vendre à la douzaine des chisteras en réduction à côté des bouteilles d'eau de Lourdes dans les flacons à goulot en visage de Vierge, il n'y a pas de mœurs locales, de joie locale. Toutes ces reconstitutions ne font que repousser plus vite ce qui reste au royaume affreux mais achalandé des souvenirs de plage, des presse-papiers en Mont Saint-Michel et les boules de verre où la neige d'étaupe fleurit une cigogne au bec écarté.

Mais il reste la flamme de la vie. La flamme de la vie qui fait que tout cet hiver, le chanteur André Dassary a fait pâmer les auditeurs de la radio avec une vieille berceuse basque. La flamme de la vie qui fait que le jeu de pelote est en train de conquérir le Béarn après le Pays Basque, les Landes après le Béarn ; qu'il y a maintenant deux « frontons » à Paris et à Shanghai le plus grand du monde (15.000 places).

Pourquoi ? Parce que le jeu de pelote est vivant et vrai, parce que la berceuse de Dassary est vivante et vraie. Parce que l'instituteur landais avait raison qui ne fabriquait pas des Basquaises avec des toiles de chistera, mais tilla-tait dans de la vraie soie et tordait des cheveux vrais dans de vrais foulards.

Oh ! Sans doute, je ne vous promets pas de revoir avant de mourir les cornemuseux au mariage berrichon. Il est même certain que c'est en fabriquant des mariages berrichons à cornemuseux qu'on tue sûrement la vie vraie.

Donc le « folklore » est mort, le « folklore » des cours du soir et des touristes pressés. Autre chose naît. Soyons modestes et prêts : autre

(Suite page 2)

Les Comités de Fêtes... et nous

Mon dernier article m'a valu quelques réponses, les unes pertinentes, les autres... mettons... sans grand intérêt.

J'ai reçu d'une douzaine de groupes des lettres de remerciements (?) pour avoir rendu public ce que chacun pensait et n'osait point dire.

J'ai reçu aussi d'intéressantes suggestions qui simplifieraient, si elles étaient appliquées, la tâche des Comités organisateurs et celle des groupes.

Je ne puis m'étendre sur chaque réponse car la place me fait défaut. Ce qui importe c'est d'en tirer de précieux enseignements.

L'estradé

que l'on appelle Podium) et qui bien souvent ne correspond pas toujours aux exigences de la

danse, ni quant aux dimensions ou aux accès et sorties, ni quant à la solidité. Quel groupe n'a pas connu la désagréable aventure de « briser une planche » ? heureux de s'en tirer sans dommage, quoiqu'il soit arrivé à des danseurs ou danseuses de disparaître subitement en une sorte de *toull-trap*, au milieu des escabeaux et des barriques utilisés comme supports d'un plancher inégal. J'ai personnellement assisté, durant la guerre, à un « spectacle » de danses bretonnes « au profit des prisonniers » ! qui se termina bien avant l'heure prévue par un écroulement complet du plateau ! Les bas nylon n'existaient pas à cette époque, mais les dégâts étaient beaucoup plus graves puisque le sang coula !

Mag correspondants me demandent de don-

(Suite page 8)

Propos de Quinzaine

Les divers pardons du Père Maunoir, en particulier celui qui s'est déroulé à Quimper, le dimanche 7 Octobre, ont revêtu un caractère imposant. Le record, établi pour « Santig Du », a-t-il été dépassé ?...

D'autres ont souligné le caractère de ces manifestations de fol. Il nous appartient de constater combien les Bretons restent près des saints qui sont de leur chair et de leur sang. D'un point de vue profane, on pourrait ajouter que ce furent également de splendides manifestations « folkloriques », comme dirait M. Gignac. Un touriste assurait devant nous, à propos de Quimper : « C'est aussi bien que la fête des Reines, mais dans un autre genre, évidemment... ».

Il ne s'agit pas, bien entendu, de comparer des choses qui n'ont pas à l'être : il faut, tout de même, savoir garder les distances. Mais il importe de noter que l'impression produite sur l'un et l'autre plan est favorable à la Bretagne, tant que, précisément, dans l'un comme l'autre cas, l'on puisse trouver des aspects de la vraie Bretagne...

...

Nous n'en serons que plus à l'aise pour regretter qu'il n'en a pas été de même partout : tel, en ce chef-lieu de canton, où l'on a pu constater que cette fête du P. Maunoir, en dehors de son caractère pieux, n'avait absolument rien de breton : Pas un cantique de chez nous ! Et il en est de si beaux !

Qu'en ont pensé « An Tad Mat » qui apprit la langue bretonne pour évangéliser Léonards et Cornouaillais ?

...

On nous dit que des parents désireux de donner à leurs enfants des prénoms authentiquement bretons éprouvent des difficultés en certaines mairies.

Cela va quand il s'agit de Ronan, Yann, Yann et autres prénoms usuels. Mais dès lors que l'on fouille un peu le calendrier et que l'on retient tel prénom rare, Messieurs les Secrétaires hésitent et ergotent...

Ce fut le cas, un jour, quelque part en Bretagne, pour « Budoc », forme ancienne de Bozoc, et aussi pour « Ninnoch » (une sainte bretonne du V^e siècle), pour « Iouann », forme vannetaise d'Youen, exigée par le père..., et plus encore, pour « Cutburge », autre sainte bretonne...

Il fallut prouver l'authenticité de ces saints et saintes ainsi que la régularité des orthographes.

Pour simplifier les choses, il suffira sans doute à nos amis de présenter le cas échéant le calendrier d'Ar Soner (Réclame gratuite.)

...

Ces petits incidents donnent lieu parfois à d'amusantes controverses, telle celle qui nous a été rapportée récemment.

M. le Secrétaire ne voulait pas de cette sainte qu'il ne connaissait pas et qui est pourtant populaire ailleurs... soyons discret.

Il essayait de raisonner le père :

« Que diriez-vous de vos parents s'ils vous avaient affublé à votre naissance d'un prénom aussi... heu... aussi paysan (sic !) Et puis, cela ne rime à rien, ne signifie rien... ».

Le père, un peu énervé :

« Et vous, pouvez-vous me dire ce que signifie Jules ou Léontine ?... »

Or le Secrétaire se prénomait Jules...

...

Notre dernier écho sur certaine leçon d'Histoire de France nous a valu un petit courrier concernant la géographie cette fois.

On croyait que la légende de la Bretagne « pays pauvre » était définitivement morte et enterrée.

Or, il paraît qu'il n'en est rien...

On nous a montré une géographie récente où il est écrit à peu près textuellement :

« Ses habitants (de la Bretagne) se nourrissent principalement de galettes de sarrasin et de lard tous les trois jours, le tout arrosé d'un cidre aigrelet ».

Et dire qu'il faut être « agrégé de l'Université » pour écrire cela !...

A qui faudra-t-il réserver le bonnet d'âne ? Au gosse qui apprend mal une pareille « leçon » (et avouez qu'il y a de quoi !) ou à M. l'Agrégé ?

...

L'article désormais fameux où certain Nigousse de Paris avait voulu « éreinter » les fêtes de Cornouaille continue à déterminer des réactions. « Ouest-France » a publié dernièrement la protestation de M. Rivière, du Musée des Arts et Traditions populaires, qui remet poliment en place le trop ignorant correspondant particulier de « Paris-Presse ». M. Rivière qui connaît et comprend la Bretagne — c'est une justice à lui rendre — offre au journal parisien de se racheter l'été prochain. Nous verrons bien...

...

Autre écho sympathique :

Dans « Folklore », organe de la Fédération des Groupes Folkloriques Français (reconnue d'utilité publique), M. Jean Lamielle, qui assistait aux fêtes de Quimper, écrit :

« Quelle belle surprise. On m'avait bien dit : la Bretagne possède d'excellents cercles celtiques; j'en connaissais bien quelques-uns, mais je ne pensais pas trouver tant de groupements folkloriques si bien organisés, si bien équipés, dirais-je, pour représenter impeccablement cette Province chérie dans les fêtes « à l'intérieur ».

Il y en avait bien cinquante, de ces groupes aux costumes magnifiques, et la plupart du temps divers, en tête desquels marchaient des kevrems. Une kevrrenn c'est un orchestre de binious et de bombardes, auxquels on adjoint un ou deux curieux tambours. C'est un spectacle inoubliable que de voir défilier une Kevrrenn de 25 sonneurs : ce fut une révélation pour moi.

Révélation aussi l'organisation de cette manifestation monstre où tout marche avec Président dynamique et écouté, mon ami M. Bégot, où partout règnent de l'ordre, de la discipline, où partout l'on sent une volonté unanime de bien faire.

J'ajouterais que j'ai vu pour la première fois un député-maire porter le costume régional, avec beaucoup de prestance d'ailleurs.

Je parlerai encore de l'accueil affectueux que Quimper a réservé aux dix groupes qui représentaient la Confédération. Ils ont tous quitté cette terre accueillante avec infiniment de regrets, et l'espoir d'y bientôt revenir, en touristes, pour y apprécier davantage encore son charme prenant et y étudier son âme. »

...

Un peu plus loin, « Folklore » publie un vœu dont voici le texte :

« Motion rédigée à Quimper, le 22 juillet 1951 et transmise à M. le Ministre de l'Éducation Nationale par l'intermédiaire de M. le Préfet du Finistère :

« Les Groupes Folkloriques Français participent les 21, 22 et 23 juillet 1951 aux fêtes de « Cornouaille », réunies sous la présidence de M. Lamielle, président de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français, souhaitent que le Gouvernement permette par l'octroi de subventions d'organiser dans toutes les provinces de telles manifestations de culture populaire. Ils demandent instamment la constitution de la commission nationale du « Folklore (Éducation Nationale) et souhaitent que la possibilité de faire connaître le folklore le plus riche et le plus varié du monde leur soit donnée. Au point de vue touristique, les fêtes traditionnelles des Provinces constituent un élément de richesse nationale. »

Yann MORGAN.

FOLKLORE DE PACOTILLE

(Suite de la page 1)

chose naîtra si nous savons et si nous voulons. Autre chose qui sera de nouveau l'expression de la vraie vie et de la vraie joie...

Nous ne chicanerons pas M. P. Gignac sur le côté un peu sommaire de quelques appréciations : il n'a peut-être pas senti que même là où la « manifestation folklorique relevait plus ou moins de la pacotille existait un besoin avoué de s'affranchir de la tendance concentrationnaire du siècle, celui d'affirmer, simplement d'afficher avec parfois une pointe de « chaque sa personnalité propre, celle de sa « réputation que naturelle », quitte à rechercher, en effet, des oripeaux d'un autre âge, là où « n'existe plus rien »...

Le « phénomène » folklorique, au siècle de l'atome, mérite donc bien qu'on lui prête attention.

Mais M. Gignac à raison en établissant une distinction entre le folklore « élinguant » l'autre, le vrai, celui qui correspond à la définition du « Larousse ».

Que lit-on en effet dans le « Petit Larousse illustré » ?

— Folk-Lore : n. m. (anglais folk, peuple, et lore, sciences), Science des traditions et usages populaires.

Ce qui n'implique pas que ces traditions et usages soient périmés.

Et, si dans bien des cas soulignés par M. Gignac, on confond « folklore » et « reconstitution », il aura l'occasion de s'apercevoir, s'il vient en Bretagne, que nos chants et nos danses, nos représentations théâtrales ne sont pas uniquement des curiosités d'un autre âge.

Le dernier numéro d'Ar Soner soulignait le cas de Baud lors d'une fête récente, où la danse dite « folklorique » n'était pas le fait d'un groupe costumé, en représentation, mais de toute la population ; et n'est-ce pas vrai chez nous d'une façon générale ?...

Puisque « Folklore », il y a... on peut dire que les Bretons, même ceux qui n'appartiennent pas à un Cercle Celtique ou à une Kevrrenn, font du « folklore » sans le savoir...

Quand ils pratiquent la lutte bretonne, qu'ils chantent, dansent ou processionnent, qu'ils parlent tout bonnement leur langue, ou qu'ils portent béret du Guilvinec et sabots de bois, c'est-à-dire en vivant de leur bonne vie naturelle.

C'est pourquoi, Ar Soner s'intitule « revue du folklore vivant » pour bien établir une distinction avec l'autre.

C'est précisément parce que ce folklore est vivant qu'il ne s'en tient plus aux « bragobraz », mais qu'il évolue sans cesse : il est « progressiste », pour employer un terme à la mode.

Il arrive même qu'on nous le reproche parfois : par exemple, quand on nous dit qu'il n'existait pas de « kevrrennou » autrefois.

C'est, s'il n'y en avait pas, qu'on aurait raison, comme M. Gignac, de nous accuser de nous repaître du passé.

Nous n'avons pas attendu ses conseils pour être « vivants ».

Car une « Kevrrenn » c'est bien de la vie bretonne.

Et comment !

RONAN KARDEG.

PROSPECTONS...

Une Commission de recherche des airs, chants et contes en français et en breton est en voie de constitution. Afin d'élaborer un plan de travail pratique et fructueux, cette Commission lance une enquête. Le Secrétariat de B.A.S. possède déjà un fichier de plusieurs centaines de noms de vieux sonneurs, chanteurs et chanteuses, conteurs populaires : mais ce fichier est certainement incomplet. Il insiste auprès de tous les secteurs d'Ar Soner, pour qu'ils enquêtent dans leur région, qu'ils remplissent consciencieusement le bordereau ci-joint et l'adressent avant le 15 Décembre, à la Rédaction du Journal. Des centaines de chants et d'airs disparaissent chaque année, il est plus que temps d'intervenir si nous ne voulons pas voir notre patrimoine folklorique s'amenuiser.

LE BRETON tel qu'on le parle... aux bêtes

Dans cette série d'études, sur le « breton patoisque », il nous a paru curieux de noter aujourd'hui la façon familière dont, à la campagne, on s'entretient avec les bêtes.

Commençons par nos sympathiques laitières.

VACHES : Au singulier : *Buoc'h* ; au pluriel : *Soud*.

— Pour les appeler : *Do ! — Kich en Trégor — Beuch en Vannetais.*

— Pour les arrêter ou les chasser : *Cho* ou Cha ! Beitu !*

— Pour les faire revenir : *C'heut !*

— Pour les faire boire : *Soula !*

BOUCS : Au singulier : *penmoc'h* — au pluriel : *moc'h*.

— Pour les appeler : *Chiem ! Chiem ! toc'h ! toc'h ! — Kiou ! Kiou !*

— ou encore : *koch ! koch !*

— Pour les chasser : *Sik ! Sik ! ou Setie !*

CHEVAUX : au singulier : *marc'h ou jao* — pluriel : *kezeg*.

— Pour les appeler : *Keu-keu ! ou bouc'h-bouc'h !*

— En avant : *Hei do ! hei !...*

— Pour les arrêter : *Ho ! ou encore : rie ou toe !*

— Pour aller doucement : *Dastaz !*

— A droite : *Diha* ; ou *déhel* ! — A gauche : *Sou ! ou tus !*

Dans la conversation courante, notamment dans la Montagne, le cheval a l'honneur du « rovolement », contrairement aux autres animaux de la ferme.

BOEUFs : au singulier : *Ejen* — au pluriel : *o'hen*.

— Pour les guider : à droite : *hust* en vannetais — à gauche : *hard* ou *herd*.

CHIENS : au singulier : *Ki* — au pluriel : *Chas*.

— Pour les appeler : *Tie ! Tie !*

— Pour les chasser, si étrange que cela paraisse, on ne parle aux chiens qu'en français : « Veux-tu ! Va t'en sale bête ! »

BOULES : au singulier : *Yar* — au pluriel : *Yer*.

— Pour les appeler : *Pouti ! Pouti ! ou Piti-Piti !*

— Pour les chasser : *Chou ! Dichou !*

MAOUTS : au singulier *Maout* — pluriel : *Maot* ou *Maouted*.

— Pour les appeler : *Gid ! gidig ! bara !...*

CHAT : au singulier : *Kaz* (en vannetais *Kab*) — au pluriel : *Kigier* ou *Kehier*.

— Pour l'appeler : *Bis ! bis ! ou mich ! mich ! michig !*

— Pour les chasser : *Chegat ! goz ! ou Chatt !*

HONNI SOIT...

On a vu que la langue bretonne était moins tolérante pour nos « maouezed » que pour les hommes.

Est-ce à dire que les Bretonnes ne valent pas les Bretons ? Honni soit...

ependant, on ne peut manquer d'être frappé par le nombre élevé de saints figurant au calendrier authentique breton, celui sigillièrement issu de nos saintes : On nous dira qu'il y a qualité à défaut de quantité. Mais nous n'avons pas de compétence particulière pour en discuter.

Si puis, si vous voulez vous documenter, cherchez dès maintenant le calendrier breton d'« Ar Soner ».

A NOS LECTEURS...

Le 26 d'Ar Soner utilise des caractères plus petits. Ils permettent, sans augmenter le volume du journal, d'y introduire plus de textes. Qu'en pensez-vous ?

LA SEMAINE BRETONNE DE LA PRESQU'ILE GUÉRANDAISE

Nous avons assisté cet été au Grand Pardon de La Baule. Coincédant avec la Fête des Filets Bleus, ces deux manifestations ne se gênent nullement, du moins du point de vue « public ». Nous en sommes revenus enthousiasmés.

Ici l'Esprit Breton règne vraiment ; beaucoup plus que dans ces manifestations folkloriques traditionnelles. Les groupes entre Loire et Vilaine (Saillé-en-Guérand, La Baule, Guérande, Saint-Nazaire) ont « la tripe bretonne », comme dit Ronan Kardeg.

Un celtisant éminent a dit, autre part, qu'il la considèrerait comme « l'une de sparties les plus attachantes de la Basse-Bretagne ». C'est un fait que l'on constate à chaque pas, les noms des lieux sont bretons : Le Poulguen, Le Croisic, et les hameaux : Kertrait, Goët, Kervellec, Kermolsan, etc..., les noms des habitants aussi : Le Bihen, Quemener, Quillio, Le Roux, Mahé, Macé, Le Gall, Rio, Le Touz, Lagathu, etc...

Nos amis de l'Amicale des C.C. de Loire-et-Vilaine organisaient cet été une « Semaine Bretonne ». Elle suivait le Grand Pardon de La Baule du dimanche 19 Août. Je ne m'attendrai pas sur cette journée elle-même : elle fut pour moi une révélation et l'en retire un précieux enseignement qui servira, je l'espère, à parfaire les fêtes folkloriques de Basse-Bretagne.

Cette Semaine Bretonne débuta par... un muscadet d'honneur auquel assistaient de nombreuses personnalités de la Loire-Inférieure et de l'Ille-et-Vilaine : M. le Docteur Dubois, sénateur, membre du Comité de Liaison des Intérêts Bretons (dont le Président est M. René Pléven), M. Colffard, Sous-Préfet de Saint-Nazaire, M. Blanchon, ancien ministre, M. Battillat, « Seiz-Breur », M. Gauer, Président de la Symphonie, grand ami de la Bretagne ; l'écrivain breton bien connu M. de la Morandais, M. Le Dantec, Président de l'Harmonie Municipale de La Baule, et M. le Sénateur Rupied, représentant l'Ille-et-Vilaine. Plusieurs Maires de la région étaient là également.

C'est grâce au concours précieusement et dévoué de toutes ces personnalités que put être mise sur pied cette Semaine Bretonne de la Presqu'île Guérandaise.

Je tairai volontiers le nom des animateurs des Cercles Celtiques et de l'Amicale de Loire-et-Vilaine ; chacun sait qu'ils sont le levain de tout cela, et que sans eux il n'y aurait probablement pas eu de « Semaine Bretonne » en Pays Blanc.

Voici donc ce que fut cette Semaine :

LUNDI 20 AOÛT. — M. l'Abbé Bourdellès, de l'École Saint-Joseph de Lannion, fait un exposé sur la Littérature en Langue Bretonne et en donne une image magistrale de ses tendances.

MARDI 21. — Le Docteur Rousseau, de Nantes, trace une remarquable histoire de la Langue Bretonne.

Le soir, sont projetés des films d'amateurs sur la Bretagne ; ce spectacle, qui fit regretter que la Bretagne ne possède pas encore de cinéma pleinement breton, fut organisé par le Ciné-Club de la Côte d'Amour.

MERCREDI 22. — M. Guillaume, de La Baule, peintre et écrivain, auteur de l'ouvrage récent et déjà introuvable : *Les thèmes celtiques dans l'Art appliqué*, fit une passionnante conférence sur l'Art Breton.

JEUDI 23. — Le grand ami des groupes de Loire-et-Vilaine, le Druide Koarer-Kalondan, de Nantes, écrivain breton, attaché à la Radiodiffusion Française, prononça un plaidoyer enflammé pour un renforcement de la lutte culturelle contre la débrettonnisation du Pays Nantais.

VENDREDI 24. — L'Harmonie et la Symphonie de La Baule offrent un concert d'œuvres bretonnes de René Bhaton, Paul Ladmirault, Guy Roparz, etc...



La bonne histoire du palmier...

SAMEDI 25. — Y.-M. Rudel, auteur de *Jhonnig de Roscoff*, critique littéraire de Radio-Bretagne et de *Ouest-France*, développe son thème favori : « La Littérature Bretonne de Langue Française ».

Le dimanche 26 se déroule dans le grandiose décor des remparts de Guérande, une pièce historique à grand spectacle, relatant les événements de la Guerre de Succession d'ou Jean IV, de la Maison de Montfort (An Alarc'h) sorti vainqueur de Charles de Blois (1).

Cette semaine bretonne aura, nous n'en doutons pas, laissé une empreinte profonde dans l'esprit de nos compatriotes du Pays Blanc. L'exposition de peintures, de sculptures, de broderies, de dentelles ; de maquettes, de livres bretons, reçut un nombre impressionnant de visiteurs, tant bretons qu'estivants. L. représentant de la *Breizh al Lennorin Brezhoneg* (BALB) ne put s'empêcher de montrer son heureuse surprise devant les possibilités incomparables de la Côte d'Amour ; n'est-ce pas à La Baule qu'il coula le plus de livres en langue bretonne ?

La Loire-Inférieure a été sous-estimée bien souvent. Mais si les églises du département ne se « sentent » pas toujours bretons (voir refus de participer à l'érection d'un monument à Jean-Pierre Calloch à l'île de Groix, « parce que la Loire-Inférieure n'est pas bretonne !! »), il n'en reste pas moins que le peuple, lui, est breton ; il l'a prouvé par cette semaine bretonne ; il a prouvé aussi qu'il l'était tout autant, sinon plus, que bien des bretonnants des départements de l'Ouest de la Bretagne.

Je ne veux pas terminer ce compte rendu sans remercier ici les représentants de la Presse du Pays Nantais, et particulièrement de *La Résistance de l'Ouest* qui, chaque jour, fit d'intéressants et importants articles sur les diverses questions traitées au cours de la semaine.

Bravo à nos amis de la presqu'île Guérandaise ; ils ne recherchent certes pas les honneurs, et cependant ils les méritent, ô combien ! Puissent leurs initiatives inspirer tous les groupes bretons et les convaincre d'en faire autant.

AN TRIBASEN.

(1) Cette pièce de théâtre, œuvre de M. de la Morandais, a pour titre « *Waroc' evit Breizh* ». Elle fut interprétée pour la première fois le 25 Août, au pied de la Tour Saint-Jean, par la troupe « Arts et Lettres ».

Bale Kevrenn Goad-Serc'ho

♩ = 110

Polig. 30-7-51

evit echi n.

YOUENN VRAS HAG E LEUE

par Youenn DREZEN

A la demande de quelques lecteurs, « Ar Soner » publiera désormais quelques pages choisies de la littérature bretonne. Puissent ces lignes les inciter à acheter le livre et à posséder une bibliothèque bretonne.

X

Mignon bras ar sonerion, Youenn Drezen an hini eo, a zo anezhan mestr bras ar fentigellou an devez a hiriv, Goude « Iron Varia Garmez », setu breman kinniget deomp gantan ul levr ennan pemp tamm pennad bet moulet gant an ij Skrid ha Skeudenn :

« Karr-kanv an Aotrou-Maer », « Youenn Vras hag e leue », « Anduilhena ar person », « Nouenn ar Gurun-Kozh », ha « Mor Penn-Marc'h ».

Jakez Riou, Doue d'e bardonno, a lakas ac'hanomp da c'hoarzhin hor gwale'h gant Nomenoe-de ha Dogan. Youenn Vras a zo eus an hevelep plommen.

Evit kompren talvoudegezh an oberenn, gwel-
lan tra da ober eo lenn ar pennad-man da heul :

X

EIL ARVEST

EIL ARVEST

(Bureau ar C'homiser. Un daol da e-kichen ar prenestr, iwar an tu keiz. War an tu dehou, ur skabell hir, gant an nor, er penn traon. Ouzh spenrenn ar penn-laer, un skritell bras, dispiget ur c'horn anezhan. A-dreuz an daol-burev, a ispih ouzh un tach, un alc'houez bras-lakik, alc'houez prizon traon ar C'hastell.)

KRISTOF tu zen tte, o sachan YOUENN dre e vrec'h. — Alo ! oust ! d'an toull !

YOUENN. — Gast 'vat ! N'eo ket dav dit pegan ken start.

KRISTOF. — Jiguler ! Jiguler ! (Chom a ront a-sav, e daou, e-kreiz an dachenn.)

YOUENN (o tie'hourdan e vrec'h). — Frapet ec'h eus warnon e-giz Yann o kas e vuoc'h d'ar foar. Gouzout a zlefas, koulskoude, em eus ur vrec'h fall.

KRISTOF. — Gant da dreid a valeez, evel an holl, ha n'eo ket gant da vrec'h. Ha blijet e oan da zegas ac'hanout aman, ha d'an trol, abalamour d'an dud, abalamour d'ar skouer vat e ker, kompren a rez ? Vn devez a zo lakant an urzh da vezan respetet, kompren a rez ?

YOUENN. — Kompren a ran, Kristof. Breman, avat, pa omp degouezhet, e lavarint dit ar pezh ne felle ket dit selau war ar ru. Me eo chomet war va lerc'h ul leur, e-tal ostaleri Herve Lagadeg, leue Joz Toulmont, klger traon Pont-Gwenn. Debret e vin gantan, ma ne gav ket leue en turl, bremaik.

KRISTOF. — Sur mat, e vo fallgantant.

YOUENN. — Neuze, lez ac'hanon da vont !

KRISTOF (o skraban e benn). — U ! leue da gas d'an turl ? (darbet dezhan asantinn). Ya !... (Hogen, trumm.) Nann !... Dav din diwall ac'hanout ken e teuy an Aotrou Komiser... Jiguler ! Jiguler ! Azez aze war ar bank !

YOUENN (o vont da azezan). — Petra ! N'on « kech » !

KRISTOF (en arvar). — Nann ! N'oul ket « kech »... N'oun ket re « gech », evit ur wech. (Taer, adarre, avat, en ur sonjal en e zever.) Abeg muioc'h. Gouzout a rez Petra ec'h eus graet en iliz. En iliz !... Ma n'eo ket ur vezh !... Blijet on da lakaat ac'hanout en toull.

YOUENN. — Kement-se ivez !... Peogwir e oan eo un interamant ?

KRISTOF (o klask kompren). — Peogwir e oan en un interamant ?

YOUENN. — Ya, Per Blouzeneg, toer penn-alez Trebec'herored, a oa ur c'hamarad din. Bet on er skol gantan, e skol ar frered, ma lavarint dit ar wirionez penn-da-benn.

KRISTOF. — E skol ar Frered out bet savet ? Kouezhet out izel, abaoe.

YOUENN. — Rann-galon am eus bet, o klevout trumm hag a-drak, e giz-se, e oa « perlanet ».

KRISTOF. — Doue ra bardono d'an Anaon !... Hag ec'h eus kemeret digarez gant da rann-galon da vont d'en em lakat droc'h en iliz ? N'eo ket traoù d'ober. N'ech eus doujans da netra.

YOUENN. — Setu ne c'heller ket lenvan en interamant ur c'hamarad !

KRISTOF. — Lenv leizh da sailh ujeni, mar karez.

Mes blejal ? Blejal an hini a raes, p'or deut da glask ac'hanon da stankan dit da v'gr bras.

YOUENN. — N'out ket evit kompren.

KRISTOF. — Ur Polis, poa ! a gompren pep tra, a rank kompren pep tra. Ha kredin a ra dit e vije bet fiziel ennon-me urzh-ker, ma n'am hije ket komprenet tout an traoù, ar mat hag an divat ?

YOUENN. — Neuze, e kompreni.

KRISTOF. — Ne gomprenin morse e vo kemeret iliz karmez evit korn ar C'hoc'hu pe tael ar Veilh Vras.

YOUENN (dezhan e-unan). — Kalotin eo heman en e galon... Bon !... (da Kristof). Sko er vas-kanv e oan, beuzet e dour va daoulagad, p'o deus ar beleg hag ar vaskoded, ha neuze an armonfoni, en em laketa da zistagan o « miserere deus » e latin. Ma ! paotr paotr. Masikod on bet, me ivez, pa oan « chojig ».

KRISTOF. — Gwir ? Te 'zo bet masikod, te ? Gast, va Moue ! Me ivez, a zo bet masikod, du-man, e iliz Plovan, gwechall-gez.

YOUENN. — Neuze, e kompreni dispar. Me oa ur boullbig bihan, m'bel lavar dit, gant va sac ruz ha va surpriz gwenn...

KRISTOF. — Noa ket blaz ar butun ouzh da staon na c'hwec'h an odivi gant da anal. Eh ! Eh ! Eh !

YOUENN. — O klevout ar vugale-se o kanan, setu deut sonj din, en un taol, eus va amzer gwechall, hag eus toniou kaer an ofisoù. Na Petra ! En em laketa em eus da ganant gant ar beleg hag e vaskoded.

KRISTOF. — Nam ! Da vlejaj.

YOUENN. — Respet d'un tal badezet ha d'az galonsou-polis, n'eus den, e tro aze, gant ur vouezh par da hini Youenn Vras. Selaou !

(Distagan a ra a-azore a-walc'h, gant ur vouezh tehor) :

Requiem aeternam dona eis, Domine...

KRISTOF. — Respet d'az maeron, ma n'eo ket marv, d'az ufernoù ha d'ar pinsin dour benniget, kement-all, anaout a ran unan, a zo mestr dit, forzh pelec'h, forzh pevere, hag e brezhoneg, hag e galleg koulz hag e latin.

YOUENN. — O ! va c'horf !

KRISTOF. — Pedet e veze hennezh d'ar frikoloù, ken nemet abalamour d'e vouezh.

YOUENN. — Piv eo ar maout-se ?

KRISTOF. — Me : Kristof !... Selaou, hag e klevi ! (Diroutan a ra e vouezh, e-giz ar gurun, nemet faos) :

*Dies irae, dies illa,
Solvat soeculum ex favilla.*

YOUENN. — Krenv e kanez, atav !

KRISTOF (dorc'h en tamm anezhan). — Han ! Aze 'z eus kornalhenn ? Ha, breman, d'an toull, da c'hortoz ma teuy an Aotrou Komiser !

YOUENN. — O, gast ! Amzer 'zo, michans !... Evit ur wech ma sav kaoz uhel etre daou gristen...

KRISTOF. — Gwirik a-walc'h eo. Mes, lavarout a rin dit krenn ha kras em eus hegas gant o latin nevez. (Gant fae), Dominus Vobiscum... Kompren a rez al latin-se ?

YOUENN. — A, nann, neuze !... Ken klok ha ma zegouezhe ar c'homzou-se gant revr ar person en dour zomm !

KRISTOF. — Dres evel ma tegouezh choudourenn gant Youenn. Eh ! Eh ! Eh !

YOUENN. — Ha poan-gof gant Kristof. Eh ! Eh ! Eh !... ha neuze (kana a ra) :

Tan tomn ar Gó, sakramant tomn...

N'oa ket ezhomm mont da skol ar veleien ha d'ar Pont evit kompren al latin, gwechall.

KRISTOF. — Goude-se e vo kavec drol ez ar religion d'an traon. Ar veleien an hini a zo penn-koaz d'an droug, gant o *Dominum vobiscum Lij Pouloum* Kaoc'h-ki.

YOUENN. — O, gast !... gast !... gast !... gast !... (Sevel a ra, e-giz ur Jan-Blev eus e voest).

KRISTOF. — Petra a beg en da revr ? Da belec'h emaoù o vont ?

YOUENN. — Va leue !... Dont a ra sonj din eus va leue, a zo chomet gant e benn a-istribil, er c'harr bihan, dirak ostaleri Herve Lagadeg.

HAG ALL...

YOUENN VRAS HAG E LEUE a zo e gwerz e ti an oberour, 800 lur an niverenn (dieub, a vizou kas). YOUENN DREZEN : Ostaleri ar C'hoc'hu Straed « Pont de l'Arche Sèche », NAONED (Loar-Izelan).

Buhez
ar c'hevrennoù

Amicale des Cercles Celtiques de Loire-et-Vilaine.

Nos amis de Loire-Inférieure font pour la Lanterne Bretonne bien plus que les Bas-Bretons eux-mêmes. Ne viennent-ils pas d'adresser au Docteur Dujean, Président de l'Unvaniez Difennourier ar Brezonn, un don de 11.000 francs (onze mille francs).

Si l'on admet que cette Amicale ne comprend que quatre Cercles adhérents (La Baule, Sallé, Sables-Nazaire et Guérande), qu'elle se trouve en plein pays non-bretonnant, quelle devrait être, NORMALEMENT, la participation des Amicales de Basse-Bretagne (où les Cercles sont au moins 8 fois plus nombreux) au sauvetage de notre langue maternelle ?

Hor gourc'hemennou gwellan d'hor mignoned ar Vro Wenn !

X

Cercle Celtique de Toulon.

Sur 100.000 habitants, Toulon possède environ 30.000 Bretons ! Ce n'est évidemment pas le record battu par nos compatriotes émigrés, mais c'est tout de même un pourcentage... mettons... convenable.

Nos compatriotes Toulonnais ne pouvaient faire autrement que de lancer un Cercle Celtique. Nous avons eu l'heureuse nouvelle de sa fondation par notre ami Charles Fénies. Le Bureau est ainsi constitué : Président : M. Kerguelen (de Châteaulin), conseiller municipal de Toulon ; Secrétaire : Charles Fénies ; Trésorière : Mlle Marie-Jeanne Le Borg (de Pont-l'Abbé) ; Membres : Mme Fénies, Annie Le Priol, Christianne Le Priol (de Groix), Mme Derrien (de Moëlan-sur-Mer).

Une Amicale, Les Enfants de la Bretagne, existe à Toulon depuis quarante années ! Le Cercle Celtique de Toulon lui sera un précieux complément.

Le C.C. de Toulon demande son adhésion à Kendalec'h, et nous présente son plan de travail. Des cours de langue bretonne sont déjà organisés ; des conférences sont prévues. L'étude des danses et des chants traditionnels est aussi au programme, et un binou et une bombarde ont été commandés chez Dorig.

Une collaboration étroite existe entre le C.C. de Toulon et le groupe Provençal L'Escolo de la Targa.

Le groupe Nevezadur de Paris participe à la Fête organisée par nos amis de Toulon. Les Bretons de Paris et de Toulon conurent un succès sans précédent dans la région, et les demandes de déplacement sont de plus en plus fréquentes.

Au Cercle Celtique de Toulon, dont le Président d'Honneur est un vieil ami d'Ar Soner, le Médecin-Chef Laurent, et à tous les compatriotes du Var, nous présentons nos vœux les meilleurs et l'assurance de notre dévouement.

X

Le Binou.

L'Amicale des Bretons de Tananarive organise une fête bretonne. L'un de ses membres, notre ami sonneur J.-C. Chevallier, de Loqueffret, est venu en Bretagne cet été ; il en a ramené plusieurs costumes bretons. Nous souhaitons un plein succès à nos compatriotes de Madagascar. Nous reparlerons de cette amicale si vivante que dirige notre ami le médecin général Robic.

X

Cercle de Poudouvre.

Notre ami Jean Guihard (19, rue du Sergent-Gombault, à Dinan), nous annonce la fondation de son groupe. Un bureau a été élu : Président : Jean Guihard ; Vice-Présidente : Mlle Odette Yvergalaux. Secrétaire : Paul Posselin. Trésorier : Robert Gous. Membre : MM. Rocherault, ethnographe au Musée de Dinan ; Robert Pinault, Louis Bouvier, Louis Lemoine.

Jean Guihard souhaite que tous les sonneurs B.A.S. affectés au 41^e B.I. de Dinan se mettent en relation avec lui.

X

Amicale des groupes Gallo-Bretons.

Elle est en fondation. Après une Amicale de Cornouaille-Léon-Trégor, celle de Loire-et-Vilaine, celle du Vannetais, voici que les groupes de Rennes, Saint-Malo et Dinan constituent une Amicale. Bientôt tous les rouages seront en place et « Kendalec'h » pourra se lancer avec toutes les riantes du succès.

Nous en reparlerons.

LA VIE DES GROUPES

Kevrenn-C'hazik.

Le Kevrenn du Pays de Quimper vient de lancer un band d'enfants à l'école du Moulin-Vert, en 1952. Quinze enfants y sont déjà inscrits. Cet band ne manquera pas d'être un précédent ; nous sommes convaincus que l'été prochain ce groupe de « bagadoù » de chez nous connaîtra encore plus de succès que nos bagadoù de... grandes personnes.

Le Kevrenn C'hazik envisage aussi la création d'un band « des Commerçants non-sédentaires de la rue de Pont-l'Abbé », à Quimper !

Le band, un bon nombre de sonneurs de la région sont « forains », et demeurent dans le pays du Cap-Horn !

Le band de Bagadou, cette Kevrenn présentera-t-elle au concours du 2 Juin 52, à Quimper ?

X

Amicale des Cercles Celtiques de Cornouaille-Léon-Trégor.

L'amicale s'est réunie en Assemblée générale à Quimper, le dimanche 14 Octobre. Les élections du band ont donné les résultats suivants :

Président : Pierre Moulin (Châteaulin) ; Vice-Président : Louis Ropars (Quimper) et Yann Poens (Tréguier) ; Trésorier : Emile Mourrain (Bénodet) ; Secrétaire : L. Le Bourhis (Quimper) ; Délégué à la Cornouaille : Michel Péron (St-Guénéolé-Pennmarc'h) ; Délégué à l'Armoiries : Albert Trévidic (Carhaix), Jean Le Bris (Lorient), René Kerlan (Névez). Nous constatons que sur neuf élus, sept sont bretonnants. Doit-on conclure qu'un gros effort sera fait en faveur de la langue bretonne dans les groupes de Cornouaille, de Léon et du Trégor, au cours de l'année qui vient ?

X

Bagad Ar Sonerion.

La réunion annuelle du Comité Directeur de B.A.S. fut tenue à Quimper le dimanche 14 Octobre. Importantes décisions ont été prises (lire compte rendu plus loin).

X

Bagad-Breizh-Kemper.

La section chant de B.A.S., fondée en 1943, ne veut jusqu'ici que très peu de succès ; une trentaine d'adhésions en huit années ! Mais voici qu'elle, elle, voit à son tour devant elle, un avenir prometteur. Quimper va posséder sa section d'E.B.

Le chant breton, en solo, en duo, en trio, en chorale, de schants à mimer, est un art qui est aussi passionnant que la danse.

La section « Estiged Breizh » est évidemment très intéressante, mais disons toutefois qu'elle est un peu ancienne de Kevrenn-C'hazik.

X

Cercle Celtique de Toulouse.

Il y a déjà trois ans que s'est fondé le Cercle Celtique des Bretons de Toulouse. Les activités sont nombreuses : le chant, la danse, le théâtre ; la langue bretonne est à l'honneur au cours des réunions et dans les spectacles. Le groupe est présidé par M. Louboulin (Lorient), et administré par M. Lelay (Lorient) et dirigé par M. Georges Perron (de Brest).

Les nombreux jeunes Bretons émigrés à Toulouse ont adhéré au Cercle ; les militaires et les étudiants du pays breton y reçoivent toujours un chaleureux accueil.

Les répétitions ont lieu tous les jeudis soir.

Les activités du groupe durant la dernière saison furent : la fête de l'Arbre de Noël, le grand bal de Noël des Bretons de Toulouse, Soirées folkloriques, fêtes de Saint-Yves, Pique-nique du groupe ; à l'occasion d'ajouter les réunions et manifestations de l'amicale des Bretons.

Le C.C. de Toulouse qui représente la Bretagne à la Nuit des Provinces Françaises et à la Nuit des Provinces à la Foire de Toulouse.

Le Cercle participe aux concours de Bretons de Toulouse-Montauban et Béziers. Les concours ont lieu à Hyères à la kermesse annuelle.

Le Cercle Georges Perron connut un mariage breton avec briois-hombarde et cortège breton en costume national.

Les compatriotes émigrés lancent un appel à tous les Bretons de passage à Toulouse ; étudiants, militaires, venez à Georges Perron, bureau de Toulouse, place du Capitole, Toulouse. Le meilleur accueil sera réservé.

Bagad Kelc'h Keltiek Roazhon.

Nos amis de Rennes, groupés au sein d'un bagad depuis moins d'un an, ont glané de très nombreux succès au cours de l'année 51.

Toulfoen et le Concours annuel des Bagadoù fut leur première sortie en pays bretonnant. Puis ce fut ensuite Quimper (Fêtes de Cornouaille), le Bleun-Brug (Sainte-Anne d'Auray), Locmiquélic, Vannes... Une semaine à Jersey ; deux semaines dans la vallée du Rhin, au camp de Lorelei, avec déplacements à Coblenz, Bingen, Rudesheim, Trèves, Luxembourg.

Ils participent encore à des fêtes à Cherbourg, Mortain, Thivry-Harcourt, Caen, etc...

Pour une première année d'existence, c'est plus qu'un succès !

Le Bagad se trouve actuellement sans local, ce qui réduit ses activités. Les répétitions partielles (bombardes seules, puis binious seuls) se sont révélées très profitables. C'est notre ami Marcel Labbé (Selzenn) et membre du C.D. de B.A.S. qui dirige les talabardierion.

Nous nous devons ici de citer une anecdote qui prouve non seulement la compétence des sonneurs de Rennes, mais leur esprit de discipline. En allant aux fêtes de Vannes, exactement entre Ploerme et Vannes, Marcel Labbé composa dans le car, « Bale Bagad Roazhon ». Etendue aussitôt, sans répétition aucune, le Bagad-Roazhon donna la primeur de cette marche le matin même à Vannes ; ce fut une réussite, quoiqu'en disent les membres du Bagad eux-mêmes dont le souci de la perfection n'a d'égal que leur modestie.

Nous espérons publier prochainement ici cette marche du « Bagad-Roazhon ».

Félicitations à nos amis de Rennes : ils sont près de quarante, dont presque tous sont titulaires de l'Hanter-Drec'h et quelques-uns du Trec'h-Selzenn.

Le Bagad entend se présenter l'an prochain en 1^{re} catégorie au concours de Toulfoen. Le jury, qui le surclassea cette année, ne pensait pas autrement.

X

Kelc'h Keltiek Roazhon.

Le Cercle Celtique de Rennes reste la pépinière qu'il fut du temps de son dévoué directeur, M. E. Kairou. Est-il besoin de rappeler que la grande majorité des fondateurs et dirigeants de Cercles tant en Bretagne qu'hors de Bretagne, ont fait leurs premiers pas au Cercle de Rennes ? Notre rédacteur en chef lui-même, voici une dizaine d'années, y apprit les premiers éléments du chant, de la danse, du binious...

L'année 1950-51 fut pour le C.C. de Rennes extrêmement active. En compagnie des sonneurs du Bagad, dont presque tous sont également danseurs et choristes, le groupe de danses effectua de très nombreux déplacements. (A l'exception toutefois des déplacements en Basse-Bretagne, ajoutant à son actif, Saint-Lô (Manche) et Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), ce qui pour l'ensemble de la société donne un kilométrage du quart du tour du monde !)

Les déplacements aux environs de Rennes ne se comptent plus.

Au cours de l'Assemblée générale tenue récemment, Pierre Roy communiqua le rapport moral de l'année écoulée, notant les activités extérieures dont nous venons de rendre compte, regrettant d'autre part que sur le plan intérieur, cercles d'études et formation culturelle n'aient pas donné cette année les résultats escomptés.

Le nouveau bureau élu se trouve ainsi constitué : Président : Pierre Roy ; Secrétaire général : Claude Goaziou ; Secrétaire adjoint : Louis Rigole ; Trésorier : Robert Marie.

X

Bagad-Skaer.

La saison des sorties est terminée et il ne reste plus que le souvenir des déplacements : défilés, concerts, applaudissements, fatigue, repas en commun avec d'autres groupes... idylles mêmes !

Le bagad a fait de nombreux déplacements cet été : Toulfoen, Trégunc, Plogastel-Saint-Germain, Quimper, Pont-Aven, Penmarc'h, Bénodet, Sauton, La Baule, Laz, Vannes... et de nombreuses représentations à Scaër.

Grâce à toutes ces sorties, le bagad a pu rembourser les sommes empruntées pour acheter les instruments.

Mais le bagad avait à cœur de posséder une batterie B.A.S. C'est pour cette raison qu'il organisa un bal à Scaër, le 14 Octobre. Ce fut une belle clôture de saison et la jeunesse du canton lui a prouvé son attachement en venant nombreuse à cette soirée dansante. Comme toujours l'organisation était impeccable et les danseurs ne regrettèrent point leur déplacement. M. Joseph Croissant, conseiller général et président d'honneur du bagad, tint

à honorer de sa présence cette soirée organisée par nos amis de Scaër.

Le bagad remercie ici la direction de l'Excelsior-Dancing qui prête aimablement sa salle pour les répétitions et réunions.

Ces répétitions vont bientôt reprendre et il est dans les intentions de notre ami Bob Boédec, Pennbagad, de renouveler entièrement le répertoire pour la saison 1952.

Il est aussi dans les intentions du groupe de travailler avec acharnement les airs imposés du Concours de 52 et de décrocher le... mais chut ! cela aussi est dans l'intention de autres groupes... et, sportivement, comme il se doit, chacun sera heureux que le meilleur gagne.

Bagad-Airé.

Notre ami Pierre Kerino nous annonce d'excellentes nouvelles du groupe d'Auray. Dans l'ombre, il a travaillé une année durant, trop modeste pour se lancer dans les fêtes avec un minimum acquis. Et cependant ce minimum lui aurait permis de « se défendre » honnêtement au Concours de Quimper.

La presque totalité des éléments connaissent la musique, ce qui facilite énormément l'étude des airs.

Nous en reparlerons.

X

Aic'houederien Kastellin.

Le Cercle Celtique de Châteaulin organise le 31 Décembre, comme chaque année, un banquet précédé de son Assemblée générale. Cette réunion se tiendra à la Mairie, à 17 heures, et le banquet du Cercle au restaurant habituel, à 20 heures.

A cette occasion, le « Bagad Municipal » de Châteaulin donnera sa première audition en public et débitera dans les rues de la ville.

Tous les Cercles et Bagadoù sont invités à participer à cette petite fête, sous réserve évidemment d'en informer à temps notre ami Pierre Moulin, rue Baltzer, président des « Alouettes de Châteaulin ».

X

Cercle des Bretons de Dunkerque.

Nos compatriotes de Dunkerque se sont groupés en Amicale au cours du mois de Janvier 1948. En quatre ans, ce Cercle a réuni près de 400 Bretons et les adhésions continuent à affluer. C'est à M^{re} Goulven Le Bris, originaire de Lesneven, que nous devons cette heureuse initiative.

La devise de ce Cercle breton est « Eoit ar Val » — pour le bien —. La réunion mensuelle est suivie par de très nombreux compatriotes. Une tombola a été organisée et dix mille billets sont déjà vendus ; le tirage est prévu pour le 25 Novembre. Le bénéfice de cette tombola sera affecté à l'élevé d'un Arbre de Noël pour les enfants des Bretons de Dunkerque. A cette occasion, nos compatriotes envisagent d'inviter un Cercle Celtique de Cornouaille dont la mission serait de représenter le folklore breton par des danses, des chants, de la musique, des costumes traditionnels.

Une excursion en Angleterre pour ces enfants est en projet.

Félicitations à nos compatriotes du Nord de la France ; Ar Soner souhaite longue vie et prospérité à leur association.

X

Art et Folklore de Fougères.

Nous avons appris avec grand plaisir la Renaissance du groupe Haut-Breton autrefois dénommé Les Sabottiers de Fougères. La Fondatrice, qui en assume la direction, est Mlle CORVRAISIER, dont nous connaissons la compétence en matière de folklore du pays Fougères.

Après le groupe de Poudouvre, à Dinan, dont nous annonçons la fondation récente, voici « Art et Folklore » de Fougères. Le Pays Gallo aurait-il pris la décision de multiplier le nombre de ses groupes, comme la Basse-Bretagne ? Nous ne pourrions que nous en réjouir.

Nous souhaitons ici à nos amis de Fougères longue vie et prospérité à leur groupe.

PRENEZ DATE...

Les Fêtes des Cornouaille 1952 se tiendront à Quimper le dimanche 27 Juillet. Les Fêtes de Toulfoen, à Quimper, le 2 Juin. Les Fêtes des Collines Bleues, à Châteaulin, le 13 Juillet.

Nous mentionnerons ici, au fur et à mesure qu'elles seront communiquées, les dates des manifestations folkloriques de l'année 1952.

BERR MA BERR

FINANCEMENT DU CONCOURS DES BAGADOU DU 2 JUIN 1952 A QUIMPERLE

Le Comité Directeur de B.A.S. a décidé de lancer une souscription volontaire dont les sommes collectées seront entièrement affectées soit au prix du Concours de Toulfoen, l'an prochain, soit à son organisation (impression de diplômes, du règlement, des airs imposés, des médailles, etc.).

Ces carnets sont adressés aux *bagadou*. En étant les seuls bénéficiaires, il est normal qu'ils soient les seuls responsables du placement. Quelques isolés B.A.S. ou sonneurs en couple ont manifesté le désir de placer quelques carnets ; ils leur ont été adressés.

Les sommes collectées sont à verser au C.C.P. 1436-15 Nantes. Polig Monjarret, *Concarneau* (Finistère).

Les billets émis sont de 50, 100 et 500 francs. Les billets de 50 et 100 francs sont groupés en carnets de 30. Les billets de 500 francs en carnets de 10. Ces derniers billets peuvent être obtenus séparément au nombre demandé.

Un concours est ouvert entre les placeurs : 1^{er} prix (à condition de collecter plus de 25.000 francs) :

Un binio en ébène sélectionné.
2^e prix (à condition de collecter plus de 12.000 francs) :

Un binio Kozh en ébène sélectionné.
3^e prix (à condition de collecter plus de 8.000 francs) :

Une bombarde en ébène sélectionné.
4^e prix (à condition de collecter plus de 5.000 francs) :

Une bombarde en bois colonial ordinaire.
A tous les acheteurs ayant collecté plus de 3.500 francs, il sera offert soit un abonnement d'un an à *Ar Soner*, soit la gratuité de leur cotisation 1953.

En outre, afin de parer à leurs frais divers (mandat, virement, expédition en retour des talons de carnets, lettres... et le « coup à boire », parfois indispensable au placement d'un billet, une somme de 10% leur est laissée sur tout billet placé.

Le concours est ouvert non seulement aux individuels, mais aussi aux groupes. La souscription sera close le 1^{er} avril 1952.

BATTERIES B. A. S.

Nos amis du Bagad du C. C. de Rennes ont fait confectionner à Rennes le matériel complémentaire indispensable aux batteries B.A.S. : housses pour les tambours et caisses, et baudières.

Les housses (7) pour batterie complète : 26.000 fr.
Les 7 baudières, en cuir chromé blanc, à mousquetons de cuivre : 16.000 francs.

Passez vos commandes à Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes (I.-et-V.). Délai de livraison : deux semaines.

« Baguettes à boules » pour grosse caisse et tambours ténors. Ces « sticks » peuvent s'obtenir auprès de Polig. Les Bagadou de Rennes, Quimper et Quimperlé en ont déjà commandé.

Pour les insignes représentant un « Binio bras » ou un « tambour » (importés d'Elre comme ces baguettes à boules), s'adresser à Polig.

Il est également possible d'obtenir du « bag-seasoning », mélasse spéciale pour poches de binio, ainsi que des anches de levriad et de bourdon.

C'HOUEZ ER BEUZ

Le Recueil de 200 airs de binio de notre Rédacteur en Chef : Polig MONJARRET, dont la parution est retardée pour des motifs... financiers, sortira prochainement en plusieurs plaquettes :

1 recueil de 75 airs pour *bagadou* ou couple de sonneurs défilant (marches, mélodies, airs de concert) ;

1 recueil de 50 airs de danses du Morbihan ;
1 recueil de 60 airs de danse des Montagnes ;
1 recueil de 30 airs de danse du Sud-Cornouaille ;
1 recueil de 30 airs de danse du Trégor et de Haute-Bretagne.

Les souscripteurs recevront tous ces recueils pour le prix de leur souscription.

AVIS IMPORTANT AUX BAGADOU B. A. S.

La trésorerie de B.A.S. vient d'éditer des Carnets de Membres Honoraires destinés aux sections régionales et locales de B.A.S. Ces carnets en carnets de 20 (couleur blanche et couleur) et vendus au prix de 150 francs le carnet en sus.

Le tirage étant limité, le nombre des carnets destinés à chaque *bagad* ne saurait être supérieur à 20 (pour le premier envoi). Les groupes en formation, ou ne possédant pas tout leur matériel, peuvent en obtenir 30.

P. S. — Précisez le nombre de carnets rouges ou blancs. Les blancs correspondent à une valeur inférieure et sont marqués : *Carte de Membre Honoraire*.

Les rouges sont à vendre plus cher et sont marqués : *Carte de Membre Bienfaiteur*.

Il est édité en outre des Carnets de Contrats B.A.S. pour déplacements. Le carnet est de 10 contrats (10).

Il est rouge pour les Bagadou de 1^{re} catégorie, vert pour les Bagadou de 2^e catégorie, et blanc pour les Bagadou de 3^e catégorie et les Bagadou d'enfants.

Ces formules de contrats B.A.S. sont obligatoires pour tout engagement avec un organisateur. En cas d'omission, la B.A.S. ne saurait intervenir dans un litige.

Ces carnets de contrats sont à la fois contrats et factures ; ils remplissent également l'office de reçu.

Il est édité également des Carnets de Contrats individuels et de couple. Le carnet est de 25 feuilles.

Rouge pour Trech Seizenn ;
Vert pour Hanter Drec'h.

Il est vendu au prix de 250 francs.
Passez vos commandes d'urgence à la Trésorerie Générale de B.A.S. : M. Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes. C.C.C. Bodadeg ar Sonerion, 1244-7 Rennes.

SKOL AR BINIOU

Le Président de B.A.S., DORIG LE VOYER, vient de publier sa Nouvelle Méthode : « *Skol ar Binioù* ». Préfacé par notre collaborateur « *Poeler Hent* », cette petite plaquette est indispensable à chaque sonneur.

Les « as » eux-mêmes y trouveront les « *yaux* » indispensables à tout sonneur.

Skol ar Binioù : Tirage limité à 1.000 exemplaires ; l'exemplaire : 190 fr. (Prix B.A.S. (Prix non B.A.S., 250 fr.), port en sus. S'adresser soit à Dorig Le Voyer : « La Demeurance », Ploërmel (Morb.), soit à Polig Monjarret : « La Tour-d'Auvergne », Concarneau (Finistère) soit à Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes (I.-et-V.).

PRIX « BALB » 1952

Un colis de 500 francs de livres à chaque membre de la *Keveenn* qui se sera la mieux distinguée pendant le défilé de Toulfoen, pour les marches chantées entre deux marches sonnées.

Le même prix sera décerné au défilé des fêtes de Cornouailles... mais à une autre *Keveenn*.

Rennes, le 25 Octobre 1951.

ON DIT QUE...

A propos d'Youen Drezen, dont on parle quelque peu en ce numéro :

Un helléniste distingué qui se doublait d'un celtisant érudit commentait *Ar Bersed*, l'auteur d'*Itron Varia Garmez* avait donné une traduction absolument remarquable.

Oui, vraiment remarquable, faisait l'helléniste distingué. J'ai lu bien des traductions de la tragédie d'Eschyle, mais aucune ne restitue l'esprit et ne suit le texte de Drezen aussi précise que ce travail de Youen.

Le propos fut rapporté à notre Youen.

« Le plus curieux, dit celui-ci, est que je ne sais pas un traitre mot de grec ! »
Mais est-ce bien vrai ?

** Selon le « *Télégramme de Brest* » du 20 Septembre dernier (article de J. Klein), la presqu'île de Crozon renferme des millions de tonnes de minéral de fer. Des forages entrepris avant-guerre avaient donné des résultats encourageants, d'après les dires mêmes du Directeur de la Société Normande des Mines qui en avaient pris l'initiative. Depuis, silence...

** Le Congrès Régional des SYNDICATS D'INITIATIVES de Bretagne qui s'est tenu à Saint-Brieuc, le 21 Octobre, a constaté que 1951 laissera « dans le souvenir de ceux qui y portent intérêt le souvenir d'une mauvaise année ». Causes soulignées : mauvais temps, réputation faite aux hôteliers Bretons d'être trop chers, impécuniosité générale, transport élevés, etc...

** Cependant, on assure, d'une part, que le nombre de billets délivrés en gare de Montparnasse à Paris, à destination de la Bretagne, a été plus élevé en 1951 qu'en 1950.

** A Arzano, M. Calvar, cultivateur, a capturé une effraie qui mesurait 1 m. 40 d'envergure.

** En Août 1944, Saint-Malo s'écroulait dans les flammes. Les Collections municipales (Archives, Bibliothèque, Musée) étaient détruites dans leur presque totalité.

Il a été décidé de créer, dans le Grand Donjon du château, un nouveau Musée d'Histoire de la Ville.

IL Y A ONZE SIÈCLES, NOMENOÉ...

attirait dans les marais de Redon — à Bellon exactement — le Roi Frank Charles Le Chauve, et lui infligeait une cruelle défaite. Il y a onze siècles (en 848) Nomenoe était sacré Premier Roi des Bretons, dans la Cathédrale de Dol. Il y onze siècles, à Vendôme, Nomenoe décédait mystérieusement (le 7 Mars 951).

L'idée de commémorer le 1.100^{ème} anniversaire de la mort du premier Roi de Bretagne est dans beaucoup d'esprits.

M. le Recteur de Bains-sur-Oust — paroisse de Ballon — est partisan de l'érection d'un monument sur le lieu même de la victoire de Nomenoe. Ce prêtre s'est déjà signalé à l'attention des Bretons en faisant construire une très belle chapelle au lieu même de la rencontre de Nomenoe et de Saint-Konvoion, évêque de Redon.

Le Syndicat d'Initiatives de Redon vient d'accepter de commémorer la mort de Nomenoe et de collaborer à l'érection du monument sur le territoire de la commune de Ballon.

Ce monument serait une Croix Celtique.

L'Histoire établit que la bataille entre Nomenoe et Charles Le Chauve se déroula un peu à l'Est de Bains-sur-Oust. C'est donc sur le lieu même du combat que serait érigé le monument.

Ces cérémonies se dérouleront en Juin 1952 probablement.

POLIG MONJARRET, notre Rédacteur en Chef, a été désigné pour organiser la souscription et établir un Comité de Personnalités Bretonnes désireuses d'honorer comme il convient la mémoire du premier homme qui sut unir les Bretons.

Nous en reparlerons.

PETRA EO B.A.S. ? (Qu'est-ce que B.A.S. ?)

Bodadeg ar Sonerion édite une plaquette à l'occasion du Concours des *Bagadou* du 2 Juin 1952. Outre les airs imposés du Concours (7 pages de musique), de précieux renseignements pour les sonneurs eux-mêmes, et pour le public désireux de se documenter sur cette société, sur son action, de connaître ses réalisations et ses projets.

Petra eo B.A.S. ? sera en vente prochainement au prix de 50 francs.

Les Comités de Fêtes... et nous

(Suite de la page 1)

ner ici les dimensions convenables d'un « podium ». Il est délicat de fixer ainsi des dimensions ; elles dépendent du nombre de participants ; elles doivent y évoluer ensemble. Il me semble qu'un minimum de 40 mètres carrés est suffisant pour un groupe de 20 danseurs. La hauteur doit être d'environ 1 m. 20. La question de l'accès et de la sortie est à mon avis beaucoup plus importante. Le podium le plus convenable de tous ceux que nous avons eu l'occasion d'utiliser à ce jour (après celui de Jersey, en juin 1950) fut celui des Fêtes de Cornouaille, à Quimper. Celui de Bleun-Brug est également parfait.

Il faut que l'escalier branlant et étroit accôté à l'estrade, et qui fait penser à l'échelle de meunier, cède la place soit à un plan incliné légèrement, soit à un escalier digne de son nom.

Il faut aussi que cet accès (comme la sortie) soit protégée de la foule envahissante.

2° Le règlement du transport.

Certains Cercles se plaignent d'attendre parfois des mois le règlement du transport par car. Je puis certifier ici que cela dépend beaucoup plus souvent d'eux-mêmes ou du transporteur négligent, que du Comité organisateur. Il n'est pas difficile de calculer le prix de revient d'un aller-retour et de présenter le jour même de la Fête, au trésorier du Comité, la facture du transporteur. Je vous assure qu'il s'en trouverait ravi, que sa comptabilité serait bien plus rapidement balancée, puisqu'il aurait le soir même de la Fête tous les éléments pour l'établir.

3° Comités « en déficit » qui ne paient pas les groupes.

Cela est heureusement rare, et pour les Comités et pour nos groupes ! Il arrive cependant (et j'ai sous les yeux trois lettres me donnant toutes précisions) que des transports ou des indemnités n'ont pas été payés par le demandeur. Cause de mauvais temps, concurrence d'une autre fête importante dans la même localité, mauvaise organisation, publicité insuffisante, prix d'entrée trop élevé ; les raisons invoquées ne regardent pas nos groupes. Ceux-ci doivent nécessairement être remboursés de leurs frais de transport, de repassage de coiffes et cols, de location de costumes. Un man-

que de chance ou une mauvaise gestion ne sauraient retomber sur nos organisations. Les Amicales ou Kendale'h devraient posséder un service Contentieux chargé de régler ces litiges fâcheux.

4° Défilés sous la pluie.

J'avoue n'avoir jamais pensé à cela. Je ne pouvais supposer qu'un organisateur de kermesse (puisque ici il s'agit d'une kermesse) pouvait ne pas être assez compréhensif pour annuler un défilé alors que la pluie tombait à seaux !!!... et un Cercle Celtique et un bagad trop timides pour refuser. Je suppose que la pluie tombait également pour les spectateurs et que ceux-ci s'étaient mis... au sec quelque part ?

5° Voyages et repas en commun avec d'autres groupes.

Quelques plaintes justifiées me parviennent. Il s'agit ici du répertoire de Corps de Garde de certains hommes ; répertoire beuglé dans le car, sans souci des voisines ou des enfants. Redisons ici ce qui a déjà été dit il y a des années : Les seuls chants admis dans nos groupes sont les chants Bretons et Celtiques. L'« Etoile des Neiges » ou la « Samba des Pompiers » n'ont rien à y voir ; à plus forte raison les succès estudiantins : « Le pou et l'araignée », « De Nantes à Montagu », etc... y sont proscrits.

Sans être puritain ni pudibond, je considère que dans nos groupes ces... « chants » sont déplacés.

6° Messe.

Les déplacements ont lieu en général le dimanche. La présence des groupes est souvent exigée de bonne heure le matin. L'éloignement de leur siège Social leur impose un départ très tôt, afin d'arriver à l'heure au rendez-vous. Dans chacun de nos groupes il existe des pratiquants qui tiennent absolument à assister à la messe, sans pour cela arriver en retard à la Fête. On me demande d'intervenir pour qu'une messe soit prévue dans la localité même où a lieu la Fête.

Je ne puis intervenir sur ce point. Il est certainement possible de concilier les deux choses : arriver à l'heure sans manquer la messe. Je connais des groupes qui s'arrêtent en route et assistent à la messe entre leur point de départ

et l'arrivée ; ils partent tout simplement demi-heure plus tôt.

7° Programmes.

Certains groupes se plaignent de n'avoir un programme qu'un ou deux danses à danser, et toujours les mêmes ! Je suppose que le responsable du programme envisage l'intérêt général, et qu'il dose son programme en tenant compte des capacités de chacun, en évitant d'infliger au public une débauche de jabadao e autant de gavottes ou de danses.

Ces réflexions justifiées ou non de la part de me font souhaiter que la collaboration étroite soit établie entre les Comités et nos groupements. Ce ne pourrait être que pour le bien de tous. Sans nos groupes de Fêtes, sans les Comités de Fêtes, nos danses resteraient à la maison. Il est donc souhaitable de travailler en commun pour constituer constamment ces démonstrations de nos danses dont l'estivant, et le Breton, sont si friants.

POLIG MONJABON

SOUSCRIPTION B. A. S. KENDALE'H

(Suite)

A. Hémerly, Lorient 1.000
Leconte, commerçant, Quimper 1.000
Danion, libraire, Quimper 1.000
Bob Boédec, Scaër 1.000
Cercle de Quimperlé 1.000

Certains responsables de « Kevrenn » se posent d'organiser un bal en réservant un pourcentage pour le Secrétariat de la B.A.S. Si l'un en fait autant, bien des problèmes se posent actuellement et qui mettent périodiquement en cause la possibilité d'assurer la tenue de nos organisations seront résolus. Nous nous en réjouissons.

RADIO-BRETONNE

Dimanche 18 Novembre (émetteur de Quimper) 241 m. 7). — De 12 h. 30 à 12 h. 57 : émission langue bretonne de Pierre Hélias et Pierre Topp.

Lundi 19 Novembre (émetteur de Rennes-Tour) 379 m. 20). — 12 h. 01 (studio de Nantes) : « Naïsez-vous votre Pays », par Stany-Gauthier. 12 h. 15 : « Visages et aspects de Nantes », émission de Jean Doublé.

Mardi 20 Novembre (studio de Rennes). — Portage au Pays des Fées ; aujourd'hui : Fées d'Ecosse.

Vendredi 23 Novembre. — 19 h. 17 : « Légende de Bretagne », une production folklorique de Bernard de Parades ; collaboration musicale de Rabu.

19 h. 42 : « Voyage autour du Monde », émission du chanteur breton Freddy Noël.

Samedi 24 Novembre. — 12 h. 50 : « Paysanne ».

Dimanche 25 Novembre (Quimere'h). — Émission en langue bretonne de Pierre Hélias et Pierre Topp, de 12 h. 30 à 12 h. 57.

NOTRE GRANDE FAMILLE

D'ar 26 a viz east, devezh Pardon Breizh-Anna-ar-Palud, ez eo ganet da Jakez Gaëlle Fournier-Hénaff, ur verc'h big ha recevet en Iliz Labadan anv :

Gwenola

Pouldreuzic-Labadan

26-28 a viz east

Madame et Monsieur Robert Boédec, parents de Skaer, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils

Hervé

Scaër, le 5 Novembre

Si vous désirez, et cela devient de plus en plus à la mode, donner à vos enfants, à vos filleuls et filleules un joli prénom breton, consultez :

le calendrier breton d'« Ar Soner »

Tarif des Instruments « Dorig »

BOMBARDES, LEVRIADOU :

	Prix :	B.A.S.	Non-B.A.S.
Bois colonial ordinaire		1.700	2.550
Ebène avec aubier		2.200	3.300
Ebène sélectionné		2.800	4.250

BINIIOUS :

Nevez ordinaire (2 bourdons)		10.750	15.100
Bois colonial ordinaire (3 bourdons)		12.250	18.400
Ebène avec aubier (3 bourdons)		19.400	29.000
Ebène sélectionné (3 bourdons)		23.500	35.300
Biniou Koz ebène avec aubier		5.500	7.800
Biniou Koz ebène sélectionné		6.250	9.400
Biniou d'enfant bois ordinaire (1 bourdon)		5.500	7.000
Biniou d'enfant ebène sélectionné (1 bourdon)		7.000	9.400

ACCESSOIRES :

Poche spéciale de biniou (Nevez ou Bras)		2.700	4.000
Poche de biniou (koz, nevez ou bras)		2.000	3.000
Anches de bourdon, le jeu		160	230
Anches de bombarde, la pièce		80	120
Anches de levriad, la pièce		90	140
Embout de sutel		140	190
Garniture blanche, la pièce		80	120

Traoù Breizh
a zo hon traoù

Ar Soner

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE

Organe Bi-Mensuel de Bodadeg Ar Sonerion et de Kendalc'h

RÉDACTION - ADMINISTRATION :
Polig MONJARRET
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER

AR SONER : B. P. 25 - C. C. P. 56-64 RENNES

ABONNEMENTS :

6 mois (12 numéros) Frs..... 280 »
1 an (24 numéros) Frs..... 500 »
Colonies et étranger, Frs..... 680 »

Nouvelle Série N° 27 — Le N° : 25 Fr.

Conte de Noël

C'était un soir de Noël, à Kerlutun, un petit bourg de la montagne cornouaillaise. Dans l'auberge enfumée de Maria Rouzig, Jahn, le vieux sonneur, vidait son rhum au comptoir. Tout seul. De tous ces hommes jeunes et bruyants qui composaient la clientèle de Maria, aucun ne portait attention au vieillard voûté et triste.

On ne s'aperçut même pas qu'il était sorti. Il allait, sous la lueur froide de la lune, vers sa chaumière sans feu. Tristement, en cette joyeuse nuit, il songeait au temps déjà ancien où il était le seul à savoir apporter la joie aux Bretons de son pays. En ce temps-là, les Bretons savaient ce qu'ils étaient, pas un jour de la semaine où il n'allait dans une paroisse ou une autre sonner pour une noce, alors les Bretons dansaient, tandis que maintenant... Jahn passait devant la salle de danse de Job Pennvrhan, des lettres au néon flamboyaient au-dessus de la porte « Bar-Dancing » et, plus bas, à la peinture, « Direction : J. Pennvrhan ». En même temps qu'un martèlement sourd et un vague tsouin-tsouin triste à pleurer, il en sortait un brouillard épais sentant la vinasse et le parfum à bon marché. On devinait là-dedans une foule entassée, une humanité en sueur qui se bousculait en cadence, tant bien que mal.

Jahn songeait qu'il y a quelques mois, au Pardon de Kerlutun, il avait, à la demande de quelques vieux, « sorti » sa bombarde. On avait dansé. Il avait bu un petit coup bien sûr, ça lui rappelait tant de choses !

Au pays des Langoustines



Le Cercle Celtique du Guilvinec.

Photo Le Grand, Quimper

Quelqu'un en avait profité pour lui voler son instrument, sa vieille compagne qui, si longtemps, avait sonné sa joie de vivre et lui avait gagné son pain. A ce souvenir, il plia un peu plus l'échine. Pourquoi vivre maintenant, puisqu'on lui avait enlevé sa raison d'être. Il était né pour sonner, c'était

(Suite page 3.)

Jean-Pierre Calloc'h

Jean-Pierre Calloc'h est né à Pile de Graix, le 21 Juillet 1888. Il tomba sur le Front, à Urvillers (Aisne), le mardi de Pâques, 10 Avril 1917.

De tous les Bretons qui consacrèrent leur vie à la Bretagne, Jean-Pierre Calloc'h est sans conteste de ceux qui méritaient le plus d'être pleuré.

D'une nature pure et élevée, poète d'un talent surprenant, possédant parfaitement la langue bretonne, qu'il utilisa toujours sous la forme du dialecte Groisillon, le barde Bleimor (Loup de mer) consacra sa vie à la gloire de la Bretagne. Il avait le souci de son bien-être, de sa progression.

Le monument littéraire qu'il nous a laissé, « Ar en deulin » (War an daoulin). A genoux, est un chef-d'œuvre qui nous a fait regretter sa disparition à l'âge de 29 ans.

Il fut un grand Breton, un grand chrétien, un vaillant soldat. Il ne se donna jamais à moitié, et le sacrifice suprême qu'il consentit dans cette tranchée d'Urvillers en est une preuve de plus.

Prévoyait-il le sacrifice ? Le poème qu'il écrivit quelques mois auparavant, en Septembre 1916, le laisserait supposer ?

(Suite page 3.)

Le « Bro Goz ma Zadou » et nous...

Depuis un demi-siècle il est admis que le « Bro Goz ma Zadou » est l'Hymne Breton.

Nous l'avons chanté mille fois, debout et tête nue, comme il se doit, pour un Hymne élevé à la mémoire de nos aïeux et à la gloire de notre pays.

Malgré le caractère de l'air (qui est celui de l'Hymne National Gallois), le « Bro Goz ma Zadou » est adopté par tout le monde en Bretagne, et l'on peut dire que la presque totalité du peuple Breton en connaît au moins le refrain.

Cependant, l'auteur, le grand Druide Taldir, déposé à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (S.A.C.E.M.), dont le siège est 10, rue Chaptal, à Paris.

Depuis Mars 1951, à chaque fois que cet hymne est chanté au cours d'une manifestation quelconque, le Comité organisateur doit

payer des droits à cette Société; droits perçus tant sur les entrées que sur la buvette ou les recettes des comptoirs.

Les Comités de Fêtes qui ont « épluché » leur programme afin de ne pas avoir de « droits » à payer à la S.A.C.E.M., la trouvent... saumâtre. La plupart d'entre eux (et nous ne pouvons leur donner tort) interdisent qu'il soit interprété à la fin de la journée, comme il était devenu traditionnel.

De nombreux sonneurs B.A.S., sachant que seules les paroles pouvaient être déposées (la musique étant galloise et trop ancienne pour ne pas être du domaine public), clôturèrent ces manifestations folkloriques en l'interprétant sur leurs instruments. De cette façon rien n'était à payer à la S.A.C.E.M.

(Suite page 2.)

Rennes, le 22 Novembre 1951.

M. Jiquel, 32, rue Gurvan, Rennes.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous aviser que M. Anfray-Lemarchand, notre agent d'Auranches, me rend compte des difficultés qu'il éprouve pour obtenir le règlement des droits dus concernant la Fête bretonne organisée à Mortain, le 17 Juin 1951.

D'après le dépouillement du programme, il ressort qu'une œuvre, tout au moins, appartenant à notre répertoire social, il s'agit de « Bro goz ma Zadou », de Jaffrenon.

Notre intervention est donc motivée, et notre service d'identification ne doit pas se ridiculiser aux yeux de ceux qui connaissent la question, selon votre propre expression, contenue dans une lettre du 11 Septembre 1951, en faisant ressortir que toutes les œuvres exécutées n'appartiennent pas au domaine public, comme vous le prétendez.

En conséquence, je vous prie instamment de vouloir bien me faire parvenir directement, à l'aide d'un chèque postal ci-joint, la somme de 910 francs, pour exécutions illicites d'œuvres de notre répertoire, puisque l'autorisation préalable exigée par la Loi n'a pas été sollicitée par vos soins.

Faute de quoi, je me verrais obligé, à mon grand regret, de prendre sans plus tarder, à votre égard, toutes mesures utiles pour la sauvegarde des intérêts qui me sont confiés.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Régional : ILLISIBLE...

Cette lettre pourrait se passer de commentaire. Nous n'intervenons pas quant au fond. Il n'y a aucun doute possible, nos amis du C. C. de Rennes devront payer les droits à cette Société. Le Bro Goz ma Zadou « appartient à notre répertoire social », dit M. le Directeur Régional de la S.A.C.E.M. Il n'y a plus qu'à s'exécuter, « faute de quoi, et sans plus tarder, toutes mesures utiles seront prises », ce qui laisse supposer la mise en branle de l'appareil judiciaire.

Mais ce n'est pas là tout ce que risquent nos Sociétés qui ignorent encore (comme le C. C. de Rennes, qui chante le Bro Goz depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis plus de vingt ans, sans qu'on lui ait jamais demandé un centime) la déposition de ce chant « aux Auteurs ». Par-dessus le marché il faut demander l'autorisation préalable exigée par la loi.

Demander à une Société, dont le siège est à Paris, l'autorisation de chanter l'Hymne Breton en Bretagne ! C'est un comble.

Nous pouvons promettre à M. le Directeur Régional qu'il ne prendra plus personne en flagrant délit d'exécution illicite de son répertoire, et que son service d'identification ne sera plus jamais par nous ridiculisé aux yeux de ceux qui connaissent la question.

Le Bro Goz ma Zadou ne sera plus chanté par nos associations au cours des fêtes folkloriques. Cela nous évitera de demander l'autorisation préalable exigée par la loi, et de payer des droits sur la recette, le ticket d'entrée, le verre de muscadet ou la carte postale souvenir.

Et nous chanterons quand même un Hymne Breton, car, merci Dieu, il existe encore en Bretagne des poètes bretons et de la musique qui est notre propriété exclusive.

POLIG MONJARRET.

Le « Bro Goz ma Zadou » et nous...

(Suite de la page 1.)

De nombreux appels nous parviennent, tant des Comités de Fêtes que des Cercles Celtiques et Kevrennoù. Certains demandent que les paroles soient changées ; d'autres disent que — tant qu'à faire — un air typiquement breton pourrait être adopté.

Nous avons donc mis cette question à l'étude. Un air breton, du folklore pourlette, a été retenu sur plusieurs centaines en notre possession. Il est beau, majestueux, et... breton, bien breton. Ses phrases musicales courtes auront l'avantage d'en rendre la diffusion facile.

Notre intention n'est pas d'interdire le Bro Goz ma Zadou à nos sociétés. Ceux qui le désirent — et en accord avec les Comités organisateurs de Fêtes — pourront l'interpréter ; et nous mêmes n'y manquerons jamais. Mais nous tenons à posséder un hymne à nous, vraiment à nous, et non (pour un demi-siècle encore après le décès de son auteur), à la S.A.C.E.M. Nous tenons aussi à chanter un hymne à notre pays, à chaque fois que cela est possible, sans qu'un Comité de Fêtes n'ait de raison de l'interdire.

Nous avons chanté le Bro Goz dernièrement dans une église, à l'issue d'une messe ; lorsque nous avons informé M. le Curé que cet hymne était maintenant du Répertoire de la S.A.C.E.M. (avec laquelle il n'est pas en excellents termes, et ce depuis des lustres), il s'est demandé s'il n'était pas tenu de verser un pourcentage à cette société, sur la quête et sur la recette de la chaise !!!

...

Nous avons contacté la plus grande majorité des groupements et associations bretons. Tous sont d'accord pour éviter de payer des Droits à la S.A.C.E.M. Il est inadmissible en effet qu'une manifestation comme le Bleu-Brug, les Fêtes de Cornouaille (pour ne citer que les plus importantes) voient des recettes dépassant le million (pour un programme de plusieurs heures taxées d'un droit quelconque, sous prétexte qu'un seul chant (durant trois minutes) a été interprété).

Le « Bro Goz ma Zadou », maintenant inscrit au Répertoire de la S.A.C.E.M., n'est plus à nous. Nous le regrettons car nous l'aimions bien, mais nous considérons qu'il a perdu son caractère d'Hymne Breton, depuis le jour où, au même titre que la dernière création de Saint-Germain-des-Prés, il fait partie du Répertoire d'une Société d'Auteurs.

Un Hymne National doit être la propriété du peuple qui le chante.

...

Nous reproduisons ci-dessous le texte intégral d'une lettre adressée au Cercle Celtique de Rennes, et émanant du Directeur Régional de la S.A.C.E.M.

Le Nouvel Hymne Breton

Nous reproduisons ci-contre la musique de l'air Adopté de l'Hymne Breton. C'est un air Pourlette de la Région de Langolain-Lescouet. Il a été accepté avec enthousiasme par tous ceux qui l'ont entendu. Un concours est donc ouvert à tous les poètes bretons ; les meilleures paroles seront retenues.

Le jury sera composé de représentants des Comités Directeurs des principales associations de Bretagne, folkloriques et culturelles. Il pourra, s'il le juge bon, retenir un ou plusieurs couplets de l'œuvre de chacun.

Le trait noir situé au-dessus de la portée, à la fin de chaque mesure, indique la fin d'une phrase musicale. Le poète devra en tenir compte pour l'adaptation des paroles.

Le concours sera clos le 31 Janvier.

Noël Breton

Les temps sont annoncés. On reconstruit le ciel. Quand passeront les voix des chanteurs de Noël. Soyez prêts ! Vous verrez, par la lande et la grève. Les pèlerins nouveaux monter vers l'ancien rêve. Et, comme au temps d'Arzur, rallumer à tâtons. Le divin flambeau d'âme au foyer des Bretons.

Anatole LE BRAZ.

Avis très important
URGENT

L'Amicale des C.C. de Cornouaille-Léon-Trégor communique :

Tous les Cercles membres sont priés d'adresser les renseignements suivants, avant le 8 Janvier, dernier délai ; ceci en vue de leur inscription à la Confédération des Groupes Folkloriques Français (reconnue d'utilité publique) :

- Nom du Groupe et adresse du Siège Social.
- Date de fondation.
- Composition du Comité Directeur : Nom, prénoms, fonction, adresses de ses membres.
- Date de déclaration de l'Association à la Préfecture ou Sous-Préfecture (loi du 1-7-1901) avec numéro du dossier.
- Date de délivrance du récépissé qui aura été remis. Date et numéro du Journal Officiel où parut l'insertion.
- Un exemplaire des statuts du groupe, sur papier libre.
- Déclaration disant si les Sociétaires sont amateurs ou salariés (en tant que membres du Groupe, bien entendu).

Le Secrétaire : L. BOURHIS.

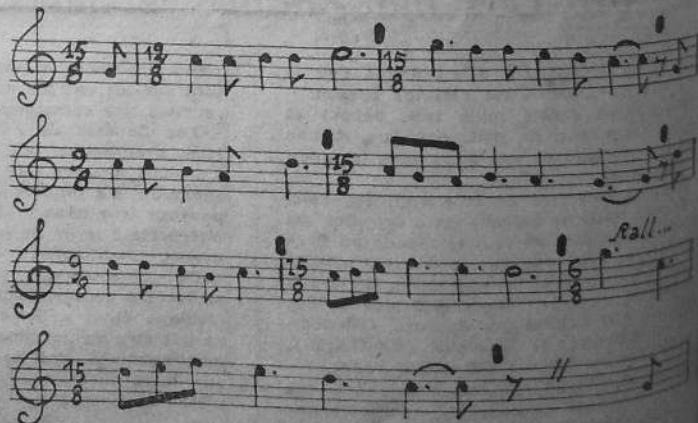
Le 20 Juillet 1952, se déroulera au GUILVINEC,
Le Festival Folklorique Breton
des Ports Atlantiques

Nos amis du Cercle Celtique du Guilvinec organisent, le 20 Juillet, une fête folklorique dont le thème est essentiellement maritime. N'y seront invités que les Cercles et Bagadous des principaux ports de la Bretagne Sud : St-Nazaire (Chantiers de Penhoët), Saille-en-Guérande (le Sel), Lorient (Port de Guerre et Port de Pêche), Névez (Pêche et Ostréiculture), Concarneau, St-Guénolé-Pennmarc'h et Douarnenez. Un programme spécial de folklorique marin — vocal particulièrement — sera communiqué aux groupes invités.

Que ceux-ci signalent d'ores et déjà à la Rédaction ce qu'ils en pensent...

La « Fête des Ports Bretons », appelée à connaître le succès, s'étendra dès 1953 à toutes les villes maritimes de Bretagne.

En raison de l'abondance des matières, les « Propos de quinzaine », de notre ami Yann Morgan, ont dû être reportés au prochain numéro.



Conte de Noël

(Suite de la page 1.)

sa vie ça. Et maintenant il ne valait pas plus qu'un vieux chien aveugle.

Il avait retrouvé sa chaumière froide, où seul maintenant le vent sonnait tristement. Il s'était assis lourdement dans le noir. En cette nuit de désespoir, le pauvre Jalm se sentait las, désespéré. Il ne souhaitait plus qu'une chose désespérée : partir retrouver Yannig, son fidèle « hindawer », qui s'en était allé, il y a quelques années, au Paradis des semeurs de joie. Alors ses sonneraient encore une fois leur « grand air »... « Prest out, Yannig ? ». — « Ya, gast ! Ya, paotr, Jalm !... » Et voici le grand ton de Jalm ar Soner qui résonne dans la grande nef du Paradis ! Il l'évoquait, son grand air, avec tant de force, qu'il lui semblait l'entendre. Il se levait, oui, mais il ne l'avait jamais sonné. On aurait dit qu'une multitude de sonneurs le « détachaient » ensemble, et Jalm se disait qu'il n'avait jamais entendu de musique aussi belle.

Il ne comprenait pas le miracle, mais une joie immense l'envahissait, le suffoquait. Il ouvrit les portes toute grande et, ô prodige, il vit venir sur la route, dans le clair de lune, une troupe de sonneurs, jeunes et grands comme des anges... ou des guerriers. Ils marchaient lentement en sonnant son grand air ! Ils s'arrêtaient maintenant devant sa maison et, levant leurs visages vers le ciel, ils poussaient des « you » bruyants. Le plus grand d'entre eux, Tiern, tenait une bombarde neuve, venait vers lui et lui disait : « Nedeleg laouen, Jalm ! Nous t'apportons une bombarde que Dorig vient de fabriquer pour toi. Nous l'aimons bien, Jalm, car tu nous as montré la route à suivre. Tous, nous sonnerons tant qu'il nous restera un peu de souffle !... »

Deux jeunes filles en kabig étaient entrées dans la maison où crépita bientôt une flamme joyeuse. Elles avaient déposé sur la table un immense gâteau breton, une andouille, une tranche de lard et du tabac, puis elles avaient disparues comme des fées.

Tiern resta seul avec le vieux Jalm et ils jouèrent longtemps. Lorsqu'il se leva pour aller, le vieux sonneur lui dit en lui pressant la main : « Je pense qu'il me fallait mourir. Maintenant, je crois que je vais rester encore longtemps par ici !... »

YUENN VRAS.

Jean-Pierre CALLOC'H

(Suite de la page 1.)

Un erbedein e ran d'Oh ha d'Hou Mam Mari,
Diallet me, men Doué, doh sponteu en noz dall,
Rak bras é me labour ha ponner me ari :
Dizag talbenn er Frans deit é me zro gedal !... »

Ya. Ponner en ari. Ardran d'eïn e choma
Et lu. Kousket e ra. Me zo lagad el lu.
Ur garg divalau é, her gout e ret. Hama,
Beb genonn, me freder e vo skanù el er plu. »...

Me zo er mariolod de garter, er gedour
E. 90, e za, e hùl oïl, e glieu oïl. Er Frans
N des men galbet hénoah de virein hé inour,
Kennet hé des dein kenderhel d'hé drouk-rans. »...

Me zo er Gedour bras én é saù ar er bien.
Gant e ran petra onn ha me ouër petra ran :
Hé Korno, hé douar, hé merched hag hé bieu,
Dù kered er bed, en noz-man, e vitan. »...

Hé e péinn er glod, marsé. Na petra vern ?
Hannou er ré kouéhet, douar Arvor ou miro :
Me zo er stéren splann ar dal Frans é lugern,
Me zo er Gedour bras ar saù auit é vro. »... (1)

Les premiers mois de sa Guerre, en 1916, Jalm avait déjà que la mort ne lui faisait point peur. Avant-il le pressentiment qu'il tomberait sur un champ de bataille ? Est-ce pour cette raison qu'il partit au combat avec élan, sans aucune peur ?

« Jeant peu je serai dans la tuerie. — Quels sont les premiers mois de sa Guerre, en 1916, Jalm avait déjà que la mort ne lui faisait point peur. Avant-il le pressentiment qu'il tomberait sur un champ de bataille ? Est-ce pour cette raison qu'il partit au combat avec élan, sans aucune peur ? »

Le Festival International de danses folkloriques de Londres

Notre bon ami Michel Raoult, membre du Cercle Celtique de Saint-Malo et de B.A.S., nous adresse ses impressions. Elles sont celles d'un reporter de talent, doublé d'un folkloriste averti, apte à saisir ce qui passe furtivement, et à se renseigner lorsqu'il ne comprend pas. Son esprit d'observation est vif et son désir d'aller jusqu'au fond des choses lui confère les qualités d'un excellent correspondant.

:::

C'est l'invitation d'une famille galloise qui m'a valu d'assister à ce Festival de Londres, au début de Septembre dernier. La Société de Danses Folkloriques Anglaises présentait les danseurs d'Ecosse, d'Irlande du Nord, de Yougoslavie, et les danseurs espagnols de Salamanca et de Cordoba. J'essaierai de donner une idée d'ensemble de cette soirée et des très nombreuses danses que j'ai pu comparer entre elles et à notre folklore breton, lequel, malheureusement, n'était pas représenté. Chaque groupe comprenait au minimum 30 danseurs et de 1 à 10 musiciens.

:::

Les Danseurs Ecosseis.

Commençons par nos amis Ecosseis. Leur costume est bien connu, le kilt de tartan pour les hommes et la longue robe blanche pour les femmes avec le « tartan sash », sorte d'écharpe passée en sautoir et retombant de l'épaule gauche. Les couleurs du kilt et du sash indiquent le Clan, la famille, tandis que chez nous, en Bretagne, le costume indique une région, la paroisse.

Il y a trois sortes de danses en Ecosse :

— des danses aristocratiques, à forte influence française des XVII^e et XVIII^e siècles, résultant de la vieille alliance Franco-Ecosseise. Elles ont des allures de ballets et de quadrilles assez savants et sont plutôt accompagnées de violons. Elles sont pratiquées dans ces établissements de danses analogues aux Ceili Irlandais, et sont nommées « Scottish Country Dances ». Elles ne sont pas considérées comme traditionnelles.

— des danses guerrières; danses des hommes qui mettent en relief la légèreté et l'ardeur des jeunes athlètes des régiments écosseis. Certaines ont servi de protestation con-

plus tard, quand sonnera l'heure d'aller vers le Père, j'irai joyeux : Jésus saù consoler les mères.

« Année nouvelle, année de guerre ! sois bénie, quand même tu apporterai dans ton manteau avec le renouveau pour le monde, la mort pour moi.

« Qu'est-ce que la mort d'un homme, ou de cent, ou de cent mille, du moment que le pays sera vivant et glorieux, et que la race continuera ?

« Lorsque je mourrai, dites les prières et enterrez-moi comme mes pères, mon front tourné vers l'ennemi. »

* * *

C'est à ce « héros au front pur », à ce grand Breton, au chrétien plein de Foi, que l'île de Groix élève un monument. Il ne serait pas un vrai Breton celui qui refuserait d'apporter son obole, aussi modeste soit-elle, à l'érection d'un souvenir taillé dans le granit breton.

Les générations à venir doivent savoir que sur cette terre de rudes marins naquit un jour un génie, et que ce génie, foudroyé en pleine jeunesse, ne put hélas donner à la Bretagne toute la vraie mesure de son talent.

AR FOETER HENT.

(1) Extraits de « Kartér-noz ér h'éyeu » (Quart de nuit aux tranchées) de « Ar en Deulin ».

(Voir page 7 « Peden auit Breñ », poésie de Calloc'h, et « Me halon e zo duze e chajellou er mor ! ».

tre des décisions royales, tel le « Seann Truibhais », dansé par les soldats que le Roi Georges II, en 1746, voulait contraindre à porter le pantalon au lieu du kilt traditionnel. Ils n'hésitaient pas, en dansant, à se donner de grands coups de talon dans les jambes... pour user plus rapidement le pantalon obligatoire !

— des danses populaire — Jigs ou reels, rapides et gais; la danse des pêcheurs, par exemple, est une sorte de ronde et de dérobée où danseurs et spectateurs trouvent un plaisir fou. Il arrive assez couramment qu'au cours de la danse, les couples s'arrêtent pour ne danser que chacun son tour, la plupart du temps en changeant de partenaires.

En général, les danses écosseises paraissent plus compliquées que les danses bretonnes et exigent un jeu de jambes d'une extrême souplesse.

Elles sont accompagnées au bag-pipe.

Le groupe qui présentait ces danses est membre de la Société de Danses Ecosseises, fondée en 1925, et qui rassemble aujourd'hui 55 filiales et 11.500 membres, sous le patronage de la Princesse Elizabeth.

:::

L'Irlande du Nord.

On a pu voir cette année, au Congrès Inter-celtique de Quimper et aux Fêtes de Cornouaille, une délégation Irlandaise. C'était un groupe semblable qui se présentait au Festival de Londres; des amateurs qui ont déjà dansé aux Festivals d'Edimbourg, en Ecosse, de Liangollen (en Galles), de Stockholm, de Venise...

Le costume pour les filles est une robe verte, courte, s'arrêtant aux genoux, serrée à la taille, brodée de motifs celtiques avec col et manchettes de dentelle d'Irlande. Elles portent encore sur le dos une petite cape qui tombe des deux épaules et des bas noirs. Les chaussures portent parfois une boucle d'argent.

C'est la forme évoluée du vieux costume des Gaëls, encore porté par les femmes en certains district Irlandais.

Les hommes portent un kilt de couleur safran, tout uni, une veste verte, la cape pliée sur l'épaule gauche et un jabot de dentelle semblable à celui du costume de cérémonie des Ecosseis.

La caractéristique la plus frappante des danses Irlandaises est le maintien des danseurs : le corps reste toujours droit, dans sa position naturelle, mais sans rigidité. Les danseurs se déplacent légèrement sur l'extrémité des pieds en pointant rapidement la jambe en avant et en pliant le genou. C'est un mouvement difficile qui exige une très grande souplesse et beaucoup d'agilité. Les danses étaient accompagnées par un violoniste, mais primitivement elles l'étaient par le Uilleann-Piper.

La « Tara-Broch » est une danse dont l'évolution reproduit les dessins de la broche Irlandaise traditionnelle, et que danseurs et danseuses utilisent pour maintenir la cape aux épaules. Les filles forment l'anneau de la broche et les hommes l'épingle. L'épingle se retire, ouvrant la broche et les danseurs réalisent alors les différents motifs celtiques gravés sur la broche. Pour terminer, l'épingle reprend sa place et ferme la broche.

Le « Col de dentelle » est aussi une danse. Les filles font le fil et les hommes l'aiguille qu'on enfite pour broder le trèfle (Shamrock), la rose, la Croix Gaélique, et le tout finit par former le « col de dentelle ».

Il est à noter que les symboles celtiques reviennent très souvent dans les danses Irlandaises; on prétend également que les danses bretonnes les plus anciennes et les plus traditionnelles sont les danses en rond, et que cela date du temps où les Bretons adoraient le soleil.

Les Irlandais possèdent encore des « reels », « jigs », « Double-jigs », « Horn-pipes » qui s'apparentent aux danses écosseises.

(A suivre.)

MICHEL RAOULT.

Buhez
ar c'helc'hiou

La Vie de

Avis aux Militaires.

Les membres de B.A.S. actuellement sous les drapeaux, ou accomplissant leur service militaire, sont invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse.

La cotisation B.A.S. 1951 (650 frs) est pour eux abaissée à 200 frs. Le service de la Revue leur sera assuré durant toute la durée de leur temps de soldat.

Cercle Celtique du Mans.

Le Mans et la région comptent un grand nombre de Bretons. Il aurait été regrettable de ne pas faire revivre pour eux, un peu de cette Bretagne qui leur est chère. C'est pourquoi un groupe s'est formé. Après des débuts pénibles, le voici enfin lancé et capable de rivaliser avec n'importe quel autre. A la tête se trouvent des personnes dévouées et les compétences, dirigées par M. Briand, président du C.C.; M. Perrot, secrétaire; M. Madec, trésorier. La technique est assurée par Claude Raoult (Vannes), C. Derochet (Rennes), P. Auffret (Saint-Malo). La danse, le chant, la musique, sont les principales activités du C.C. du Mans.

Après trois années d'activités, le groupe compte une trentaine d'adhérents actifs. De nombreux costumes et des instruments ont été acquis. La bonne tenue de tous et les représentations de folklore breton qu'ils ont à cœur de rendre le mieux possible, font que le succès est toujours grandissant tant dans la Sarthe que dans l'Orne et la Mayenne. Les demandes de déplacements sont de plus en plus nombreuses.

Quinze déplacements ont consacré la saison de l'été 51, et le Cercle profite du calme de la saison d'hiver pour se préparer à reprendre dès Février, les sorties traditionnelles.

Un mariage vraiment breton mérite aussi d'être signalé: c'est celui de Claude Raoult avec Mlle Y. Madec; rien n'y manquant: nombreux sonneurs, invités en costumes. Il est permis d'espérer qu'il ne sera pas le dernier.

Le C.C. du Mans réserve le meilleur accueil aux jeunes Bretons de passage en cette ville, ou qui y font leur service militaire. Il suffit pour eux de s'adresser à M. Claude Raoult, 13, rue Beauverger, au Mans; ou d'assister à la réunion hebdomadaire: salle de gymnastique, rue des Boucheries, le jeudi, à partir de 20 h. 30.

Kevrenn-Dakar.

Nous avons reçu la bonne nouvelle de la fondation d'une Kevrenn à Dakar. C'est notre ami Allieux, de Vannes, qui en est le promoteur. Il existe, en effet, à Dakar, 7 sonneurs, dont 4 du Bagad-Gwend, 1 du Cercle Breton de Nantes, 1 du C.C. d'Angers et 1 de Kevrenn-C'hazik. Il en existe encore quelques autres, et de nombreux jeunes Bretons intéressés.

« Les répétitions ont déjà commencé depuis plusieurs mois, et nous inaugurons le cours de danse « toute semaine. Nous avons quelques petites sorties « dont une pour le début de l'année. »

Nous communiquons ici l'adresse du responsable de ce nouveau groupe, pour le cas où quelques sonneurs ou membres de C.C. seraient de passage à Dakar: A. Allieux, dessinateur, N° 202, Internat de Fann, Dakar (Sénégal).

Kevrenn ar Vro Wenn.

Nos amis de La Baule se sont réunis le dimanche 2 Décembre. La batterie est déjà arrivée et Dorig a promis les biniouys pour très bientôt.

La presque généralité formant un pays bien délimité en Loire-Inférieure, le groupe de La Baule prend le nom de Kevrenn ar Vro Wenn (Bagad ar Baol), il n'est pas impossible en effet, qu'avant peu de temps d'autres bagadoù voient le jour au Pays Blanc.

Cependant, le groupe de La Baule reste attaché, du point de vue technique uniquement, à Nantes, dont Emile Allain, membre du C.D. de B.A.S. et Tre'h Seizenn, est le responsable. Nous en reparlerons.

Kevrenn-Naoned.

Les sonneurs de Nantes se sont réunis dernièrement et ont formé un bureau. Le Président en est Emile Allain; le Secrétaire: Jean Magot; le Trésorier: Alexis Folgoas, Jean-Claude Coic assumera les fonctions de correspondant d'Ar Soner.

De nombreuses adhésions sont prévues. Tant de nouveaux sonneurs, que des régularisations de sonneurs non-B.A.S.

Groupe Gallo-Breton de Rennes.

L'activité du plus ancien des Groupes Folkloriques de Haute-Bretagne ne s'est pas ralentie au cours de l'année 1951. Les manifestations pour lesquelles son concours a été sollicité dépasseront la trentaine au 31 Décembre.

Si, comme certains le pensent, l'activité d'un groupement doit se mesurer au nombre de kilomètres parcourus (disons simplement que le « kilométrage » des déplacements du G.G.B., au cours de ces trois dernières années, tant en France qu'à l'étranger, atteint un total impressionnant), le Groupe Gallo-Breton de Rennes serait sans contester l'un des premiers de Bretagne!!!

Mais la Direction du Groupe estime que c'est principalement par son action dans la région qu'il représente, que son activité doit être appréciée.

Or, nous sommes heureux de constater que notre action a été efficace et a porté ses fruits. En effet, à plusieurs reprises nous avons été sollicités de mettre nos monteurs à la disposition de Mouvements de Jeunesse, en particulier de Foyers Ruraux, pour apprendre à leurs membres les danses traditionnelles du Pays de Rennes. C'est là le meilleur résultat que puisse souhaiter un groupe folklorique comme le nôtre.

Les réunions du Groupe ont lieu régulièrement au Conservatoire de Rennes. Si le 4^e trimestre 51 a été plus spécialement consacré à la mise en marche, après la rentrée; formation des nouveaux membres, étude du nouveau répertoire de chants, de danses et de théâtre, c'est à partir du 1^{er} trimestre 52 que débiteront les réunions de formation culturelle.

Nous avons le ferme espoir que l'activité du Groupe, en 1952, ne le cédera en rien à celle des années précédentes.

Rappelons que tous renseignements concernant notre Groupe peuvent être demandés à notre directeur, Pierre Quintin, 37, boulevard de Sévigné, à Rennes.

Kevrenn-Rouzik.

Nos amis de Châteaulin « montent » leur Bagad avec enthousiasme. Les réunions se tiennent chaque mercredi, à 20 h. 30, et le dimanche, à 10 heures du matin, au local du Cercle.

Le répertoire du jeune Bagad n'est pas encore très étendu: *Bale Kadoudal* et la marche « *Les Glazik* »; un troisième air est à l'étude. C'est déjà un excellent début.

Le Bagad se fera connaître aux Châteaulinois, le dimanche 30 Décembre. Le drapeau du groupe lui sera alors officiellement remis.

Ar Soner rendra compte, comme il se doit, de cette manifestation.

Amicale des C. C. de Cornouaille-Léon-Trégor.

Une réunion du bureau de l'Amicale se tiendra à Châteaulin, le dimanche 30 Décembre, à 14 h. 30. A la suite de cette réunion, se tiendra l'Assemblée générale du C.C. « *Alc'houderien Kastellin* », puis le banquet annuel du Cercle (auquel sont invités cordialement les amis des autres Cercles et Kevrennoù).

Bagad-Koad-Serc'ho.

Nos amis de Morlaix et Ploujean ont terminé leur année 51 et préparent déjà l'année nouvelle. Ils envisagent d'acheter une partie de la batterie B.A.S., leurs finances ne leur permettant pas d'acquiescer d'un seul coup la batterie entière.

De nouveaux airs sont à l'étude.

Un Cercle Celtique au Croisic.

Nous avons entendu dire qu'un groupe était en projet au Croisic. Nous avons entendu dire aussi que ce groupe porterait le costume bigouden. Il n'y aurait absolument rien de curieux à cela; la population du Croisic n'est-elle pas en effet composée de deux tiers de Bigouden?

Ce serait beaucoup plus normal de voir ces « émigrés » conserver le port du costume de leurs parents, que de les voir adopter par exemple le costume des Paludiers! Ce n'est certes pas nous qui lancerons une critique!!!

Nous en reparlerons.

Bagad-Brest ar Flamm.

Plusieurs sonneurs de Brest demandent à passer l'Hanter-Drec'h. L'absence de « Seizenn » dans la région rend cette formalité difficile (Roger Le Bihan a quitté Guipavas pour Paris). Trois sonneurs ont quitté provisoirement le groupe: deux au service militaire, et un troisième contraint de se réposer à Roscoff. Des nouveaux sont venus les remplacer, et ici encore la question des instruments est cruciale. Les cours de solfège sont suivis avec assiduité. Les batteurs étudient les battements bretons, et disent qu'ils feront des envieux l'an prochain... mais chut! Le groupe possède maintenant une trentaine d'éléments.

Cercle Celtique de St-Nazaire.

Le groupe a adopté le nom évocateur de « Rederion ar Mor »; nul nom en effet ne pouvait mieux rappeler l'activité, tant passée que présente, et les perspectives heureuses du port de Saint-Nazaire et des Chantiers Navals de Penhoët.

Le renouvellement du bureau a donné les résultats suivants: Président: Madelein Mesnard; Vice-Président: Claudy Leroux; Secrétaire: Odette Quillio; Trésorier: Michel Houel; Déléguée à l'Amicale Loire-Vilaine: Mlle Marie Coquard.

Au cours de cette réunion, fut fait le bilan de l'année écoulée; et d'importants projets pour l'année en cours furent adoptés.

Les réunions de danses ont lieu le mardi soir, à 21 heures, au Foyer de la Fraternité; les réunions de sonneurs se tiennent le samedi, à 18 heures, au « Foyer des Amis » (Service Quakers). Les membres des autres groupes, de passage à Saint-Nazaire, sont assurés de recevoir un accueil chaleureux de la part des « Coureurs de la Mer ».

Pour toute correspondance concernant le groupe « Rederion ar Mor », s'adresser à la secrétaire, Mlle Odette Quillio, 4, rue Danton, Saint-Nazaire.

Polig a rendu visite au Cercle de Saint-Nazaire, le samedi 1^{er} Décembre. Ce fut une longue conversation à bâtons rompus sur tous les sujets qui peuvent intéresser la vie d'un cercle, ses soucis, ses espoirs. Polig nous a dit à son retour en Cornouaille: « J'ai été enchanté de bavarder quelques heures avec eux; ils ont un excellent esprit et désirent faire du Cercle de Saint-Nazaire un Cercle digne de la grandeur de leur ville. »

Cercle Breton de Bordeaux.

Le groupe « *An Erminig du* », de Bordeaux, organise pour le 27 Janvier, à Bommes, une journée bretonne.

M. l'abbé Salahun (de Groix), recteur de Bommes, a donné son accord enthousiaste à cette manifestation.

Les sonneurs Polig Monjarret et Youenn Guernec (les plus grands de Bretagne... par la taille, comme chacun sait !!) sont invités à aller faire danser nos amis de Bordeaux.

Kevrenn-Aire.

Nos amis d'Auray travaillent avec ferveur. En quelques mois, les 25 sonneurs d'Auray ont approuvé plusieurs marches. Progressant rapidement, grâce à une bonne majorité de musiciens expérimentés, Kevrenn Aire entend se présenter au Concours de Touffoën en 3^e catégorie.

La batterie B.A.S. est maintenant en leur possession... et on attend les batteurs.

Auray étant le pays de la Chouannerie, nos amis ont adopté pour leur fanion de Kevrenn un mouchoir présentant une « Chouette » stylisée.

Dimanche 9 Décembre, la Kevrenn avait invité à son banquet annuel Dorig Le Voyer et Polig Monjarret. Ce banquet se tint à Landevant, au restaurant du Pélican. Excellente ambiance, repas... meilleur...

A l'issue de ce repas, Kevrenn Aire fit entendre quelques marches de son répertoire. Pour un groupe formé depuis peu de temps, on peut dire que c'est du bon travail qui a déjà été réalisé.

Au cours d'une réunion qui suivit ce repas, le bureau de Kevrenn Aire fut formé définitivement: Président: Guillaume Audren; Vice-Président: Yann Courtols et Roger Le Gloabec (Garnac); Secrétaire général: Pierre Kérino; Secrétaire: Pierre Péron; Secrétaire adjoint: Pierre Gaillot; Trésorier: Francis Laudren; Correspondant d'Ar Soner: Pierre Gullet.

Groupe

PRENEZ DATE

FÊTES ET MANIFESTATIONS BRETONNES DE 1952 :

- Lundi de Pâques : Bleun-Brug de Pont-Croix (Finistère).
 1^{er} Juin : Bleun-Brug de Plouguerneau (Finistère).
 2 Juin : Fêtes de Touffoën, et Concours des Bagadoù (Quimperlé).
 29 Juin : Inauguration du Monument de Noménoé à Redon (I.-et-V.).
 7 Juillet : Bleun-Brug de Baud (Morbihan).
 20 Juillet : Fêtes des Collines Bleues, à Châteaulin (Finistère).
 20 Juillet : Festival Folklorique Breton des Ports Atlantiques, au Gulliviec (P.).
 27 Juillet : **GRANDES FÊTES DE CORNOUAILLE, A QUIMPER.**
 1^{er}, 2 et 3 Août : **BLEUN-BRUG NATIONAL A TRÉGUIER (Côtes-du-Nord).**
 10 Août : Fêtes du Pays Bigouden à St-Guénoé-Penmarc'h (Finistère).
 15 Août : Festival Folklorique de l'Avan à Port-Manec'h (Finistère).
 24 Août : Fêtes des Filets Bleus de Concarneau (Finistère) et Grand Pardon de La Baule (Loire-Inférieure).

Arnodennou (Examens).

HANIER-DREC'H. — Gaston Mesnard, Henri Derrien, Louis Geroais et Michel Robert, de la Kevrenn Vro Wenn (La Baule) ont passé l'Hanier-Drec'h, le dimanche 2 Décembre, à La Baule, en présence de Polig Monjarret.
 Pierre Moutin (président de l'Amicale des C. C. de Cornouaille-Léon-Trégor et du C. C. de Châteaulin) a passé l'H.-D. en présence de Polig Monjarret.
 Mikael Prémoran (correspondant d'Ar Soner à Versailles) a passé l'H.-D., le 20 Octobre, en présence de Germain Le Grumelec et Marcel Le Guévell (Seizennern).
 Yann Péron (de Kevrenn-Alre) a passé l'H.-D., le 29-31, à Auray, en présence de Yann Courtois (Seizenn).
 Félicitations aux nouveaux promus.

Banction.

Yves Pelleau, d'Auray, a été mis à pied de la B.A.S. pour une durée de trois années, pour port irrégulier du Ruban Rouge des Sonneurs-Seizenn. L'Hanier-Drec'h lui avait été accordé par Roger Le Ron (Seizenn), le 11 Décembre 1949, à Quimper.

Ganedigezh (Naissances).

Madame et notre ami Madelein Mesnard (président du C. C. de Saint-Nazaire) sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille *Gwenaëlle*, à Guérande, le 17 Novembre 1951.

Binnzin (Mariages).

Jacques Malard, de Saint-Malo, est heureux de nous annoncer son mariage avec Mlle Jeanne-Françoise Vignat.

Paramé, le 10 Novembre 51.

Notre ami Yann Courtois (de Kevrenn-Alre) est heureux de nous faire part de son mariage avec Mlle Evlyne Roussau.

Auray, le 4 Décembre 1951.

Cercle Celtique ar Vro Wenn.

Nos amis de La Baule fêtaient leur 7^e anniversaire, le dimanche 2 Décembre.
 Au cours d'un vin d'honneur, auquel était convié notre ami Polig, et auquel assistaient de nombreuses personnalités bauloises, dont M. le docteur Goulet, sénateur-maire, Mme Le Grand, présidente du C. C., retraça en un compte rendu fort vivant, les cinq années d'activités. Elle redit les difficultés rencontrées, puis les résultats obtenus, dont le grand succès de La Baule n'est pas le moindre. Le C. C. de Vro Wenn est aussi à l'origine de la fondation du C. C. de Balz, Saillé, Guérande, Saint-Nazaire. Les présidents de ces groupes assistaient également à cette manifestation toute intime.

Kevrenn-Breiz Hennebont.

Yves Quimper, Hennebont lance une section Kevrenn-Breiz ; placée sous la direction de Mme Françoise, cette nouvelle section B.A.S. porte le ruban violet.

Kelc'h Keltiek Roazhon.

Le Cercle Celtique de Rennes entend prouver qu'il est bien l'école de la fierté bretonne (et nous ajouterons : de culture bretonne) qu'il prétend être.

Du 26 Octobre au 4 Novembre, s'est tenue à la « Galerie Beaux-Arts », place de la Mairie, une exposition des œuvres de son Président d'honneur : le peintre Xavier de Langlais. Elle fut inaugurée en présence de nombreux invités, parmi lesquels nous avons remarqué Mlle Martin, représentant l'Inspecteur Général, Préfet d'Ille-et-Vilaine ; M. Henry, Recteur d'Académie ; Th. Lemonnier, directeur de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts ; Mlle Berhaut, Conservateur du Musée ; Guy Parigot, Secrétaire général du Centre Dramatique de l'Ouest ; MM. les Professeurs des Beaux-Arts, et de nombreuses personnalités.

Exposition qui connut un grand succès, lequel rejallit naturellement sur ce Cercle dont le célèbre peintre est le Président d'honneur.

La section « Youankiz », que dirige René Tanguy, comprend quarante enfants de 6 à 12 ans, et se réunit une fois par semaine.

16 autres « Youankiz », de 12 à 17 ans, se réunissent également chaque semaine sous la direction de F. Daniel.

Les débutants, au nombre de quarante, se réunissent le mercredi sous la direction de R. Jublanc.

Le responsable de la chorale est Claude Le Goaziou. Réunion le mardi, 25 membres.

Le technicien en danses est Jean Breton. Réunion le jeudi.

Le Bagad se réunit chaque vendredi sous la direction du Pennbagad Jean-Yves Jicquel.

Les cours de breton se font le dimanche matin ; le professeur en est M. Xavier de Langlais.

La veillée bretonne mensuelle est obligatoire pour tous les membres actifs inscrits à l'une ou l'autre des sections du Cercle.

Le programme de la dernière veillée, que nous communiquons à titre d'exemple, et dans l'espoir que d'autres groupes sauront s'en inspirer, comprenait :

- 1 air de binou-bombarde ;
- 1 chant par les 100 membres présents du C. C. ;
- Possibilités économiques de la Bretagne (10 min.) ;
- 1 chant par la chorale ;

Rétrospective du mois de Novembre dans l'histoire de Bretagne (10 minutes) ;

La gigue écossaise ;
 Conférence sur Jakez Riou (40 minutes), avec lecture de morceaux choisis.

Bravo, et bonne continuation au Cercle de Rennes.

Cercle des Paludiers de Saillé-en-Guérande.

C'est devant la totalité des membres actifs que s'est tenue la réunion générale annuelle du Cercle Celtique, le vendredi 9 Novembre, dans la salle paroissiale aimablement mise à sa disposition durant toute l'année, par M. le Curé.

La séance est ouverte par M. le président Yves Le Gall, qui passe ensuite la parole au trésorier Joseph Le Gall. Le trésorier expose la situation financière de l'année écoulée. Le secrétaire René Mahé retrace la vie active du Cercle et en rappelle les principales sorties : Rennes, Quimperlé, Quimper, Vannes, Sainte-Anne d'Auray, et de nombreuses kermesses et fêtes populaires. Le Cercle s'est trouvé engagé presque tous les dimanches depuis Mai jusqu'au pardon de Saint-Clair de Saillé, le 14 Octo-

Buhez ar c'hevrennoù

bre, et dont le Cercle a pris une part active à l'organisation.

Le chef de la chorale, M. Lemarié, est remercié de tout le dévouement dont il a fait preuve durant l'année. Tous les dimanches, en effet, il se déplace de Saint-Nazaire à Saillé pour assurer les répétitions de la chorale.

Les élections du bureau 51-52 suivent cette réunion. Le bureau est réélu à une très forte majorité :

Président : M. Yves Le Gall ; Vice-Président : Pierre Tartoué ; Secrétaire : René Mahé ; Trésorier : Joseph Le Gall ; Secrétaire adjointe : Mlle Francine Hieyette.

Longue vie et prospérité à nos amis des Marais Salants ; leur réputation est maintenant faite dans toute la Bretagne.

Kevrenn-Duik (Bagad-Kemperle).

La sortie de Belz a clôturé la saison 51 pour le Bagad-Kemperle. A ces mois de répétitions sévères, de sorties nombreuses, de défilés exténuants succède une période de détente qui tend même vers le laisser-aller.

Mais ceci est nécessaire avant le travail énorme que va nous fournir l'étude des partitions de Touffoën 52.

Les répétitions se poursuivent cependant, fréquentées par les mordus qui constituent la plupart.

A cette époque de l'année, nous nous retrouvons le mercredi soir, surtout pour nous remémorer les anecdotes de l'été passé ou pour discuter de nos chances au prochain concours.

Que devons-nous penser de notre Bagad ?

Certes, nous avons fait bien des progrès depuis sa fondation. Notre production de cette année a été nettement supérieure à celle de l'an dernier.

Mais que d'efforts n'avons-nous pas à fournir si nous voulons garder une place honorable parmi les Bagadoù de Bretagne !

Airs nouveaux. — Il nous faut renouveler complètement notre répertoire tant en airs de marches qu'en airs de concerts, car le public, et surtout nous-mêmes, nous lassons d'entendre et de jouer les mêmes morceaux.

Jeu. — Pour ce qui est du doigté, les Binliawerion ont d'énormes progrès à faire. Rares sont ceux qui savent séparer les notes. Aussi, dès que les bombardes cessent, l'air est beaucoup moins rythmé. D'autre part, il est pénible de constater que certains ne jouent encore qu'avec un bourdon.

Combien régent-ils leurs instruments eux-mêmes ? Ce sont toujours les 2 ou 3 mêmes qui s'offrent ce travail. Négligence ? Flémme ? Que chacun fasse son examen de conscience !

Dans l'ensemble, les Talahardierion, quoique plus jeunes (13-14 ans) jouent mieux. Mais ils devront veiller à mieux scander les airs et à ne pas souffler dans leurs bombardes comme dans un binlou.

Batterie. — Ici, félicitations en tas tous les Tamboulierion, dirigés de main de maître par F. Le Naour. Mais qu'ils se disent bien qu'ils ont encore du travail à faire.

Une suggestion : écoutez le poste écossais, un soir, et tirez vos conclusions.

Dans l'ensemble donc, encore beaucoup d'efforts à fournir, car celui qui ne progresse pas, recule.

Mais ajoutons à notre décharge que nous sommes un Bagad de jeunes, donc un Bagad qui a de l'avenir.

FANCH AR ROC'H.

Eastiged-Breizh-Alre.

Après Quimper et Hennebont, voici qu'une troisième section « Chant » de B.A.S. voit le jour. C'est Auray cette fois qui va se spécialiser dans le folklore vocal de sa région. Le nombre des adhérents dépasse déjà tous les espoirs.

C'est Mme et notre ami Yann Péron qui prennent l'initiative de former cette section de Kevrenn-Alre.

Amicale des Bretons de Dunkerque.

Nos compatriotes de Dunkerque organisent pour le 25 Décembre un arbre de Noël et une tombola. Cet arbre de Noël a pour but d'offrir aux petits Bretons de Dunkerque des jouets, des livres et friandises de toutes sortes.

Nous lançons un appel à tous nos lecteurs. Qu'ils adressent à M. Goulven Le Bris, 43, rue de Caumartin, à Dunkerque, les jouets, livres d'enfants, en bon état, et qu'ils n'utilisent pas. ce sera un geste de solidarité bretonne envers nos petits compatriotes du Nord de la France, de cette ville tant sinistrée qu'est Dunkerque.

BERR HA BERR

Deskit ar Brezhoneg...

On n'est jamais trop tard pour bien... apprendre le breton ?

Vous doutiez-vous :

— Que Le Gonidec, le restaurateur de la langue bretonne, ne connaissait pas encore, à l'âge de 25 ans, un mot de breton ?

— Qu'Hersart de la Villemarqué, l'auteur de la « Légende des Siècles », bretonne : le « Barzaz Breiz », n'apprit vraiment le breton que sous l'influence de Le Gonidec... à Paris ?

— Que Laënnec, le père de la Médecine moderne, ne s'enthousiasma pour la langue de ses pères qu'étant étudiant à Paris ?

— Que Charles de Gaulle — grand-oncle de l'actuel général — qui n'avait pas une goutte de sang breton dans les veines, et qui jamais n'avait posé les pieds même dans l'Ouest de la France, un beau jour s'éprit de la langue bretonne, fut un des premiers promoteurs de l'enseignement de notre langue dont il rédigea une grammaire ?

— Que présentement l'un des meilleurs bretonnants est M. Tricoire, un Vendéen ?

— Que sur 240 candidats à la méthode « Ober », 2 seulement ont moins de dix-huit ans, tandis que 99 ont de 18 à 28 ans, 77 de 28 à 38 ans, 40 de 38 à 48 et 22 au-dessus de cet âge ? (Sur ce chiffre 89 succès ont été obtenus par Paris, 42 par Rennes, 25 par Nantes, devant Quimper et autres villes de Bretagne bretonnante (d'après Al Liamm de Mai 1950).

— Que des étudiants Allemands, Américains, Égyptiens, pour n'en citer que quelques-uns, s'adonnent en leur propre Université à l'étude de la langue bretonne et de la culture Celtique ?

Attention que notre langue ne soit bientôt mieux connue à l'étranger que chez nous !

PER SALAUN.

LA NOUVELLE GRAPHIE BRETONNE

Vous allez penser que je vais vous parler du « Brezhoneg Peurunvan », cette orthographe unifiée des quatre dialectes bretons : Kerne-Leon-Tregor-Gwened.

Que non point ; ce stade est dépassé depuis quelques temps. De hardis et courageux Bretons, toujours à l'avant du progrès, à la pointe du combat pour sauver la Bretagne, etc... viennent de mettre au point une graphie nouvelle. J'en ai pris connaissance par un tract ainsi libellé :

LE COLLÈGE DES BARDES

vous invite
à une NOZWEZ LOWEN
(veillée joyeuse)

qui aura lieu le 24 Novembre 1951, à Paris, etc...

J'ai d'abord pensé que l'imprimeur était myope et j'ai mis ça sur le compte des coquilles. Renseignements pris, on m'a affirmé que c'était une graphie nouvelle.

J'ai montré ça au Grand Youn, comme il se doit. Il a bien rigolé, et m'a dit tout de suite qu'il allait en inventer une, d'orthographe ; une vraie de vraie, avec des WCM, des zid et des VCG œdille à tous les mots ; et que tout le monde devrait en faire autant. « Comme ça, on n'aura que l'embarras du choix ; et puis, puisque le premier C... (censuré) venu se croit autorisé à saloper notre langue, il n'y a pas de raison qui m'empêche de demander à ma concierge de m'aider à modifier la syntaxe. »

Et puis on est allé chez Laouic boire un muscadet.

On y est resté longtemps. Quand on s'est quitté il était neuf heures du soir. J'ai tout de suite pensé à un invité auquel j'avais affirmé le matin que je serai à la maison à sept heures. J'ai demandé au Grand Youn : « Comment écrit-on « engueulade » en « superpeurunvan » ?

« Avec un Q ! qu'il m'a dit... »

... et puis il m'a souhaité : « Nozvez Laouen ». Selon son bon sens !

AR VUOCH.

Cotisations B.A.S.

Nous rappelons que la cotisation B.A.S. 1952 est fixée à 650 francs pour les adhérents déjà inscrits, c'est-à-dire possédant déjà leur carte, et à 800 francs pour les nouveaux adhérents.

Les cotisations non versées ou C.C.P., Bodadeg ar Sonerion, C.C.P. 1244-77, Rennes, avant le 10 Janvier, entraîneront automatiquement l'interruption dans le service d'Ar Soner.

Passée cette date du 10 Janvier, la cotisation sera portée à 800 francs.

Nous rappelons les avantages nombreux qu'offre B.A.S. à ses adhérents :

Service gratuit d'« Ar Soner ».
Réduction de 30 à 50% sur les instruments et accessoires.

Livraison par priorité sur les non-B.A.S.
Réduction importante sur les publications

B.A.S.
Réduction sur le prix de journée au Camp B.A.S.

Participation à de nombreuses fêtes folkloriques... Etc...

:::

L'ANNUAIRE DE BRETAGNE

Important volume de près de quatre cents pages. Tout ce qui intéresse la Bretagne d'aujourd'hui : économique, culturelle, artisanale, maritime, etc...

Prix de vente : 465 francs.

Liquidation de quelques exemplaires à 300 francs. S'adresser à Yvon Laigle, 238, boulevard de Sévigné, Rennes.

Deiziadur « Ar Soner ».

Nous insistons auprès des placeurs du Calendrier d'Ar Soner, pour qu'ils versent les fonds collectés au C.C.P. Nantes 1436-15, Pol Monjarret, Concarneau (Finistère), avant le 31 Décembre.

« AR SONER » COMMUNIQUE

La clicherie « simili » (photographies) nous impose à chaque tirage de lourds sacrifices. Afin de ne pas supprimer de ses colonnes ce qui lui donne ce caractère « qui plaît », il envisage d'établir un accord avec les groupes folkloriques : C. C. et bagadoù.

Chaque mois, il publiera en 1^{re} page un cliché du format « Carte Postale », d'un groupe folklorique quelconque. Ce cliché pourra ensuite être acquis par le groupe représenté, avec une réduction de 25%.

Le groupe aura ainsi en sa possession un cliché qu'il pourra utiliser pour ses publications, programmes, etc... Il pourra même, s'il le désire, en faire un tirage « carte postale » pour une somme très modique : environ 2 francs l'exemplaire.

Les groupes intéressés par cette suggestion sont priés de le signaler à la Rédaction, et de joindre le cliché qu'ils désirent voir publier, accompagné du nom du photographe avec autorisation d'insérer, et d'une légende explicative.

« AR SONER ».

EOSTIGED-BREIZH

Le programme d'Eostiged-Breizh pour l'année 1952 est le suivant : Mettre au point une « Fesl-Notz » (ou Fesl-an-Oc'h, comme disent nos amis du Morbihan) d'une durée minimum d'une heure. Au programme : le folklore traditionnel de la région : contes en breton, chants en solo ou en solo repris à l'unisson par le groupe, chants en chœur, chants mimés, duos, dialogues ou conversations en breton, danses, airs de binioù. Le programme exact de cette « veillée » sera adressé directement aux sections « Eostiged-Breizh ».

Eostiged-Breizh est une section B.A.S. dont l'un des buts est de « faire du théâtre » : du théâtre, cela laisse entendre que ce groupe se déclare officiellement agir pour la scène, pour un public, et entend respecter les lois du plateau et utiliser au maximum toutes ses possibilités.

Mais là n'est pas le seul but d'Eostiged-Breizh. Le premier, et le plus important, est la recherche dans la région immédiate de toutes les matières qui serviront à composer ce programme. L'étude des questions culturelles : langue, histoire, conférences, reste à l'ordre du jour.

Ne serait-il pas intéressant de voir nos « programmes » folkloriques évoluer en ce sens au cours des prochaines fêtes ?

PRODUITS D'IRLANDE

Afin d'obtenir les « sticks », les insignes et le « bag-seasoning », il est nécessaire d'obtenir une lettre de change internationale, laquelle permettra d'effectuer le paiement en France.

Les démarches visant à obtenir cette lettre sont actuellement en cours. Nous informerons nos lecteurs de la réception des produits irlandais.



TROUVEZ UNE LÉGENDE EN BRETON !

La meilleure gagnera un abonnement d'un an à « Ar Soner »

♩ = 120 Bale Kevrenn ar Vro Wenn

PAGES CHOISIES

Nous consacrons cette fois la rubrique « Page choisie dans la Littérature Bretonne » au grand poète JEAN-PIERRE CALLOC'H.

L'orthographe Vannetaise n'est peut-être pas la portée des bretonnants de Cornouaille-Léon-Tregor. Afin de leur en faciliter l'accès nous leur faisons savoir que le dialecte Vannetaise peut leur être rendu accessible s'ils tiennent compte des différences principales que voici :

La où le Vannetais emploie H, le KLT emploie

tantôt Z (d'où le ZH de la graphie de 1941), tantôt C'H; ex. : é peach = e peoc'h (en paix), tantôt le H est employé comme en KLT ou en KLTG; ex. : Hou = Ho (Volre).

Le à remplace parfois le V du KLT; ex. : Aùit = Evit (s'écrivit aussi Abeit), parfois le O ou le OU du KLT; ex. : più = piou (Qui), Piv en KLTG.

Le pluriel en ou (où en kltg) se traduit en eu; ex. : tadeu = tadou (pères); (tadoù en KLTG).

Disons aussi que le Vannetais emploie fréquemment le E à la place du A; ex. : Eutrou = Aotrou. Er=ar (article : le, la).

Peden aùit breih

« Et coegerant illum, dicentes :
Mane nobiscum, quoniam adversus
rascit... »

(Luc, XXIV, 29.)

Deit omb oll d'Hou pédein, Jézus, ar hon deulin,
De giask én Hou kalon konfort eit hon ankin :
Jézus, Hui hor hleu, Hui hor guél,
Hou péet truhé doli Breih-Izél !

Hor Bro e oé didan Hou teulegad,
Réheïn e remb é peah, hou lézen e oé mat,
Meit hon tadeu en des péhet
Ha Hui Hou pes hon ankouéhet.

Er brezél éh omb bet dispennet heb distro,
En estrén e zo deit de vout mestr én hor bro,
Frankizieu hor boé guéharal,
Laeret int bet d'en estrén fal.

Breman e huannadamb hag er glabar hor moug,
Flasret é hon diskoé d'ur yaù ponnér de zoug,
Hor goéd d'hon mestri hon es reit
Hag ind hor lak didan en treid.

Hon tadeu e oé bras, kabestr erbet n'ou doé
Eit Mestr ne anzaitent nameidoh Eutru Doué,
Ha ni, ur vagad mebelli
En des hor pléget d'ou béll.

Goudé hor frankizieu, hor fé ou des goasket,
D'en dias é tel geté ma n'hé dloilet kel,
En aotérieu e ziskarant,
Doh Hou konzeu hoarhet e rant.

Noz du er bayanneh, ur bayanneh méhus,
Er léd ar er bed koh hé mantel blaohus :
Eit hé ambroug én bent téoél,
Jézus, chomet get Breih-Izél

O ya ! chomet genemb. Heb Oh nen domb nitra,
Heb Oh ur bobl e varü él ur hory heb bara :
Ar Hou kalon ma n'ou goarnet,
De biü éh ei er Vretoned ?

Saluér karantéus, d'en druhé douget oh,
Hou péet chonj ag er goéd hor bes skuillet eidoh :
O mestr, Hou péet chonj éh omb bet
Soudardet Hou kroéz dré er Bed.

Hou péet chonj a hor méh, ag hon trebilleu oll :
Truhé, ne lézet ket hor bro de vont de goll
Ni Hou péd, hon tal ar en douar,
Oh hor hlemmeu ne véet ket bouar...

Ha hui tadeu er Vro, hui sent koh oll-doujet,
Pen domb skuih él labour d'hor harpéin darneljet.
Reit d'emb nerh é kreiz hon anken,
Goarantet Breih de virüken !

YANN-PER KALLOCH, 1909.

Me halon e zo duze
e chajelleu er mor !

(Y.-P. KALLOCH)

Nous avons reçu la photographie et la maquette du Monument qui sera élevé prochainement à l'île de Groix en l'honneur de notre grand poète national, le Barde BLEIMOR.

Le monument sera en granit de deux tons : granit de Kersanton pour la statue, les motifs sculpturaux et les chainages ; et granit d'un ton plus clair pour les autres parties.

La statue sera en bloc brut, le reste étant composé de plaques scellées sur un massif de maçonnerie.

La hauteur totale du monument sera de 5 m. 70, la statue faisant à elle seule 2 m. 40.

Le monument J.-P. Calloc'h sera élevé sur la pointe de Port-Tudy, port d'arrivée de l'île de Groix.

Le poète sera représenté debout, tenant des feuilles dans ses mains et drapé dans l'ample cape qu'avaient les guetteurs dans les tranchées, durant la guerre 1914-1918.

La statue se dressera sur un socle en forme de tronc de pyramide de plan carré, d'une ligne très élançée, formant en quelque sorte prolongement de la statue vers le sol, bien que le volume de celle-ci soit lui-même accusé par un léger retrait. Les angles seront en pan coupé avec chainage.

Les quatre faces du socle seront consacrées à J.-P. Calloc'h; chacun portera, en son tiers supérieur, un motif sculptural symbolique qui rappellera la vie et les sources d'inspiration du poète.

Sur la face consacrée à l'épithaphe, le motif sculptural sera une croix celtique, rappelant la profonde foi chrétienne du héros.

Sur les autres faces, les motifs évoqueront la Bretagne — représentée par une hermine — la Mer et Groix — représentées par une ancre de marine sur laquelle se juxtaposeront les lettres « G. X. », indicatif des navires groisillons —, et enfin le Sacrifice — représenté par une épée entourée de palmes — pour rendre hommage au guerrier magnifique que fut le barde jusqu'au don suprême de sa vie.

Sous chacun des motifs symboliques, des citations s'y rapportant trouveront leur place et comporteront des textes en breton et en français.

L'ensemble reposera sur un empatement avec angles en chanfrein dans lesquels sera aménagée une jardinière courant tout autour du socle. A l'entour seront disposés des parterres, avec accès dans l'axe de chaque face du monument.

*

Voici l'appel lancé par le Comité d'Erection du Monument à Jean-Pierre Calloc'h :

M...

Afin d'honorer la mémoire de J.-P. Calloc'h qui, à son génie de poète breton ajouta l'aurore du sacrifice suprême pour la France envahie, et désirant lui élever sur sa terre natale un monument qui glorifiera son nom en honorant la Bretagne, nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir, par votre don, nous aider à réaliser cette œuvre qui tient tant au cœur de chaque Breton.

Avec nos vifs remerciements, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

LE COMITÉ.

P. S. — Les noms des donateurs seront inscrits sur un « Livre d'Or » qui restera déposé en Mairie de Groix.

Le Breton

tel qu'on le parle... en musique...

On dit que les Bretons sont gens mélancoliques. Nous en savons plus d'un, pourtant, qui... Entre autres, notre bon compatriote MAX DRILLIEN, actuellement au Maroc, qui dans « FERRINE », Conte de Bretagne et d'ailleurs, écrit textuellement ce qui suit :

« Le breton est une langue de beaucoup plus précise que le français ; par exemple, pour dire un pet, la langue bretonne a des mots plus nuancés :

Le zougel, celui qui fuit sans bruit.
Le frasket, qui s'écrase, un peu humide.
Le ranset, qui éclate sans contrainte.
Et, enfin, le bramm, roulement bref.

N.D.L.R. — On pourrait peut-être faire un concours. Mais... Honni soit qui mal y... sent.

GOUEL AN ANAON

La tradition voulait — et c'est encore vrai dans maintes paroisses — que l'on fasse sonner le glas — an tremenad — tard dans la nuit de la Toussaint. Des équipes de sonneurs se relayaient au clocher, tandis que des groupes se répandaient à travers les villages, chantant la complainte des trépassés.

Il s'agissait de rappeler à tous que cette nuit était exclusivement « noz an Anaon ».

On devait faire bon accueil aux chanteurs, qui, outre quelque obole destinée en principe au tronc des défunts, acceptaient sans se faire violence de goûter généreusement au cidre de la ferme.

Mais l'accueil n'était pas toujours cordial. Il s'en faut...

Alors les chanteurs ajoutaient à leur complainte le couplet vengeur que voici :

Done da viret al loened,
Zo 'tre ho kein hag ho roched,
Etre ho roched hag ho kein...
Ru vo ar re-se laou 'vel metn !

MIK.

LA TERRE BRETONNE

M. l'abbé Elle Gautier nous annonce la parution d'un journal intitulé « LA TERRE BRETONNE », « Message du Pays Natal aux Bretons du Monde entier ».

D'inspiration religieuse, bi-mensuel, ce périodique traitera des questions économiques, sociales et culturelles de la Bretagne, tout en donnant des nouvelles locales de notre pays. Il sera diffusé tant en Bretagne qu'à Paris et autres zones d'émigration bretonne.

Le premier numéro est sorti le 14 Octobre 1951.

Le Directeur en est M. l'abbé E. Gautier, aumônier de la Mission Bretonne d'Île-de-France, 233, rue de Vaugirard, Paris (15°).

Ar Soner salue la naissance de ce nouveau confrère breton, et le prie d'agréer ses vœux les meilleurs de longue vie et de prospérité.

Les Kevrennoù B.A.S., tous les Cercles Celtiques et Groupes folkloriques de Bretagne ou de Bretons émigrés, se doivent de participer d'une manière financière à l'érection de ce monument.

Nous ne pouvons imposer un chiffre à nos amis des groupes Bretons, mais nous pensons qu'un billet de mille francs ne gênerait pas énormément leur trésorerie. Nous avons aussi pensé qu'un second billet de mille francs collecté auprès des membres des Cercles et Kevrennoù (50 francs par personne au minimum) pourrait accompagner le don du groupe.

Tous les versements de fonds destinés à la souscription du Monument J.-P. CALLOC'H doivent être faits au Compte Chèque Postal NANTES 1501-97, M. GRAVELAT René, armateur, Ile de Groix (Morbihan).

La B.A.S. versera, dès le début de l'an prochain, une somme de 10.000 francs au Comité d'érection. Elle insiste auprès de chacune de ses sections pour qu'elles versent également une somme de deux mille francs au moins.

P. M.

LA PREMIÈRE COMPAGNIE des Archers de Bretagne créée à Saint-Malo

Il en fut déjà question l'an dernier et « Ar Soner » nous avait accordé l'hospitalité de ses colonnes. Malheureusement des difficultés financières avaient obligé le Cercle à ajourner la réalisation de ce projet.

Des démarches furent néanmoins entreprises près des dirigeants de diverses Compagnies Françaises de Tir à l'Arc qui ont assuré les promoteurs du mouvement en Bretagne de toute leur sympathie et de leur aide éventuelle.

Il est intéressant de noter qu'il existe en France près de vingt-cinq mille archers, répartis en plusieurs centaines de sociétés. Or, en Bretagne, où le Tir à l'Arc fut jadis en honneur, il n'existait aucune compagnie.

Pratiqué depuis très longtemps déjà, le Tir à l'Arc fut réglementé par le Duc François, II, en 1460.

C'est Anne de Bretagne, très friande de ce jeu, qui introduisit le Jeu de l'Arc à Saint-Malo; elle remportait souvent elle-même les prix au vainqueur.

Il s'agissait pour le concurrent, posté au bas de la place Saint-Thomas, d'abattre un oiseau en bois perché sur le haut d'une tour du château. Le vainqueur était déclaré Roi du Papegault, recevait un diplôme d'honneur, une chaîne d'argent, emblème de sa royauté, une rente annuelle qui pouvait aller jusqu'à 1.800 livres et était reconduit à son domicile avec tous les honneurs que lui conférait sa nouvelle dignité. Il était en outre exonéré d'une partie de ses impôts!

Si nous réussissions à obtenir ce dernier avantage pour le vainqueur, parlons qu'il y aurait du monde à tirer le Papegault!

A partir de 1490, les compagnies d'arc furent placées sous le contrôle du Roi. Ce fut au Gouverneur, puis au Maire, de présider ces manifestations d'adresse qui, sous le beau soleil de Mai, attirèrent la grande foule.

Le Papegault fut supprimé en Bretagne vers 1770. Mais Saint-Malo fut la seule ville à pouvoir conserver le privilège de tirer le Papegault.

Le dernier tir eut lieu en 1790; 850 tireurs y prirent part! C'est dire que ce sport connu à Saint-Malo une vogue extraordinaire!

Une compagnie d'archers se compose d'un Roi, désigné par le tirage de l'oiseau (papegault), d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Sous-Lieutenant, porte-drapeau, d'un Greffier, d'un Procureur, et d'un nombre illimité de Chevaliers.

Le tir se pratique en plein air; les cibles sont formées de ballots de paille superposés sur lesquels la cible est fixée par des riches. Au centre de la cible, à 80 cm. du sol, est placé le Marmot.

Le tireur se place à une distance variant sui-

vant les règlements et doit faire preuve d'adresse pour atteindre le Marmot.

A Dinan également, le tir à l'arc suscite un grand intérêt et il est possible qu'une section y voie le jour; ce qui permettrait d'organiser des compétitions avec la compagnie de Saint-Malo.

Au seuil de la réussite, grâce à l'appui de M. Ganne, champion de France et international de tir à l'arc, je forme le vœu d'être suivi par toutes les villes de Bretagne, afin que, bientôt, les Archers de Bretagne puissent se mesurer avec les meilleures sociétés françaises et étrangères.

C'est aux dirigeants des Cercles que je lance l'appel le plus pressant, ainsi qu'aux dirigeants des sociétés sportives de Bretagne. Faites des adeptes, intéressez vos jeunes.

Nombreux sont les jeunes qui ne veulent ni danser, ni sonner, ni écouter nos conférences, nombreuses sont les personnes que leur âge empêche de se produire sur une scène, mais que ce sport pourrait intéresser.

Notre but n'est-il pas de grouper toutes les bonnes volontés? et de soustraire les jeunes de Bretagne aux influences néfastes de la vie moderne?

Le Tir à l'Arc était un sport breton. Il doit le redevenir, et ses archers se doivent, dans un proche avenir, de porter et de défendre les couleurs bretonnes sur tous les Jardins du monde.

R. DIVEU,

Président du C. C. Saint-Malo.

Je tiens tous renseignements utiles à la disposition des personnes intéressées.

Céramiques d'Art



KERALUC
QUIMPER — Tél. 11-99

VÊTEMENTS SIGRAND

CITÉ COMMERCIALE 3, RUE KÉRÉON
BREST QUIMPER

Le meilleur des **DESSERTS**
Le meilleur des **BISCUITS**

**CRÊPES
DENTELLES TANGUY**
QUIMPER — Tél. 1-59

Le Monument à Nomenoe

sera inauguré à Redon, le 29 Juin 1952

Nomenoe, le plus grand Roi que la Bretagne ait eu, poursuivit l'œuvre de la délivrance de sa Patrie, mais par d'autres moyens que ses prédécesseurs. Il opposa la ruse à la force; il feignit de se soumettre à la domination étrangère, et cette tactique lui réussit pour arriver un ennemi dix fois supérieur en nombre. L'Empereur Charles, dit Le Chauve, fut pris à ses démonstrations d'obéissance. Il ne devint pas que le Chef Breton, comme tous les hommes politiques d'un génie supérieur, savait attendre. Quand vint le moment d'agir, Nomenoe jeta le masque; il chassa les Franks au delà des rivières de l'Oust et de la Vilaine, recula jusqu'au Poitou les frontières de la Bretagne, et, enlevant à l'ennemi les villes de Nantes et de Rennes, qui, depuis n'ont jamais cessé de faire partie du territoire breton, il délivra ses compatriotes du tribut qu'ils payaient aux Franks (841).

HERSART DE LA VILLEMARQUE
(Membre de l'Institut)

Nomenoe, ou Nominoë, comte ou duc de Bretagne, mort à Vendôme en 851. Reconnu par Louis Le Pieux, il se révolta à la mort de ce prince, battit Charles Le Chauve à Ballon (845), établit l'indépendance ecclésiastique de la Bretagne, par la création de l'Evêché de Dol et de quatre Evêchés (848, joignit à ses domaines Rennes et Nantes, et menaça même (849-851) le Maine et l'Anjou.

Le « Larousse » du XX^e siècle.

DORIG LE VOYER

Biniou — Bombardes
Enregistrements de Disques
DIAPASONS Si bémol

La Demeurance
PLOËRMEL
(Morbihan)

Souscription "KENDALC'H"

Dernières souscriptions reçues

Goarant, Karouba (Tunisie).....	1.000
Pellotée, Plonévez-du-Paou.....	1.000
Camille Le Mercier d'Erm (Dinard).....	1.000
Albert Gouiffès, Quimper.....	1.000
	3.000

Adressez les fonds à M. Louis Ropars, trésorier adjoint de Kendalc'h, 40, rue de Donarnenez, Quimper.

C. C. P. Rennes 635-67.

RADIO-BRETONNE

Rennes-Thourle 1 (100 kws) longues d'ondes : 379 m. 20.

Dimanche 16 Décembre. — Emetteur de Quimerc'h, longueur d'ondes : 241 m. 7. — 12 h. 30 à 12 h. 57 : Emission en langue bretonne présentée et réalisée par Pierre Hélias et Pierre Trépos.

Lundi 17 Décembre. — 12 h. 01 : Depuis le studio de Nantes : « Lettre à un Nantais lointain, par Jean Guillard.

Mardi 18 Décembre. — 20 h. 30 : Depuis le studio d'Angers : « L'Ga Mille s'en va en foère », sketch radiophonique d'Emile Joulain, poète patoisan angevin.

Jeudi 20 Décembre. — 19 h. 17 : « Voyage autour du monde », une production du chanteur Freddy Noël.

Vendredi 21 Décembre. — 19 h. 17 : « Légendaire de Bretagne », une émission folklorique de Bernard de Parades. Collaboration musicale de Jean Rabu.

Samedi 22 Décembre. — Diffusion des bulletins météorologiques régionaux sur l'émetteur de Quimerc'h, longueur d'ondes : 241 m. 7.

Semaine : 6 h. 49 et 11 h. 58.
Dimanche : 7 h. 25.

Dimanche 23 Décembre. — Emetteur de Quimerc'h : Emission en langue bretonne par Pierre Hélias et Pierre Trépos, de 12 h. 30 à 12 h. 57.

Jeudi 27 Décembre. — A 12 h. 15 : « Histoire des rues de Nantes », par Koarer-Kalondan.

Vendredi 28 Décembre. — A 19 h. 17 : « Légendaire de Bretagne », une émission de Bernard de Parades, avec la collaboration musicale de Jean Rabu. A 19 h. 45 : « Voyage autour du monde », une production du chanteur Freddy Noël.

Dimanche 30 Décembre. — Emission en langue bretonne (Emetteur de Quimerc'h), de Pierre Hélias et Pierre Trépos.

Diffusion des bulletins météorologiques régionaux sur l'émetteur de Quimerc'h : 241 m. 7.
En semaine : à 6 h. 40 et à 11 h. 58.
Le dimanche : à 7 h. 25.

RADIO-ECOSSAISE (371 m. — 809 Kc/s)

Lundi 17 Décembre. — 19 h. 35 : Musique de danses écossaises, par un orchestre de danses.

Mardi 18. — A 23 h. 35 : Pibroch (Bag-pipe), par le Pipe-major Robert Brown.

Mercredi 19. — A 19 h. 50 : Musique de danses écossaises.

Mercredi 19 (sur 434 m. — 692 Kc/s). — De 19 h. 30 à 20 h : Musique militaire de la Garde écossaise.

Chaque mercredi, de 20 h. à 21 h., sur « Scottish Regional », concert de cornemuses et tambours.

— Ecoutez la Radio Ecossoise, chaque jour de la semaine, aux mêmes heures.

RADIO-IRLANDAISE (Belfast)

(261 m. — 1.151 Kc/s.)

Lundi 17. — De 20 h. 35 à 20 h. 45 : Musique traditionnelle.

Mardi 18. — De 19 h. 30 à 20 h. : Pot-pourri de musique irlandaise.

Vendredi 21. — De 23 h. 10 à 23 h. 40 : Musique et chants irlandais.

(Athlone)

(vers 500 mètres)

Dimanche 23. — A 21 h. 45 : Musique de danses irlandaise.

Jeudi 27. — A 19 h. 30 : Musique de danses irlandaise.

Samedi 29. — A 20 h. 55 : Concert de musique irlandaise, par l'orchestre léger de Radio-Irlandaise.

RADIO-GALLOISE (Wales)

(341 m. — 881 Kc/s.)

Jeudi 20. — De 18 h. à 18 h. 55 : Chants gallois de Noël.

De 20 h. 15 à 21 h. : Chœur de voix d'hommes accompagnés au piano.

Le Gérant responsable : POLI MONIARREY

QUIMPER IMPRIMERIE GOSNOCALLAN